

Rédaction et administration :

MARTIGNY

Tél. 026 / 6 10 52 Chèques post. 11 c 52

Abonnements

Trois mois Fr. 5.—
Six mois Fr. 8.50
Une année Fr. 16.50
Une année, étranger Fr. 22.—

Organe officiel

Moto-Club valaisan (Ass. des sections motocyclistes)
Société cantonale des tireurs valaisans

Le Rhône

Journal valaisan indépendant du soir, paraît lundi, mercredi et vendredi

PUBLICITÉ

Annonces le mm. 14 ct.
Réclames » 40 ct.
Mortuaires » 40 ct.
Supplément pour emplacements prescrits

Régie des annonces

Pour le Valais romand de Sierre à Saint-Gingolph :
Le Rhône, Martigny (tél. 026 / 6 10 52)

Pour le reste de la Suisse :
Publicitas S. A., Sion (tél. 027 / 34 42)
et toutes ses succursales en Suisse

Chiffre de tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité à Lausanne et tenu à la disposition des intéressés

Un aurevoir plutôt qu'un adieu

Nos lecteurs le savent : ce numéro du vendredi 2 décembre est le dernier du « Rhône » tel qu'ils le connaissent depuis de longues années, certains même depuis trente ans.

Bon nombre d'entre eux avaient dit « oui » en automne 1929 lorsque M. Jules Pillet avait fait connaître dans la région de Martigny cette idée qui le travaillait depuis quelque temps déjà : créer un journal marqué d'indépendance, d'objectivité et du souci du bien commun, un journal qui voulant non seulement instruire et distraire, mais être selon le mot même de ses fondateurs « un trait d'union entre Valaisans ».

C'est ainsi que parut le 16 novembre 1929 le premier numéro du « Rhône ». Nous les avons feuilletés hier encore ces premières huit pages, avec un sentiment semblable à celui que l'on dut éprouver à l'époque dans plus d'un de nos foyers.

On y lisait entre autres, sous un titre discret, en caractère sans prétention aucune : « Ces colonnes sont ouvertes à toutes les idées sincères et saines, à toute critique objective... Nous nous efforcerons surtout de signaler tout ce qui paraîtra de nature à répandre l'esprit de paix. »

Trente ans ! Le « Rhône » a-t-il failli à sa mission ? A nos lecteurs de juger.

Si au long des années, la formule a légèrement changé, s'est améliorée au rythme des progrès techniques et selon l'exigence d'une information plus poussée, l'esprit est resté le même. Dans les premiers « Rhône » de l'hiver 1929, nous retrouvons déjà ce qui par la suite allait gagner nos lecteurs et élargir le cercle de nos amis : des articles d'économie valaisanne, des chroniques très poussées sur les villages où nous savions que nous étions lu, l'essentiel des nouvelles suisses et étrangères, des écrits touchant la vie de famille, nos traditions, notre histoire.

On devait par la suite élargir les cadres, opter pour une parution tri-hebdomadaire et donner davantage de place principalement au sport et aux reportages illustrés.

Une belle équipe s'attela à cette tâche conduite qu'elle fut par MM. Pillet, Clément Bérard, Edouard Morand, Fernand Donnet, Alphonse Mex, Amand Bochatay, Willy Stalder et tant d'autres. Equipe faite de collaborateurs réguliers tels qu'Anilec dont nous lisions déjà le premier billet dans le premier « Rhône », de Freddy, d'Al ; plus tard d'Emmanuel Berreau et de Pascal Thurre ; équipe faite également de tous nos collaborateurs occasionnels qui œuvrèrent pour nos lecteurs dans nos villages, sur nos places de sport ou même à l'extérieur du canton. A cette heure où le « Rhône » prend un nouveau tournant, nous tenons à leur dire à tous notre plus sincère merci.

Un merci non moins grand à tous ceux qui œuvrèrent en coulisse, penchés sur les lino, au marbre, à la rotative, à l'expédition, au bureau ou à la clicherie.

Merci également à tous nos annonceurs qui, tant sur le plan suisse que valaisan, verront demain du même coup leur publicité toucher deux fois plus de lecteurs que par le passé.

Merci surtout à tous nos abonnés et lecteurs qui se retrouveront dans une famille élargie et dont la fidélité et le nombre nous ont permis d'entreprendre l'étape décisive que l'on sait.

Un aurevoir plutôt qu'un adieu, avons-nous dit. Cette année 1960 restera en effet capitale pour la presse valaisanne. Devant l'exigence d'une information qui se doit d'être plus complète, plus rapide, plus illustrée, un regroupement de forces s'imposait.

Nous y avons donné suite pour le bien de notre canton aussi, qui a le droit d'avoir un grand journal.

Cela d'autant plus que le vœu de nombreux de nos lecteurs de voir un jour le « Rhône » paraître quotidiennement, nous ne pouvions le réaliser seul.

Nos abonnés sont en droit de se demander aujourd'hui s'ils retrouveront demain dans leur nouveau journal ce qui durant dix, vingt ou trente ans avait justifié leur attachement au « Rhône ».

Celui qui, hier, ne leur rendait visite que trois fois par semaine deviendra dès lundi leur compagnon de tous les jours. De la belle équipe du « Rhône » (rédacteurs, collaborateurs, chroniqueurs sportifs, correspondants dans les villages), bon nombre lui sont restés fidèles et se dépenseront demain au sein du nouveau journal avec un enthousiasme accru, puisqu'ils auront vu doubler du jour au lendemain le nombre de leurs amis.

L'équipe du « Rhône » sera présente au « Nouvelliste du Rhône » et défendra ses droits en quelque sorte, afin de ne point décevoir les milliers de lecteurs qui le lisaient hier.

Certains ont mis en doute le caractère d'indépendance et de neutralité que le « Nouvelliste du Rhône » se plaît à afficher. Il appartiendra à ceux qui seront aux commandes de prouver le contraire.

La critique aura marqué la naissance de notre nouveau journal. C'est de bon augure. Nous sommes les premiers à comprendre que l'union des deux journaux les plus lus du canton ne pouvait plaire à tout le monde.

Qu'importe ! Demain comme hier, le « Rhône » poursuivra son cours. Le temps s'enfuit. Les hommes passent. Lui demeure.

Avec nous, vous lui serez fidèles vous aussi.
LE RHONE.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Un bon client

Un cow-boy entre chez un armurier :

— Je voudrais acheter un revolver.
— A six ou à huit coups ?
Le cow-boy du Far-West, sans répondre, décroche le téléphone :
— Allô ! la Banque Commerciale ?
Dites-moi : avez-vous six ou huit employés ?

Dangers de la télévision

Dans de nombreux restaurants en Italie, on arrête la télévision quand on sert du poisson, car on a remarqué un nombre incroyable de gens qui avaient avalé des arêtes en regardant le petit écran.

Instruction maritime

L'amiral demande à un jeune officier de faire le point. Quelques secondes plus tard, celui-ci donne le résultat de ses calculs. L'amiral les examine et déclare à l'entourage : « Messieurs, découvrez-vous, car d'après les calculs de votre camarade, nous traversons en ce moment la nef de Westminster Abbey. »

L'homme est complexe

Un vieux dicton français assure qu'il faut quatre hommes pour assaisonner la salade : un sage pour le sel, un fou pour le poivre, un avare pour le vinaigre et un prodigue pour l'huile.

L'adieu de Freddy

On m'a demandé d'écrire un « adieu » aux lecteurs pour ce qui concerne les billets ayant paru sous cette rubrique. J'aurais eu mauvaise grâce à me dérober à cette invite, étant donné les excellentes relations que j'ai sans cesse entretenues avec MM. Pillet, fondateurs et éditeurs du « Rhône » qui va fusionner, comme on sait, avec le « Nouvelliste ».

Mais un adieu n'est jamais bien agréable à faire, surtout après une trentaine d'années de contacts hebdomadaires réguliers, sur des sujets les plus divers. Seulement, il faut s'y résigner, puisque le moment est venu de se séparer. Alors, que notre adieu réciproque soit fraternel, malgré tout, et dépourvu d'amertume et de mélancolie.

N'avons-nous pas, au cours de ces longues années qui nous ont paru en réalité bien courtes — le temps passe si vite ! — vécu des heures de délicieuses tête-à-tête ? C'était bien sûr sans se voir, sans attendre d'immédiates répliques.

Mais combien qui m'ont écrit pour me féliciter ou me faire de judicieuses remarques. Je remercie les uns et les autres.

Qu'importait, après tout, puisque l'intérêt et l'amitié y étaient, de même que l'estime et la compréhension !

Dès maintenant, ces colloques sont dans le domaine du souvenir. Mais ne dit-on pas que nous vivons de reminiscences une bonne partie de notre vie ? Et que de les évoquer vers le midi ou le soir de notre existence, c'est éprouver les bienfaits d'un bain de jouvence ?

Chers lecteurs de mes modestes billets, nous demeurerons donc unis par le souvenir. Il sera pour moi le rappel des trop brefs moments pendant lesquels je confiais à la feuille vierge ce que je ressentais et que j'avais à dire. Pour vous, le court instant que vous donniez à ma pensée, et qui était du reste ma meilleure récompense.

Mais je m'abuse étant donné que depuis près de deux mois une épreuve de santé m'a privé du plaisir d'exprimer dans ces colonnes ce que j'aurais voulu dire encore et que me voici réduit à faire des adieux.

Eh bien, que ce dernier billet soit tout de même le gage de mon attachement à tous ceux qui me témoignaient quelque sympathie, et qu'il apporte dans leurs foyers le salut le plus cordial, en même temps que pour la nouvelle année si proche les vœux les plus sincères de bonheur de Freddy.

Un nostalgique adieu

Pendant trente ans bien sonnés, nous avons apporté aux lecteurs du « Rhône » nos réflexions et nos vues sur les problèmes les plus divers qui se posent ou qui se sont posés à notre cher pays valaisan et suisse : nous avons laissé parler ici notre cœur et notre âme.

Chacun sait que nous avons assisté à la naissance de ce journal, collaborant tout au long des années à son développement et participant par nos faibles moyens à ses succès réjouissants. Est-il besoin de rappeler que pendant longtemps nous avons été le seul à occuper, à raison d'un ou même deux articles de fond par semaine, cette première page que nous avons partagée par la suite avec d'autres correspondants qualifiés. Trente ans, ça compte tout de même dans la vie d'un homme ! On peut dire, sans exagération, que c'est la moitié d'une vie de travail.

Quand on fait une course en montagne et qu'on a atteint le but, on se repose et l'on pense avec joie à l'effort fourni tout au long de la montée ; on jette un regard de satisfaction sur le paysage parcouru.

Or, puisque nous avons atteint l'étape définitive, faisons de même aujourd'hui, rapidement, pour ne pas lasser ces lecteurs qui nous ont aimablement et bravement tenu compagnie durant tout ce long voyage.

C'est le bon papa Schoechli qui, le premier, nous a aiguillés dans le journalisme, nous offrant aimablement les colonnes du « Journal de Sierre » qu'il avait fondé quelques années auparavant.

Bientôt après, M. Jules Pillet, ayant renoncé à l'impression du « Confédéré », se décida à créer un journal dont il serait seul propriétaire : c'était faire montre de courage et d'initiative. Pour être viable cette nouvelle feuille, placée entre le « Nouvelliste » conservateur de Saint-Maurice et le « Confédéré » radical de Martigny, devait garder une stricte neutralité. Neutralité politique, entendons-nous bien, ce qui ne signifie pas désintéressement de la chose publique, loin de là. Cette neutralité ne devait pas empêcher les collaborateurs de défendre ardemment le pays et ses institutions, de critiquer objectivement l'activité et surtout l'inertie de certains gouvernants de l'époque, les injustices des hommes en place et des puissants du jour, de relever, comme il se doit, les efforts en vue du développement du pays, de louer la ténacité et le courage de tous ceux, grands et petits, qui placent l'intérêt de la nation au-dessus des mesquines rivalités de

clans et de partis. Le « Rhône » devait rester au-dessus de la mêlée, donc libre de toute attache, ayant pour devise de servir le pays et de défendre des institutions auxquelles il se déclarait profondément attaché.

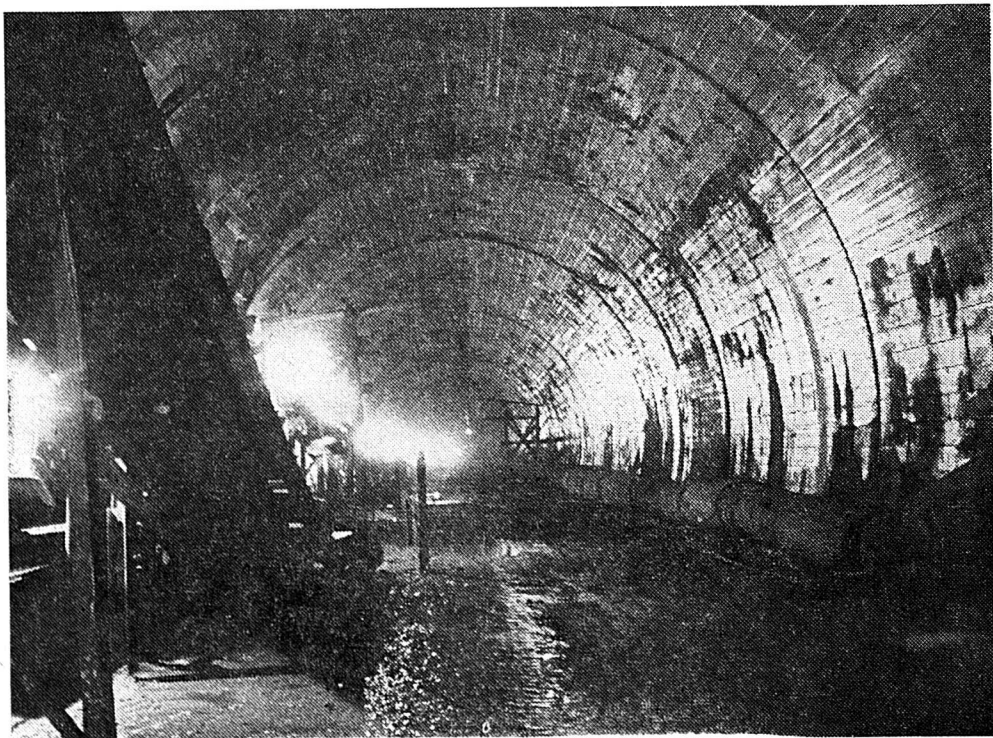
Ainsi est né ce journal, et tel est l'essentiel du pacte qui tacitement, sans notaire et sans papier, fut conclu, voici trente ans, entre M. Jules Pillet et le soussigné. Les clauses de ce contrat ont été scrupuleusement observées, sans infraction, tout au long de cette fructueuse collaboration. Aussi l'objectivité de nos articles fut-elle constamment reconnue et appréciée dans tous les milieux.

A cette tribune qui nous fut offerte, nous avons toujours exprimé librement notre pensée, sans entraves ni pression : on a pu nous voir tel que nous sommes. Et que ce sentiment de légitime fierté nous soit permis au moment où nous allons poser le plume : pendant des années le « Rhône » fut marqué de notre empreinte. Il faut croire que cela n'a pas déplu puisque le nombre des abonnés n'a cessé de croître et que beaucoup attendaient chaque semaine l'article signé CL...n.

Et si, malgré d'autres occupations absorbantes auxquelles nous nous devions, nous avons continué durant si longtemps cette tâche de journaliste — sans en porter le titre officiel — c'est grâce aux précieux encouragements oraux ou écrits de nos lecteurs, à tous ces amis connus ou inconnus que nous avons bientôt comptés dans toutes les régions du pays, mais surtout dans le grand district de Martigny.

(Lire la suite en page 3.)

CL...n.



L'ère des tunnels routiers

Les travaux sont menés rondement aux chantiers des tunnels du Grand-Saint-Bernard (photo ci-dessus) et du Mont-Banc. A ce sujet, nous publions dans le présent numéro une étude de M. Victor Dupuis, promoteur de l'œuvre et président de « Pro Saint-Bernard »

Nettoyages à sec * Pressing

TEVA
LENTURERIE VALAISANNE
Travail du spécialiste

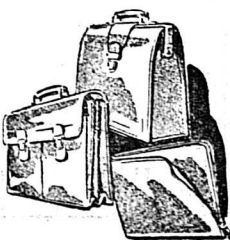
SIERRE — SION — MARTIGNY — MONTHEY

SERVIETTES D'ÉCOLE

n cuir depuis 13.80

Paul Darbellay Martigny

026 / 6 11 75



MORANDINE
APÉRITIF ANISÉ DISTILLÉ

GRANDS MAGASINS
Gonset
MARTIGNY

Il vient de paraître
notre
Catalogue jouets

N'ATTENDEZ PAS
AU DERNIER MOMENT POUR
FAIRE VOS ACHATS

Nous réservons
pour les fêtes



FOOTBALL

Les matches du dimanche 4 décembre

LIGUE NATIONALE A : Fribourg-Lausanne ; Fribourg-Winterthur ; Lucerne-Grasshoppers ; Servette-Bienne ; Zurich-Bâle ; Young Fellows-Chaux-de-Fonds.

Alors que les ligues inférieures bénéficient déjà partiellement du repos d'hiver, les témoins de notre football national devront encore accomplir quelques tours supplémentaires.

Chiasso, dernier au classement, recevra un autre faible et il ne nous étonnerait pas si les Valaisais mordaient la poussière une fois de plus. Fribourg profitera, nous l'espérons, de la visite de Winterthur pour augmenter son bien maigre bagage de points. Une défaite deviendrait presque « insupportable ». Lucerne est plus régulier que son adversaire et voudra se venger du grave échec face à la Fiorentina. Bâle et Young Fellows sont toujours un grand honneur. Servette est en pleine forme et avec ses stratèges Fatton, Nemeth et Georgy s'imposera à l'équipe de Bienne, redoutable certes, mais tout de même moins forte que les saisons précédentes. A moins que Derwall réussisse un coup de maître permettant aux Seelands d'emporter un point. Chaux-de-Fonds, le tombeur de Zurich, reviendra-t-il avec les deux points en « poche » ? Nous le pensons tout en sachant que le Letzigrund est une noix dure à croquer pour tous les visiteurs. Zurich et Bâle se valent à peu de chose près et un match nul ne serait pas pour nous surprendre.

LIGUE NATIONALE B : Aarau-Yverdon ; Berne-Brühl ; Cantonal-Martigny ; Schaffhouse-Bellinzone ; Sion-Lugano ; Nordstern-Cantonal.

Aarau sur son propre terrain du « Brüggelfeld » fait beaucoup de victimes. Yverdon devra se méfier de cet adversaire, qui en l'absence de techniciens, peut compter sur des éléments physiquement bien préparés et qui mettent volontiers la « semelle ». Faisons confiance aux Romands tout de même supérieurs dans les domaines de la technique et tactique. Après son match nul obtenu dans l'Oberland, dimanche dernier, nous pensons que les « capitalistes » battront Brühl, plus coriace sur son terrain qu'ailleurs. Martigny ne peut se payer aucun luxe lors de son déplacement à Neuchâtel où le recevra la modeste formation du Cantonal.

Renko devra préparer avec son soin habituel la composition de sa formation et avec des hommes tels que Kaelin, Giroud, Manz, Régamey, Pasteur, Coutaz, les frères Fischli ou encore Mauron et Pellaud il pourra présenter un jeu faisant capituler l'adversaire. La défaite contre Schaffhouse n'a nullement atteint le moral des hommes du Martigny-Sports et nous sommes persuadés qu'en jouant avec la volonté de vaincre et avec discipline, les Valaisiens reviendront avec les deux points de leur déplacement.

Nordstern s'imposera certainement à une équipe genevoise qui déçoit ses plus chauds partisans. Le deuxième Schaffhouse ne laissera pas échapper l'occasion d'enlever tous espoirs à Bellinzone, un autre prétendant, mais aux moyens inférieurs. L'équipe du nord possède une formation athlétique, travailleuse et puissante. Ajoutons à cela une excellente technique des avant et nous aurons trouvé le vainqueur certain de ce match intéressant. Le leader recevra aussi une équipe tessinoise, également un prétendant au titre suprême, et ce choc attirera à nouveau la foule des grands jours au Parc des Sports à Sion. Troger rétabli, la formation sera naturellement renforcée, et grâce à l'excellent compartiment défensif et en disposant de quelques joueurs opportunistes tels que Casser, Anker et Mekhalifa, Sion gagnera probablement la partie. Les Tessinois sauront se défendre, à ce sujet il n'y a pas de doute, mais au vu des résultats obtenus par cette équipe, nous constatons qu'à l'extérieur elle a souvent perdu contre des plus faibles. Son jeu rapide, ses reprises de volée spectaculaires qui caractérisent les joueurs du sud, plairont au public qui fait confiance à son équipe. La place de leader est en jeu et Sion saura s'en montrer digne une fois de plus. Vevey va au-devant d'un match très difficile. En cas de victoire, tout espoir lui serait permis alors qu'une défaite compromettrait gravement sa position au classement.

PREMIÈRE LIGUE : Boujean-Xamax ; Carouge-Forward ; Langenthal-Payerne ; Malley-Rarogne ; Monthey-Versix ; Berthoud-Sierre.

Boujean 34 est deuxième au classement et nous supposons que cette formation saura défendre avec succès sa place. Carouge et Forward ne s'aiment pas beaucoup et leur rencontre peut causer des surprises ; normalement les locaux devraient remporter la victoire. Le dernier classé ira à Langenthal où les hommes vengeront leur défaite de Sierre en battant très nettement même les Payernois. Malley a causé la surprise du jour en gagnant à Versix dimanche dernier, ce qui n'est pas à la portée du premier venu. Cette victoire nous cause quelques soucis pour Rarogne qui, tout en ayant retrouvé son gardien titulaire, A. Imboden, peine passablement durant ce premier tour. Il faudra que l'équipe haut-valaisienne redouble d'efforts pour glaner au moins un point à son adversaire qui revient très fort. L'équipe de Stefano rendra visite à Monthey après avoir battu, il y a quelques dimanches, Sierre dans son propre fief. Versix est une équipe présentant un beau football, simple mais direct. Les ailiers sont mis à contribution et compliquent donc singulièrement la tâche de la défense adverse, si cette dernière est trop « lourde ». Le centre-demi est un excellent constructeur et les Bas-Valaisiens feront bien d'appliquer un marquage très serré. Notre troisième représentant ira à Berthoud et une défaite serait trop grave pour que les Sierrois ne se défendent pas avec le maximum de cran et de volonté. A dix joueurs, suite à l'expulsion absolument insensée et ridicule de Camporini, les vaillants Sierrois ont prouvé ce dont ils étaient capables. Puissent-ils rééditer cet exploit face au leader qui, malgré tout, part légèrement favori.

DEUXIÈME LIGUE : Saint-Maurice-Viège ; Monthey II-Vernayaz I.

Deux matches seulement en ce dimanche électoral où Saint-Maurice recevra Viège en difficultés. Aussi, quant à nous, pas de problème en ce qui concerne le résultat final qui permettra aux Ageois de consolider leur place d'honneur et de leader. Monthey I aura la visite du deuxième, Vernayaz, qui talonne de très près Saint-Maurice. Si les réserves de Monthey peuvent aligner leur équipe au complet, la lutte risque d'être indécise jusqu'à l'ultime minute, cas contraire, les visiteurs ajouteront deux points à leur tableau.

TROISIÈME LIGUE : Lens-Sion II ; Montana-Grimisuat ; Saillon-Vouvry ; Leytron-Riddes ; U. S. Port-Valais-Saxon I.

Lens ne laissera aucune chance aux visiteurs qui ne jouent que pour leur plaisir. Grimisuat s'est enfin « réveillé » pour battre Saint-Léonard chez lui. Confirmera-t-il sa résurrection face à Montana démolalisé par ses récents échecs ? Un match nul pourrait très bien mettre d'accord les deux. Saillon profitera de la venue de Vouvry pour prouver que son succès contre Leytron n'était pas dû au duel digne des précédents. Match très intéressant celui qui opposera U. S. Port-Valais au leader Saxon. Ce dernier, tout en ayant gagné ses rencontres, ne nous fit pas une brillante impression et son adversaire de dimanche, qui revient très fort, saura lui prouver qu'une place de prétendant se mérite plus difficilement. La réponse appartient à Jean Gillioz, l'entraîneur et ses protégés.

QUATRIÈME LIGUE : Lens II-Brigue II ; Saint-Léonard II-Evolène I ; Ardon II-Erde I ; Evionnaz I-Saint-Gingolph II ; Saint-Gingolph I-Collombey II.

Programme réduit où les premiers de chaque groupe ne courent aucun danger. Lens II et Evolène récolteront des points, Erde en fera de même, alors que Saint-Gingolph I disposera aussi aisément de Collombey II. Evionnaz gagnera sans jouer, vu le retrait annoncé de son adversaire.

JUNIORS A : Interrégionaux ; Servette-Vevey ; Carouge-Martigny ; UGS - Monthey ; Lausanne - Xamax ; Yverdon-Cantonal ; Fribourg-Chaux-de-Fonds ; Central-Le Locle.

Beau match en perspective à Carouge qui n'est plus qu'à un petit point de son futur adversaire. Monthey ira également en terre genevoise et espérons que nos espoirs parviendront à atteindre leur objectif.

Deuxième degré : Chamoson-Conthey ; Savisè II-Ayent ; Muraz-Vouvry ; Vernayaz-Saint-Maurice.

JUNIORS C : Sierre I-Brig I ; Sierre II-Grône I ; Martigny II-Martigny I. R.

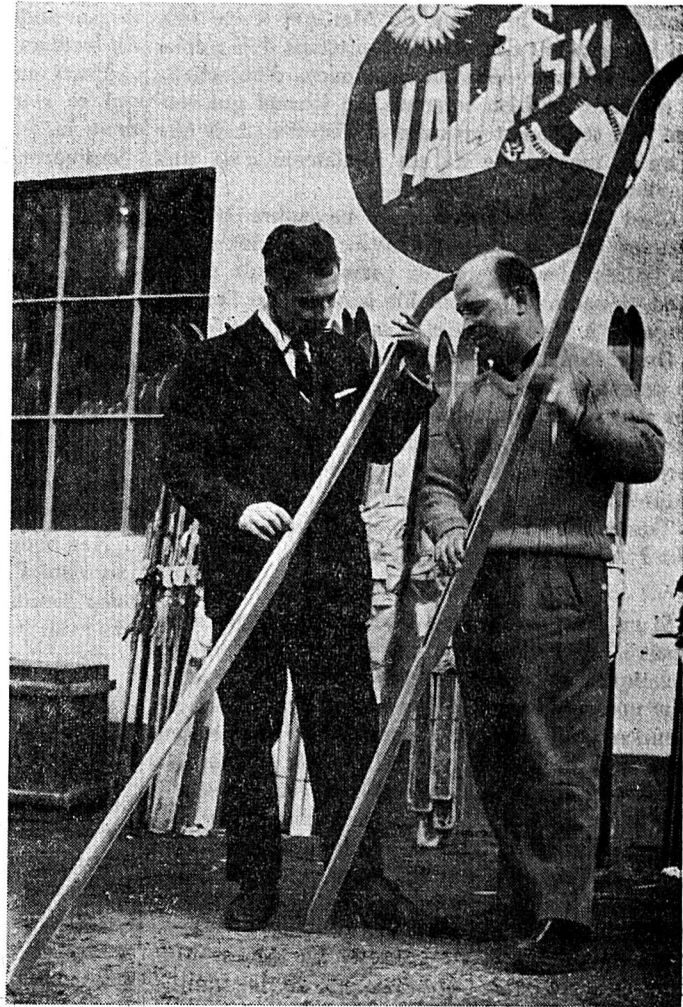
SKI

Heikki Luoma, entraîneur de nos coureurs de fond

Un être fin, musclé, cheveux blonds raides comme des poils de brosse, yeux bleus perçants et volontaires, mains fines, nerveuses, trente ans, marié, père de deux garçons, professeur de sports, voici Heikki Luoma pour la cinquième fois entraîneur de nos skieurs suisses de fond.

Heikki Luoma qui nous vient de Finlande — ré-

Toutes bonnes raisons qui ont incité M. Charly Veuthey à préparer un programme d'entraînement échelonné sur quatre ans, ceci dans le but de former nos espoirs et nos membres de l'équipe nationale dont la majorité sont des Valaisiens et en vue de présenter des équipes suisses de valeur à Zakopane et à Innsbruck dans deux et quatre ans.



Heikki Luoma s'intéresse vivement aux skis de fond valaisiens

servoir quasi inépuisable de champions — s'exprime en français et en allemand ; il pratique le ski de fond depuis l'âge de deux ans et a gagné ses premiers galons trois ans plus tard dans une course où plus de mille enfants se mesurent annuellement (amis Suisses alémaniques, prenez-en de la graine !).

Quel fut notre plaisir de le rencontrer hier après midi, à Saxon, où il vint prendre contact avec le nouveau chef de fond de la FSS, M. Charly Veuthey, de bavarder quelques instants, de lui demander ses impressions sur notre système d'entraînement, nos coureurs dont il connaît maintenant les possibilités, les qualités et les défauts.

Dans le domaine du fond, nous affirma-t-il en substance, les conditions essentielles pour obtenir un résultat sur le plan international sont si chères qu'on ne doit rien négliger dans le secteur de l'entraînement. On peut, dans les disciplines alpines, se targuer d'avoir formé des champions en une ou deux saisons ; mais pour éduquer un coureur nordique, il est impossible de prétendre à une performance quelconque dans un laps de temps aussi court : cinq à six ans sont nécessaires. Période d'entraînement longue et pénible, ennuyeuse parfois, où l'on doit tendre à obtenir une transformation physiologique de l'individu afin de lui inculquer le système de la régularité.

Or, les prédispositions physiques et physiologiques des Suisses ne sont-elles pas les mêmes que celles de leurs frères finlandais ? Il est donc faux de prétendre que l'on n'arrivera jamais à les battre ; il suffit de savoir ce que l'on veut, en tout premier lieu ; secondo avoir l'amour du ski de fond ; tertio adopter une méthode d'entraînement efficace susceptible de séduire les coureurs.

Heikki Luoma va plus loin encore. Il est inutile, dit-il, de vouloir débiter par l'apprentissage de la technique. Ce qu'il faut, c'est avant tout posséder une excellente condition physique, clé de résultats valables ; cette mise en condition physique doit donc commencer en été déjà pour qu'au début de l'hiver elle soit parfaitement au point. C'est seulement dès ce moment-là que l'on parvient à perfectionner sa technique, son style.

De l'avis d'Heikki Luoma, la personnalité de l'entraîneur n'a dès lors que peu d'importance car personne ne peut, en deux ou trois mois, préparer un coureur, aussi doué soit-il. C'est nettement insuffisant. Six mois par année sont nécessaires. Et l'entraîneur finlandais ne se fait pas faute d'affirmer qu'en Suisse on n'a que trop tendance à porter les alpins au pinacle tandis qu'on délaisse les nordiques dans ce qu'on appelle la formation de base.

— Je viens très volontiers, poursuivit-il, travailler en Suisse, mais je suis obligé de reconnaître que sans cette formation de base il sera très difficile, voire impossible d'obtenir des résultats aux Championnats du monde et au JO.

Notre chef de fond a, pour atteindre ce but — engagé pour quatre ans M. André Metzener, professeur de sport à Macolin, chargé de la mise en condition physique ;

— organisé des entraînements sur neige : à Mont-Soleil dès le 7 décembre (Oberwald s'il n'y a pas de neige dans la Jura) ; du 17 au 23 décembre à Loècheles-Bains pour l'équipe nationale et du 26 au 31 décembre pour les espoirs dans la même station.

D'autre part, les associations régionales auront recours aux services d'Heikki Luoma : celle de l'Oberland bernois demain et dimanche au Gantrisch, ensuite la Romande au Brassus, la Valaisanne à Loècheles-Bains du 14 au 17 décembre, etc.

M. Charly Veuthey a encore pris une excellente décision : l'entraîneur assistera nos coureurs dans toutes les grandes compétitions internationales, les conseillera, les aidera, les jugera aussi : du 5 au 9 janvier à Andermatt, du 12 au 16 janvier au Brassus, du 19 au 23 janvier aux Rousses, du 25 au 30 janvier à la Coupe Nurrikala, organisée par nos amis d'Aoste, compétition à laquelle nous pensons bien nous classer.

Autre innovation : parmi nos cinq titulaires et quinze candidats, on ressentira déjà en fin de saison quatre ou cinq de ceux susceptibles de participer aux championnats du monde afin d'éviter par la suite une course de sélection éternelle, où les coureurs s'épuisent inutilement avant les grandes compétitions. Ces derniers pourront donc vouer une attention toute particulière à la préparation individuelle dans une atmosphère de détente et de calme. A cet effet, un plan d'entraînement d'une durée de trois mois a été établi :

— quinze minutes de culture physique journalière plus			
— coureurs des	15 km.	30 km.	50 km.
promenade	85 min.	175 min.	275 min.
course	130 min.	200 min.	215 min.
	et 215 km.	375 km.	495 km.

Programme exigeant s'il en est qui fait honneur à l'esprit d'entreprise de M. Charly Veuthey. Avant de quitter Heikki Luoma, nous n'avons pas manqué de lui poser quelques questions sur la nutrition des coureurs de fond.

— Le genre de nourriture ne joue aucun rôle, nous fit-il répondre ; ce qui importe avant tout, c'est de ne rien changer à ses habitudes, manger à heures fixes afin de conserver une grande régularité du fonctionnement de l'appareil digestif. Se bourrer de sucre peu avant le départ d'une course est inutile, une erreur profonde, voire nuisible car cette substance n'a pas le temps d'être assimilée par l'organisme, à un point tel que cela peut briser l'équilibre physiologique d'un individu. Cet équilibre peut être rompu, il va sans dire, sur une distance de 50 km., raison pour laquelle les skieurs de grand fond mangent et boivent le long du parcours de façon à le maintenir.

Souhaitons à Heikki Luoma un bon séjour en Suisse et disons-lui : « Au revoir à Loècheles-Bains ! » Emmanuel BERREAU.

Les matches

du dimanche 4 décembre

MONTHEY Parc des Sports

Monthey I
Versix I

14 h. 30

SION Parc des Sports

Match des réserves

Sion
Lugano

12 h. 45

14 h. 30

HOCKEY

Coupe suisse

Sierre-Viège, 0-7
(0-3, 0-2, 0-2)

Patinoire artificielle de Graben, glace en excellent état, 1000 spectateurs, temps beau et froid, arbitres : MM. Toffel, de Lausanne, et Andreoli, de Sion.

Sierre : Nicolet, Zurbruggen-Bonvin, Benelli-Brunetti, Zwiissig-Zufferey-Bregy, Theler-Roten-Rouiller, Baumgartner, Pont.

Viège : A. Truffer, Meyer-G. Schmid, O. Truffer-Studer, Salzmann-Pfammatter-H. Truffer, E. Schmidt-R. Truffer, T. Truffer, Hug-Fankhauser-Nellen.

Peu d'ambiance pour ce match de Coupe suisse, dont seul le style rappelait qu'il s'agissait de la Coupe. D'un côté, les Viégeois ne se sont pas donné beaucoup de peine et, de l'autre, les Sierrois en ont eu beaucoup pour contenir les assauts de leurs adversaires. Les belles phases de jeu furent rares, les accrochages multiples, de sorte que les spectateurs ne purent pas sortir de leur réserve, sauf lors des déboulés de la première ligne viégeoise, notamment de Herold Truffer.

— Les hockeyeurs sédunois viennent de disputer un match amical contre Leysin. Ils l'ont emporté par 7 buts à 2.

AUTO-ÉCOLE TRIVERIO

Martigny

☎ 026 / 6 16 16 - 6 18 54

AUTO - MOTO - CAMION

Lutte contre le gel, l'appareil VADIGA

vous assure vos récoltes

B. et G. GAILLARD, Saxon, tél. 6 23 46 - 6 24 77

Un nostalgique adieu

(Suite de la 1^{re} page)

Amis inconnus d'abord, et pour lesquels nous avons été nous aussi, durant longtemps, une énigme. CL...n. ? Qui pouvait bien se cacher sous ces lettres dont l'association ne dit rien en elle-même ? Les initiés seuls pouvaient, avec ces sept signes composer notre prénom. Mais les autres ? Durant des années, CL...n. fut un inconnu même pour ceux qui imprimaient sa prose. C'est tout au plus s'il passait une ou deux fois l'an au bureau du journal pour parler de la pluie ou du beau temps avec le « patron » ou pour aller boire avec lui un verre au café d'en face.

Car il peut être dangereux pour un fonctionnaire ou un employé, qui veut garder toute sa liberté, d'exprimer dans un journal toute sa pensée sur les sujets les plus divers, surtout sur ceux touchant à l'activité ou à l'inactivité de ses supérieurs directs.

Finalement, et peu à peu, le voile a été levé sans danger pour CL...n. qui ne s'est pas révélé le factieux que certains redoutaient. Ses propos, si vifs qu'ils aient été à l'occasion, n'étaient cependant pas d'un démolisseur. Ils témoignaient d'un effort sincère en vue du développement économique et spirituel du pays, de l'amélioration du sort des humbles et des déshérités, de la conservation de l'esprit traditionnellement chrétien de nos populations valaisannes.

Des critiques ? Oui, bien sûr, et tout journaliste doit s'y attendre. On ne livre pas le bon combat, on ne défend pas des idées, sans se heurter à celles d'autrui. Critiques peu nombreuses cependant et presque toutes frappées au coin du même désir que nous de servir ; des coups d'épée donc et non de poignard, portés en face et qui ne font pas de profondes blessures, qui passent à fleur de peau, égratignant juste à point pour provoquer une saignée salutaire.

A tous ceux-là, mais surtout à nos fidèles lecteurs d'hier et d'aujourd'hui, à ceux qui nous ont accompagné dès le premier jour, nous adressons un nostalgique adieu avant de poser définitivement la plume. Nous regretterons cette présence que nous sentions toute proche, qui nous soutenait, nous réconfortait, nous animait. Oui, le « Rhône » nous manquera un peu.

Nous tenons aussi à adresser un merci spécial à toute l'équipe du journal chargée de l'impression et du tirage de nos papiers, aux employés affables et pressés, à tous ces ouvriers qualifiés et compétents. De M. et M^{me} Pillet, créateurs du journal, et de la famille tout entière avec laquelle nous avons œuvré en parfaite amitié, nous conserverons le meilleur souvenir.

Et pour terminer, qu'il nous soit permis de regretter ce bon journal encore tout alerte, qui fut un peu notre enfant aussi, puisque nous lui avons tracé un chemin qu'il a suivi sans heurt durant une trop brève existence.

Pourtant, quelle qu'ait été sa destinée, nous aurions abandonné notre collaboration au 31 décembre 1960 : l'âge est inexorable et il fixe tout de même certaines limites. Mais nous aurions été heureux de voir le « Rhône » continuer une tâche utile et féconde ; au couchant de notre vie nous aurions suivi d'un regard attentif les nouveaux sillons tracés par nos successeurs dans la perspective d'abondantes moissons. Mais les dures nécessités de la vie en ont décidé autrement.

Aussi n'est-ce pas sans nostalgie que nous recevons le « Rhône », notre « Rhône », pour la dernière fois. CL...n.



Pour la pluie et les jours gris

Manteau « trois saisons », en Stoffels Aquaperl, avec poches en biais, empiècement piqué et petites fentes sur les côtés. La longueur est idéale également pour la voiture. C'est un modèle Amiral Baerlocher, à Rheineck

Le « Mirage III » et le « Draken-35 » devant le Conseil fédéral et la commission de défense nationale



En bas, deux avions français « Mirage III » et, en haut, l'appareil suédois « Draken-35 avec tout son armement, qui comprend entre autres 19 fusées Bofors de 7,5 cm., alignées devant l'avion.

Alors que la réforme de l'armée n'attend plus que le vote du Conseil des Etats pour entrer dans les faits, une autre décision, capitale pour l'avenir de notre défense nationale, est arrivée à échéance : celle relative au choix d'un nouvel appareil de combat. On sait que la place qu'aurait dû occuper le P-16 est vacante depuis deux ans et demi bientôt et que le crédit de 441 millions de francs qui avait alors été ouvert par les Chambres n'a pas été utilisé. Dans l'interval, et en dépit de la livraison — commandée antérieurement à l'abandon du P-16 — de 100 « Hunter », notre arme aérienne a subi un dangereux vieillissement : les « Vampire » ne sont plus guère aptes qu'à des tâches d'écologie et les « Venom » arrivent à leur tour à bout de souffle. Quelque soit le futur plafond (300 ou 400 avions) fixé à notre aviation, il importe de procéder, dans les délais les plus brefs, à un « rajeunissement » du parc des appareils de combat,

afin d'assurer aux troupes de terre la protection dont elles ont besoin et de sauvegarder l'intégrité de notre espace aérien.

Les essais succédèrent aux études, les comparaisons aux essais avant que sur les sept avions envisagés de prime abord deux seulement puissent être retenus : le « Mirage III » français et le « Draken » suédois.

Afin de pouvoir se prononcer avec le maximum de chances, les autorités militaires se sont résolues à soumettre les deux « finalistes » à un complément d'examen sur le plan technique. Dans ce but, un « Draken » et trois « Mirage » sont arrivés il y a une dizaine de jours en Suisse. Ils ont été présentés mercredi 30 novembre au Conseil fédéral, aux membres de la commission de défense nationale ainsi qu'à la presse, au cours d'une série de démonstrations au sol et en plein vol. La décision finale n'interviendra pas avant les premiers mois de 1961.

Depuis lundi 5 décembre prochain, tous nos abonnés recevront le

Nouvelliste du Rhône

premier quotidien valaisan du matin

Si un retard devait se produire dans la distribution, veuillez demander votre journal à

Administration du

Nouvelliste du Rhône

rue de l'Industrie

Sion

téléphone 027 / 2 31 51 - 2 31 52



Enfants, soyez prudents, le danger vous guette à chaque instant !

Gastronomie

au fil du Rhône



HOTEL CENTRAL

Menu du dimanche 4 décembre 1960

Délices d'Ostende frites
Sauce mousseline

—
Consommé Xavier

Poulet du pays braisé aux morilles

ou

Entrecôte grillée « Parisienne »

Endives meunières

Pommes galettes

Salade

Coupe Mandarine glacée

Menu complet Fr. 8.—, sans 1^{er} Fr. 6.—

Nouveau Café-Restaurant-Relais

„Supersaxo“ SION

Passage rue de Lausanne-
rue de Conthey
B. METRALLER, chef de cuis. (ci-dev. Hôtel Suisse, Saxon)

Restaurant du Grand-Quai - Fröhlich

En plein air

Raclettes, poulet à la broche, fondue bourguignonne, etc. Assiettes valaisannes bien garnies
Entrecôte Café de Paris — Choucroute garnie

Chaque mois,

les meilleures plumes

du canton dans

TREIZE ETOILES

Reflets du Valais

la revue en marche d'un pays en marche

- ART
- ACTUALITÉ
- FANTAISIE
- ÉCONOMIE
- NOUVEAUTÉ
- LES PLUS BELLES PHOTOGRAPHIES

« Treize Etoiles » fait un effort considérable pour vous intéresser et apporter loin au-delà de nos frontières, toujours plus vivant, le message du Valais.

Jugez-en par vous-même !

Abonnez-vous, dès aujourd'hui, pour quatorze mois au prix d'un an, soit

Fr. 15.-

Étranger Fr. 22.—

A découper et retourner à l'Administration de « Treize Etoiles », Imprimerie Pillet, avenue de la Gare, à Martigny

Je souscris un abonnement à la revue illustrée « Treize Etoiles » pour 1961, au prix de Fr. 15.— (étranger Fr. 22.—) que je verse au compte de chèques II c 4320. Les deux numéros de novembre et de décembre 1960 me seront envoyés gratuitement.

Adresse exacte : _____

Lieu : _____

Date : _____

Signature : _____

Danièle dans la fosse aux lions

Un petit jardin zoologique privé est en voie de fondation à Nyon, sur l'initiative d'un jeune ami des animaux M. Marcel Beauverd ; on pense que l'ouver-



ture publique aura lieu au mois de décembre. Le Zoo de Bâle a témoigné de sa sympathie pour son « petit frère » romand en envoyant un cadeau bien-venu : quatre petits lionceaux qui n'ont que quatre mois, ce qui les rend assez inoffensifs pour permettre même à une dame de pénétrer dans leur fosse.

Sous la présidence de M. Lampert...

La commission du Conseil des Etats pour les chemins de fer fédéraux, siégeant sous la présidence de M. Lampert, président du Gouvernement valaisan et en présence de M. Gschwind, président de la direction générale, a examiné le budget des Chemins de Fer Fédéraux pour l'année 1961 dont elle recommande à l'unanimité l'approbation.

Personne pour le secourir

On a découvert à Cortèbert le cadavre de M. Victor Tellenbach. Vivant seul dans son logement, le malheureux avait fait une chute dans l'escalier, il y a quelques jours, et s'était fracturé le crâne.

Le budget de la ville de Soleure

La commune des habitants de Soleure a discuté du budget de 1961. Le budget prévoit 9,87 millions de recettes, 9,86 millions de dépenses et un excédent de recettes de 1351 francs.

Le référendum sur l'essence : déjà 120.000 signatures

Le secrétariat du comité référendaire contre une taxe exagérée sur les carburants communique que jusqu'à fin novembre le nombre des signatures recueillies pour appuyer la demande de referendum à propos de l'arrêté fédéral concernant la perception d'une surtaxe sur les carburants pour financer les routes nationales a largement dépassé 120.000. Lorsque la légalisation par les autorités communales sera intervenue, cette demande tendant à provoquer une consultation populaire sur cette surtaxe douanière sera déposée à la chancellerie fédérale. Le Conseil fédéral envisagerait, paraît-il, de fixer la votation au début du mois de mars 1961.



Monsieur et Madame Amé de Cocatrix et leurs enfants, à Malleray ;
Le Docteur et Madame Clerc-de Cocatrix, à Genève ;
Mademoiselle Ariane de Cocatrix, à Bâle ;
Madame Maurice de Cocatrix, ses enfants et petits-enfants, à Vevey, Martigny et Berne ;
Monsieur et Madame Francis Weltert et leurs enfants, à Lyon ;
Monsieur et Madame Jean Weltert et leurs enfants, à Lyon ;
Le Docteur et Madame Jean Gadot et leurs enfants, à Ambérieu ;
Madame Franz Weltert, à Lyon ;
Mesdames L. Giroud et M.-L. Bessi-Ganio, ses fidèles gardes ;
Les familles parentes et alliées, en Suisse et en France ;

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Paul de Cocatrix

leur chère mère, belle-mère, belle-sœur, grand-mère, tante, grand-tante et cousine, décédée à Martigny le 30 novembre 1960, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Martigny le samedi 3 décembre à 10 h. 15.

Domicile mortuaire : place Centrale, à Martigny.

R. I. P.

« Treize Etoiles »

Reflet mensuel de la vie valaisanne

La prévention des accidents dans l'armée

Les nouvelles mesures préventives contre les accidents de la circulation militaire annoncées récemment ont été appliquées aux troupes actuellement au cours de répétition sous forme d'examen de conduite sensiblement plus sévères et de contrôles techniques poussés des véhicules. Il était prévu de faire passer à 1874 militaires entrant au service l'examen de conduite des véhicules lourds. Environ la moitié d'entre eux ont pu être dispensés, vu que par leur formation et leur activité civile de chauffeur, ils offraient les garanties suffisantes de conduire leur véhicule avec la sûreté requise.

Sur les quelque 900 militaires ayant subi l'examen, un peu plus de 100 ne répondirent pas aux exigences minimums et furent par conséquent jugés inaptes à la conduite de véhicules lourds. Simultanément, les véhicules étaient vérifiés avant d'être remis à la troupe. Ce contrôle, effectué par des experts neutres mis à disposition par les offices cantonaux de la circulation, a porté sur 655 véhicules au total.

Trains spéciaux pendant les vacances

Pendant les mois de juillet, août et septembre, soit pendant la période de vacances, 855 trains spéciaux ont été mis en marche à destination et en provenance de l'Italie dans le trafic régulier des agences de voyage. Ils ont transporté, en chiffre rond, 355.000 voyageurs contre 378.000 pour la période correspondante de l'année dernière. A l'occasion des Jeux Olympiques qui se sont déroulés du 25 août au 11 septembre à Rome, six paires de trains spéciaux ont circulé d'Angleterre par Bâle et le Gothard et quatre en provenance d'Allemagne.

Le Conseil fédéral déclare la guerre au mildiou du tabac

Le Conseil fédéral a pris récemment un arrêté sur la lutte contre le mildiou du tabac. Les mesures décrétées doivent permettre d'éviter de nouvelles épidémies ou, du moins, d'en retarder l'apparition. La culture des plantes-hôtes du mildiou, celle des tabacs ornementaux en particulier, est interdite, et les producteurs de tabac ont tenu de soumettre leurs cultures à un traitement préventif. Les plantes de tabac utilisées à des fins expérimentales dans les laboratoires, stations d'essais et instituts font l'objet de dispositions spéciales, à titre de précaution.

En l'an 2000 la Terre aura 5 milliards d'habitants

Notre planète augmente de population au cours des âges, le fait en est bien connu. Mais cet accroissement très lent au cours de l'histoire se fait de plus en plus rapide et suit la marche accélérée du progrès.

En plein Moyen-âge, en l'an 1000, la Terre ne comptait que 275 petits millions d'habitants. Il faut plus de sept siècles pour doubler ce chiffre modeste. Mais nous entrons dans les temps modernes. En moins d'un siècle, nous atteignons le milliard. Et la progression se fait inexorable : 1,5 milliard en 1900, près de deux milliards en 1925, et plus de 2,5 milliards de nos jours.

Et les prévisions pour les années à venir donnent le vertige. On pense que la population de la Terre atteindra 5 milliards en l'an 2000 et, tenez-vous bien, 28 milliards en l'an 2200, soit dix fois plus d'habitants que la Terre en porte aujourd'hui.

Optimisme ou pessimisme ?

Une progression aussi sensible bouleverse complètement l'équilibre économique et politique des différentes nations et pose des problèmes aussi bien sur le plan régional que continental, et chaque peuple, chaque continent, chaque race doit activement trouver la solution de ses propres équations. L'interférence est même telle entre différentes nations que les problèmes de telle ou telle nation doivent être étudiés à l'échelon mondial.

Les blancs ne peuvent ignorer que des millions de petits Indiens crèvent de famine, que les Japonais sont pressés dans leurs îles comme dans une boîte à sardines, et, qu'en retour, certaines terres très riches d'Ethiopie, du Brésil et de plusieurs autres pays pourraient être dix fois plus productives que ne l'est notre pays tout entier si on les arrachait à la friche.

Les pays sous-développés sont les plus prolifiques, et tandis que leurs autorités luttent de toutes leurs forces contre la natalité, et exhortent leurs citoyens à ne mettre au monde qu'un seul enfant bien nourri, plutôt que trois à dix bambins crevant la faim, la Russie a ajouté une nouvelle centaine à ces deux-cent millions d'habitants et la France offre de telles primes à la natalité que certains de nos voisins basent leur budget sur ces allocations bienvenues et substantielles.

Si certains pays optimistes pensent qu'ils peuvent décupler le chiffre de leurs ressortissants, le problème crucial de l'accroissement de la population mondiale ne s'en pose pas moins et réclame une solution rapide et efficace. Un sociologue américain affirme que dans six cents ans, si on laisse les choses aller leur train, il n'y aura plus que des places debout sur la terre, avec plus d'un être humain par mètre carré.

Un seul remède. Les guerres, les accidents automobiles, les épidémies ne font qu'enrayer cette marche inexorable et ce ne sont pas les catastrophes qui nous donneront la clé du problème. Seul le contrôle des naissances peut nous arrêter sur cette pente fatale, avec, comme adjuvant, une meilleure répartition des possibilités économiques de notre globe. G. Carrel

Land-Rover - Jeep Willys Tous véhicules tout terrain Camions Diesel

Réparation, entretien, transformation
par spécialistes suisses diplômés

Tarif à forfait sans dépassement
Nombreuses références

GARAGE DES ALPES

R. AUBORT MARTIGNY BOURG
☎ 026 / 6 12 22

Café-Restaurant de la Poste

Martigny-Bourg

La boucherie est faite !

Atriaux maison, saucisses aux choux, etc.

Se recommande : M^{me} Farquet.

Déménagements et autres transports

Pommes de terre
de consommation et fourragères
Paille, produits antiparasitaires

MUGNIER - Fruits en gros
Martigny-Bourg

Tél. 026 / 6 11 77

Appartement

de 5 pièces, tout confort, à louer, 2^e étage, Square-Gare, Martigny, Fr. 180.— par mois, libre tout de suite.

☎ 026 / 6 02 38.

A vendre

brebis portantes

1 an et plus, Blanc des Alpes croisées Ile-de-France, ainsi que

moutons de boucherie

Prix intéressants.

S'adresser chez Edouard Dorsaz, Fully, ☎ 026 / 6 30 26.

Boucherie Chevaline

Martigny-Bourg

Samedi

poulain

Tél. 026 / 6 00 51

A louer à Martigny-Bourg

appartement

3 chambres, cuisine, salle de bains, cave, bucher. S'adresser au journal sous R. 4835.

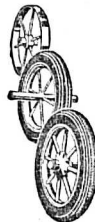
Immeuble Square Poste II

A louer à partir du 1^{er} décembre 1960

1 appartement

de 3 pièces, 1 hall, tout confort. S'adresser au concierge, M. Martinet.

ROUES



essieux, freins pour tous véhicules agricoles, avec pneus, ou pneus pleins. Changement du cercle pour roues à pneu

Roues pour brouettes, fabrication de véhicules tous genres.

Fr. Böggi, Langenthal - 20 ☎ 063 / 2 14 02

Référendum du produit laitier

La Suisse, PAYS DE LIBERTÉ ! Assez de dictature ! Du produit laitier, nous voulons la liberté, en votant

NON

le 4 décembre. Signé : Un négociant.

Pour réussir, apprenez

l'anglais en Angleterre

A L'ANGLO-CONTINENTAL SCHOOL OF ENGLISH A BOURNEMOUTH

Ecole agréée par le Ministère anglais de l'Instruction publique

Cours de 3 à 9 mois - Cours spéciaux de 5 à 8 semaines - Cours de vacances en juillet, août et septembre - Préparation de tous les examens anglais d'une réputation internationale.

Prospectus et renseignements gratuits par notre Secrétariat pour l'Europe Occidentale:

SECRETARIAT ZÜRICH S.A. POUR L'ACSE

Seefeldstrasse 45, Zurich 8, Téléphone (051) 34 49 33 et 32 73 40

Penser

Vêtement

c'est penser

„Monsieur

Le spécialiste pour homme

Ville - Sport

Roger Krieger - Martigny - Verbier

Place Centrale

Place Centrale

A louer tout de suite à l'avenue de la Gare, à Martigny,

appartement

3 1/2 pièces, tout confort. ☎ 026 / 6 17 14 ou 026 / 6 18 04.

Camions pour enfants

très solides, pont basculant, avec remorque, longueur 115 cm., axes transversales, Fr. 25.50 seulement.

F. Buchs, Wydi, Frutigen (B. O.).

Occasions

Chevrolet-Corvaire 1960

véhicule encore sous garantie, prix exceptionnel ;

Opel-Record 1958 / 59

toit pliant ;

Opel-Record 1955

Opel-Record 1954

décapotable ;

VW 1960

entièrement houscée ;

VW 1956

équipée spécialement pour attel. caravane, radio, ainsi que diff. accessoires, voiture première main.

Toutes ces voitures sont en parfait état de marche et bien soignées. Facilites de paiement. Echanges éventuels.

GARAGE CASANOVA SAINT-AURICE

☎ 025 / 3 63 90

Noix nouvelles

5 kg. Fr. 7.80, 10 kg. Fr. 15.—, plus port. G. Pedrioli, Bellinzona.

A vendre à FULLY vache

en cuivre avec robinetterie et douche, contenance 125 litres, ainsi que son foyer, avec ou sans baignoire.

S'adresser au journal sous R. 2373.

On demande

jeune fille

pour le ménage.

S'adresser à la Boulangerie Tailless, Martigny-Bourg, ☎ 026 / 6 19 05.

Je demande

personne

d'un certain âge pour garder 2 enfants (7 mois et 4 ans) chez moi, nourrie à midi. Salaire à discuter.

S'adresser au journal sous R. 4860.

On demande pour entrée tout de suite

1 fille de salle

1 fille d'office

1 sommelière

1 jeune fille

pour aider au ménage.

S'adresser au Restaurant Sur-le-Sceux sur Martigny, ☎ 026 / 6 01 53.

Cause double emploi, à vendre

frigo

« Sibir ». Prix Fr. 150.—, S'adresser à Bernard Gallay, Les Marronniers C, Martigny.

On demande

vendeuse

S'adresser à la Boulangerie Lonfat, Martigny.

A vendre

1 motoculteur « Bringartz »

d'occasion, 5 CV, avec remorque et fraise.

S'adresser chez Joseph Desfaves, Riddes, tél. 027 / 4 71 29.

A vendre

truie

portante avec petits de 8 tours.

S'adresser à Robert Terret-taz, Martigny-Bourg.

ELNA

MACHINES A COUDRE

La triple couture, acclamée, porte ELNA à son apogée !

Représentant officiel

M. Witschard

Martigny-Ville

☎ 026 / 6 16 71

L'IMPRIMERIE PILLET

n'imprimant plus le « Rhône » depuis le 5 décembre
pourra se consacrer entièrement aux autres

travaux d'impression

Propagande publicitaire

Périodiques et éditions

Création de toute publicité touristique

Prospectus pour hôtels, sociétés de développement

Étiquettes pour bouteilles

Tous les imprimés de bureau

Revue illustrée « TREIZE ÉTOILES »

Avec leur nouveau département

Offset

les ateliers graphiques Pillet

SPÉCIALISTES DE LA COULEUR

pourront mieux vous conseiller et mieux vous servir

IMPRIMERIE PILLET MARTIGNY

Téléphone 026 / 6 10 52 - 6 10 53

L'ère des tunnels alpins

Les deux tunnels complémentaires du Mont-Blanc et du Grand-Saint-Bernard

Le complexe routier européen des tunnels

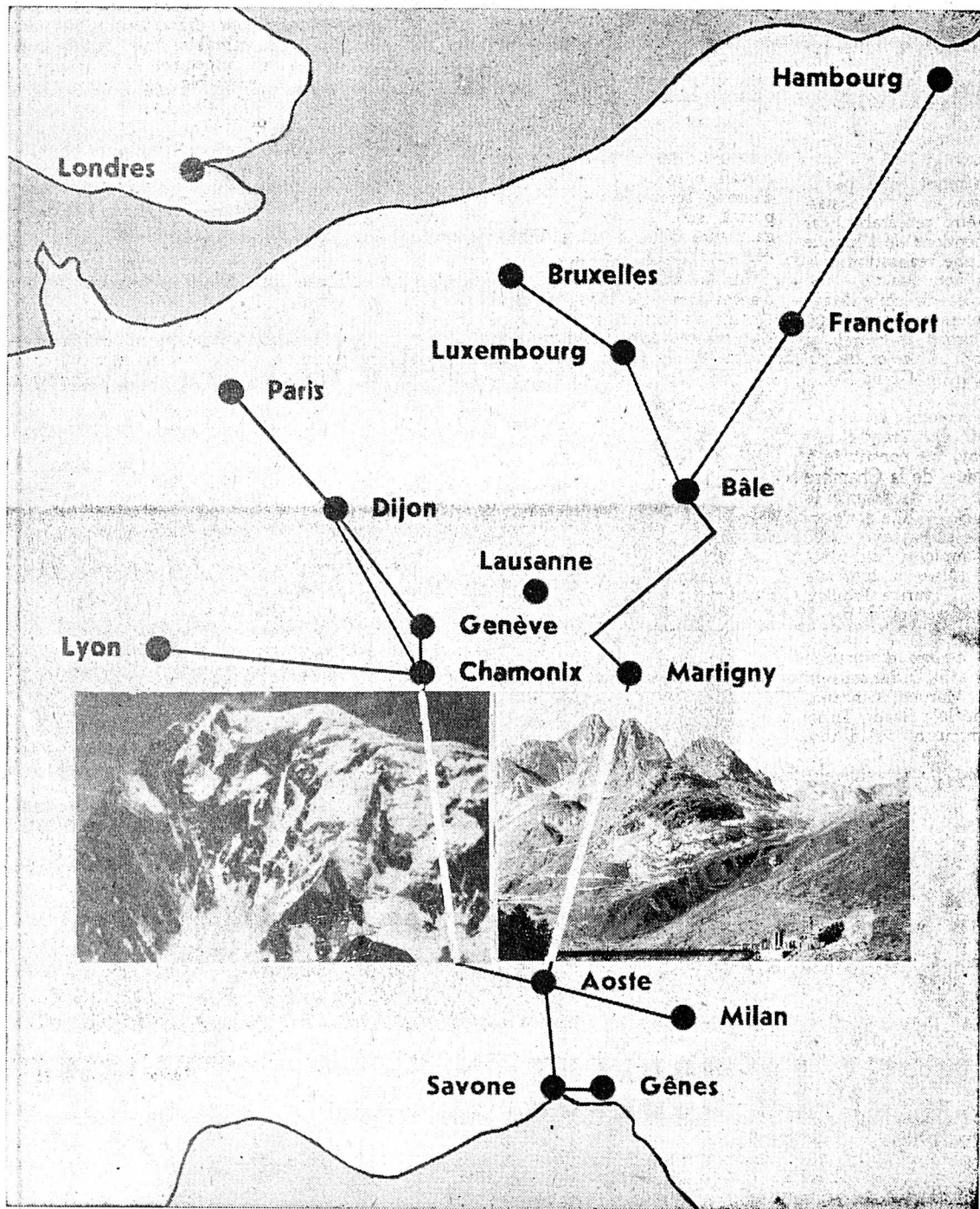
Il y a quelques années, il existait une sorte de concurrence entre les deux tunnels routiers du Grand-Saint-Bernard et du Mont-Blanc. Des polémiques même étaient amorcées et les partisans réciproques observaient avec une farouche attention les progrès ou les reculs des projets. Aujourd'hui, cette opinion vaine et ridicule est complètement reléguée dans le passé et il est admis unanimement que les deux tunnels, loin d'être concurrents, sont complémentaires. En effet, si l'on regarde un instant la carte géographique, on s'aperçoit que, pour franchir la barrière des Alpes, considérée autrefois comme infranchissable, ces deux tunnels, en vertu de leur situation géographique particulière d'abord, puis de l'identité de culture, de langues, de folklore de leurs populations respectives sont désormais étroitement unis dans l'histoire européenne de demain.

C'est ce qu'ont compris notamment les promoteurs du triangle de l'amitié Aoste-Martigny-Chamonix dont le but primordial est de promouvoir, entre ces trois villes frontalières des Alpes, un vaste courant touristique et économique et un mouvement puissant d'échanges culturels, folkloriques, sportifs, etc.

C'est ce qui se réalise d'ailleurs, pratiquement, par des manifestations de tous genres de plus en plus nombreuses dans les régions réciproques.

Mais, au delà de ces considérations régionales, il faut souligner le fait capital que les tunnels du Mont-Blanc et du Grand-Saint-Bernard sont devenus les voies de communications européennes idéales entre le nord et le sud de l'Europe joignant la mer du Nord à la mer Méditerranée, les ports de Hambourg, du Havre, aux ports de Gênes et de Savone.

C'est dans ce contexte géographique européen qu'il faut situer exactement les problèmes touristiques des deux tunnels complémentaires, désormais unis étroitement dans un destin identique aux conséquences prodigieuses.



LE MONT-BLANC

Les précurseurs

Toute réalisation importante a eu des précurseurs, au cours des siècles antérieurs. Cela est dans l'ordre des choses. En effet, une idée nouvelle heurtée, de prime abord, les situations acquises et soulève toujours les sourires sarcastiques, les haussements d'épaules dédaigneux, les rires supérieurs des sceptiques et des soi-disant réalistes. Cela n'est pas bien grave!

L'Histoire a démontré, en d'innombrables exemples, que les « utopies » sont toutes devenues de vivantes réalités, dans un temps très court, et que souvent elles ont dépassé largement l'utopie ou l'idée primitive. Il en fut de même pour le tunnel du Mont-Blanc.

Les projets ferroviaires

Déjà en 1844 — c'était l'époque des chemins de fer naissants — un projet

de chemins de fer a porté un coup décisif à l'industrie ancienne des cochers-postillons et aux diligences tirées par des chevaux piaffants ou placides, sur un rythme paisible, lent et régulier, l'apparition de l'automobile a bouleversé complètement les conceptions classiques et elle est entrée en concurrence sérieuse avec les chemins de fer. C'est la raison pour laquelle, en 1928, trois personnalités, MM. Antoine Bron, conseiller d'Etat genevois, le sénateur italien Puricelli et le défenseur du tunnel ferroviaire français Arnold Monod, s'adaptant aux nécessités impérieuses de l'évolution technique, abandonnent l'idée d'un tunnel ferroviaire pour lui restituer celle d'un tunnel routier sous les Alpes.

Ils mettent sur pied le programme dit de la « Route Blanche » propre à réunir la grande liaison Nord-Sud : Paris-Dijon-Genève au territoire italien.

Mais cela se passait en 1928 ! Ici, comme ailleurs, les projets s'effondrent dans les commissions, les lenteurs de la procédure, la masse inerte de l'indifférence ou du scepticisme, mais ceux qui avaient foi dans l'idée — celle qui non seulement transporte mais encore transperce les montagnes — maintiennent le flambeau allumé...

Et, un jour, leurs efforts et leur patience seront récompensés. En effet, en Italie, le comte Dino Lora Totino, gros industriel du Nord, prend, en 1945, la présidence du Syndicat italien d'études techniques et financières pour le percement du Mont-Blanc.

Des contacts sont également pris avec les milieux officiels et économiques de Genève et de la France.

Le 15 mai 1946, une percée symbolique est effectuée à Entrèves conformément à la devise : « Le commencement est la moitié du tout ». Mais ce n'est, pour l'instant, qu'un symbole riche d'espoir... L'idée fait son chemin dans les esprits.

En 1946, des personnalités de Haute-Savoie, de Genève, en liaison avec la vallée d'Aoste, créent le Comité international pour le percement du Mont-Blanc.

Les congrès se multiplient et prennent des résolutions platoniques qui ameutent cependant l'opinion publique et portent finalement le problème sur le plan politique et parlementaire.

Il nous paraît vain d'entrer dans les détails de ces innombrables rencontres et discussions interminables, sinon pour constater qu'elles finissent quand même par aboutir positivement.

En juillet 1954, en effet, le Parlement et le Sénat italien adoptent le projet de loi portant ratification et exécution de la convention de Paris du 14 mars 1955, signée par les gouvernements respectifs.

En mars et avril 1956, le Grand Conseil pour le canton de Genève et le conseil municipal pour la ville de Genève, votent le crédit respectif de 3 millions, soit au total une somme de 6 millions de francs suisses pour leur participation à la société anonyme en formation.

Mais il fallait encore l'adhésion définitive du Parlement français qui tardait quelque peu.

Ici, nous devons ouvrir une parenthèse pour souligner que, parallèlement, des efforts étaient entrepris en Suisse et en Italie pour la réalisation du tunnel routier sous le Saint-Bernard.

La peur d'une concurrence éventuelle eut son côté positif et il faut se féliciter, aujourd'hui, de cette course de vitesse entre les deux tunnels, qui vaut sans doute mieux que la course aux armements.

C'est ce qui résulte notamment des interventions à la Chambre française des

députés de la Haute-Savoie et notamment de M. Henri Briffod, député de Bonneville, qui s'exprimait ainsi :

« Vous savez comme moi qu'à l'heure actuelle un fort mouvement s'est dessiné en faveur du tunnel du Grand-Saint-Bernard, en Italie comme en Suisse, puisque seul le canton de Genève est favorable au tunnel du Mont-Blanc alors que le reste de la Suisse est favorable au tunnel du Grand-Saint-Bernard. Nous avons donc à choisir entre une voie routière Nord-Est qui irait de Hambourg à Rome par Berlin et le Saint-Bernard, solution extrêmement préjudiciable sans aucun doute aux intérêts français et le tunnel du Mont-Blanc situé sur l'axe Londres-Paris-Rome. Voilà donc le danger. Si nous hésitons, si nous ajournons de nouveau la décision, ce sera l'axe Nord-Sud qui sera choisi de préférence à un autre et la France aura perdu la chance qui lui est offerte d'avoir une grande voie routière internationale et de gagner la bataille pour les communications intereuropéennes ».

M. Georges Pianta, député-maire de Thonon-les-Bains, prenait à son tour la parole en ces termes : « Entre les deux itinéraires retenus par les techniciens, le Mont-Blanc ou le Grand-Saint-Bernard, lequel établirait une liaison Nord-Sud : Hambourg-Rome ; nous serions écartés. L'Italie a choisi l'Italie-France sous le Mont-Blanc. Depuis de trop nombreux mois, elle attend la décision française. L'Italie n'acceptera qu'une seule alternative : le Mont-Blanc ou le Grand-Saint-Bernard. Elle refusera de participer au financement d'une autre percée à travers les Alpes françaises ».

» Prenons garde à la menace qui est sérieuse. Si elle se réalisait, nous porterions le poids d'une lourde responsabilité ».

» Le percement du Mont-Blanc est inscrit dans la configuration géographique des lieux. Par la vallée de l'Arve et par le seuil de Mégève, un sillon alpin assure du côté français un accès aisé jusqu'au fond du val de Chamonix. En provenance de Milan ou de Turin par Ivry et le val d'Aoste, l'automobiliste pourra utiliser un éventail de routes menant à Grenoble, à Chambéry, à Lyon, à Bourg, à Dijon ou à Genève ».

Ces interventions étaient très significatives.

Elles ont certainement penché dans la balance puisque, finalement, la Chambre française approuvait le projet de tunnel routier sous le Mont-Blanc par une majorité écrasante de 530 oui contre 16 non. Le chanoine Kir, maire de Dijon, devait préciser : « Prenez une règle et posez une extrémité sur Paris et l'autre sur Rome. Vous constaterez que cette règle passe par Genève et le Mont-Blanc ».

Ce vote fut décisif et permit ainsi à cette œuvre immense d'entrer dans les grandes réalisations du XX^e siècle.

Aspects financiers du tunnel du Mont-Blanc

Les évaluations des experts sont faillibles, comme toutes les opinions humaines. Mais il fallait partir de données plus ou moins précises. Le trafic touristique est estimé à 300 000 voitures et à 500 000 et 1 million de voyageurs par année.

Ces chiffres sont considérés comme un minimum. Si l'on calcule que la perception des droits de péage sera de 5 francs suisses en moyenne par personne, les recettes annuelles atteindraient ainsi une somme de 2 500 000 francs et permettraient ainsi de constituer à raison de 2,5%, la rentabilité d'un capital global de 100 millions de francs suisses, qui est le coût probable minimum de l'œuvre. Ces chiffres apparemment élevés, de primordiale utilité publique, sont encore une goutte d'eau dans la mer à côté, par exemple, des dépenses astronomiques d'ordre militaire lesquelles sont au surplus économiquement improductives. Mais ceci est une autre histoire !

La répartition des dépenses

Elle est établie comme suit (en francs suisses) :

1. France : Etat français, 20 millions ; privés et collectivités publiques, 1,7 million ; total 21,7 millions.
 2. Italie : Etat italien, 20 millions ; collectivités publique, 6,4 ; privé (usines Fiat), 2,9 ; total : 29,3 millions.
 3. Genève : ville et Etat, 6 millions.
 4. Emprunt : 42 millions.
- Total : 100 millions.

L'itinéraire du tunnel du Mont-Blanc

Le tunnel du Mont-Blanc pourra réunir la Grande-Bretagne au sud de l'Europe par l'itinéraire dit de la « Route blanche » appelé « regina viarum » — la reine des routes — en passant par Paris, Fontainebleau, Sens, Auxerre, Avallon, la Bourgogne aux vins veloutés, la ville de Dijon gastronomique célèbre par le tonitrueux chanoine Kir, Dôle, le berceau du grand Pasteur, pour atteindre enfin, par le col de la Faucille, la belle cité de Genève, la ville des Nations.

De Genève, il sera aisé d'atteindre la Côte d'Azur et l'Italie par le tunnel du Mont-Blanc partant de Chamonix pour déboucher à Entrèves/Courmayeur, puis à Aoste, Turin, Nice, Gênes, Rome, etc.

Il faut noter également les variantes d'itinéraires de l'ouest par Lyon-Grenoble et du nord-est par le détour de Chamonix-Martigny grâce à l'artère internationale de la Forclaz — quand elle sera entièrement terminée — ou encore par la côte Savoie par Saint-Gingolph, Monthey et Saint-Maurice.

L'itinéraire du tunnel du Grand-Saint-Bernard

Le tunnel permettra la réalisation de l'autoroute du 7^e méridien reconnue comme grande route d'intérêt européen dans la déclaration de Genève de 1950.

Elle part, en fait, de Hambourg ou Amsterdam et, à travers la Rhénanie, aboutit à Bâle, plaque tournante européenne, et de là passe par Berne-Fribourg ou par Bienne-Neuchâtel, Lausanne, la Riviera vaudoise, aboutit à Martigny pour déboucher sur Aoste, Turin, Nice, Gênes, etc.

Il est facile d'imaginer, pour l'automobiliste, la variété des itinéraires pour le retour car, d'instinct, il n'aime pas passer par le même circuit.

Bien plus, il pourra élargir son périple en revenant, par exemple, par le Simplon. Il y a donc maintenant un complexe routier nouveau tout à fait remarquable, des possibilités nouvelles extraordinaires pour le tourisme de demain. Les rivalités de jadis ont ainsi disparu devant la réalité des faits et la puissance irrésistible de l'évolution bouleversante de la technique.

ferroviaire sous le Mont-Blanc avait été lancé à une altitude de 1230 m., sur une longueur de 12,3 km.

On remarquera que ces mesures sont, à peu de choses près, les mêmes que celles du tunnel sous le Mont-Blanc de 1960.

Ce projet coûtait la bagatelle de 21 millions de livres !

Il fut abandonné, pour renaître ensuite en 1856 sous une formule nouvelle d'un tunnel reliant Turin à Genève sur une longueur de 18,5 km.

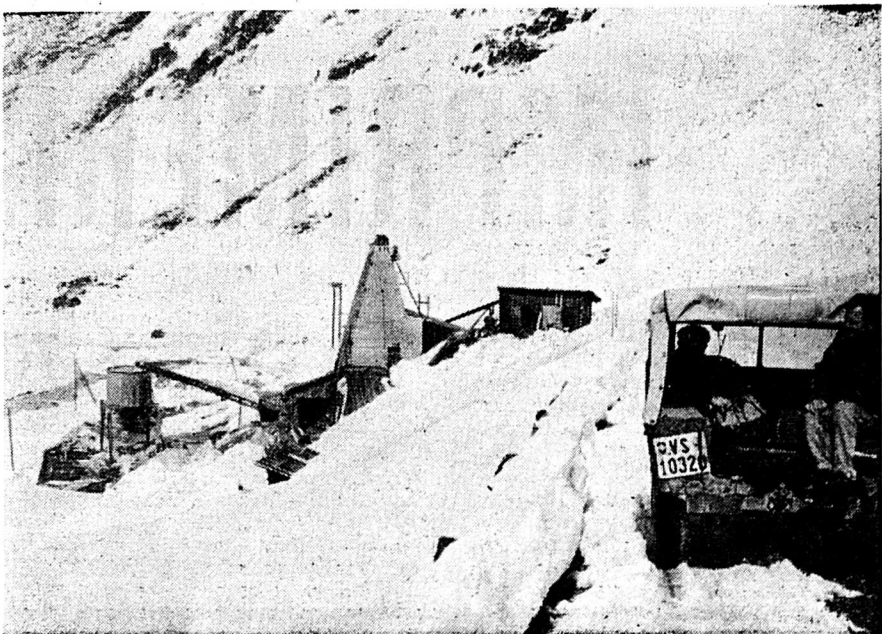
Comme toujours, des pourparlers laborieux et d'une lenteur inusitée, retardèrent la mise au point de ces projets repris en 1870 et 1881 et ils furent définitivement abandonnés lors de la construction du tunnel du Simplon qui débuta en 1896 pour se terminer en 1905.

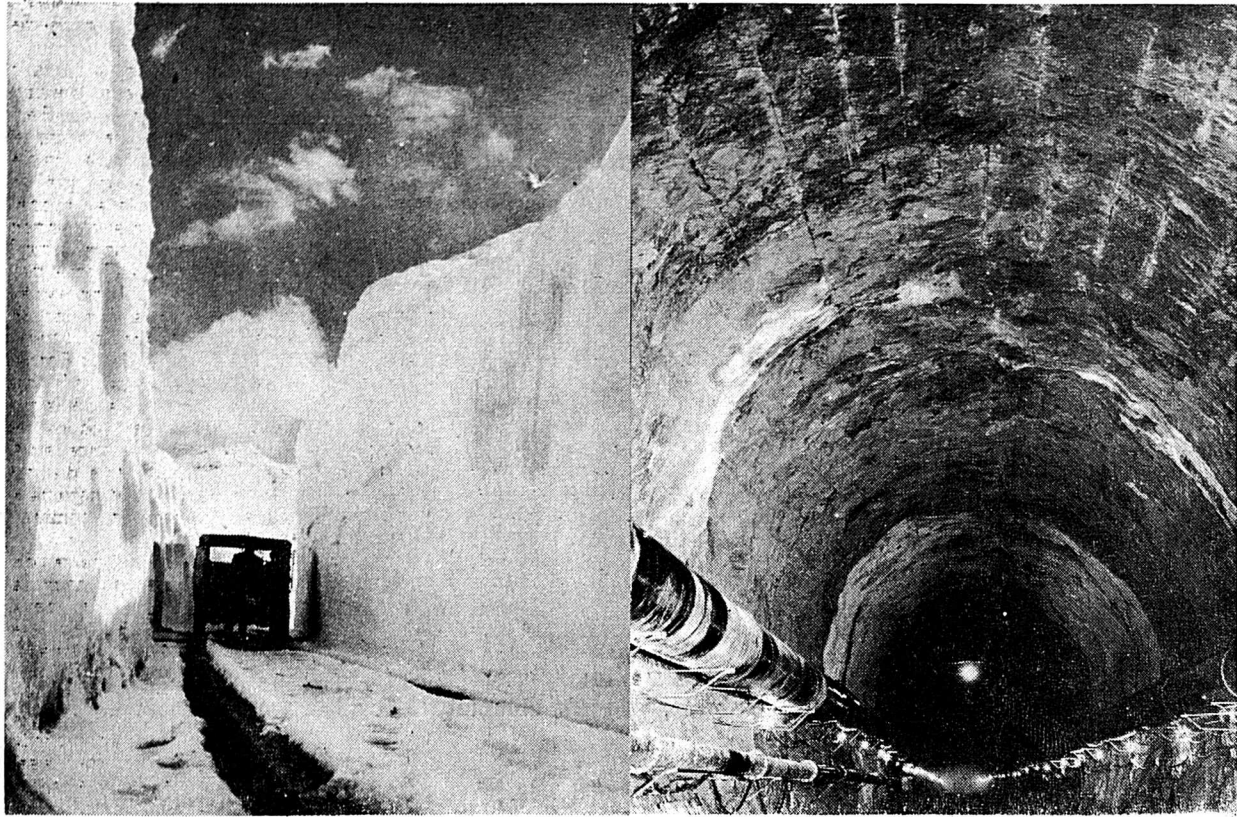
On remarquera que les grandes réalisations pacifiques sont plus difficiles à réaliser pratiquement que les réalisations meurtrières qui ruinent l'humanité. Il faut maintenant renverser énergiquement la vapeur !

Les projets routiers

Dans l'évolution de la technique, la route a pris de l'importance, et la prédominance sur le rail. Tout comme l'inven-

Enfoui sous la neige, voici le curieux chantier de la première cheminée





A gauche : Cette route étranglée entre deux murs de neige ne sera plus qu'un mauvais souvenir grâce au tunnel. — A droite : Long boyau dans la montagne, la galerie sous le Mont-Blanc avance à un rythme réjouissant.

L'aspect technique du tunnel du Mont-Blanc

Le tracé du tunnel part de Chamonix à un point culminant de 1397 m. pour aboutir à Entrèves/Courmayeur, à une altitude de 1381 m.

La longueur du tunnel est de 11,6 km. La largeur de la galerie est de 9 m. 15, celle de la chaussée de 7 m. et celle des trottoirs de 75 cm.

La hauteur totale est de 9 m. 38. Il est prévu des niches de refuge avec des chantiers de parage et plus tard de deux galeries à sens unique.

Grâce à la perfection des procédés techniques et à la puissance inouïe des fameuses perforatrices « Jumbo » du nom célèbre de l'éléphant qui traversa les Alpes, le nombre des ouvriers peut être relativement limité à 300/350, logeant dans un village complet doté du confort désirable.

Toutes les dispositions sont prises pour assurer les conditions les plus rationnelles de ventilation et d'éclairage et la sécurité du trafic en général.

Notons que les travaux du côté italien ont commencé le 20 mai 1958 et que l'inauguration, sur le versant français, s'est

faite à Chamonix, le 30 mai 1959. En octobre 1960, 4 km. de forage avaient été réalisés, soit plus du tiers, de sorte que si tout va bien, car il faut toujours compter avec l'imprévu, le tunnel du Mont-Blanc sera une réalité en 1962 ou 1963.

Les routes d'accès

Dans le domaine routier il faut voir grand, en raison du développement prodigieux de la circulation automobile. La future artère envisagée aura une largeur de 17 m. mais ici comme ailleurs, il faudra, pour les régions intéressées, retenir le touriste grâce à un réseau de routes secondaires bien équipées, des itinéraires variés et agréables, une gastronomie éclectique. C'est dans ce but que doivent entrer en lice les organisations touristiques et les syndicats d'initiative.

Nous soulignons à nouveau fortement les tunnels du Mont-Blanc et du Grand-Saint-Bernard sont complémentaires au premier chef. C'est la raison pour laquelle nous avons tenu à montrer les caractéristiques essentielles du Mont-Blanc avant de mettre en évidence celles du tunnel du Grand-Saint-Bernard.

Ferret et un raccordement à Saint-Rémy.

Le 3 juin, l'Etat du Valais avait accordé l'autorisation pour la construction et l'exploitation du tunnel et des voies d'accès. On sait également que si la guerre de 1939-1945 n'était pas survenue, Mussolini, le dictateur italien (et c'est déjà de l'histoire) voulait créer le tunnel du Saint-Bernard pour la grande exposition internationale qui devait avoir lieu à cette époque à Rome, en 1942.

Mais la guerre bouleversa tous les projets qui ont cependant repris corps par la suite avec plus d'ardeur et d'enthousiasme. Ce qui est peut-être préférable, car les moyens et les conceptions de l'époque n'auraient pas permis une réalisation à la hauteur des exigences actuelles.

Pour profiter des voies d'accès existantes, mais aussi probablement ensuite des études géologiques, le projet de Ferret fut abandonné et c'est alors le projet définitif qui prend corps par le Grand-Saint-Bernard.

En août 1946, une commission suisse pour le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard (Aoste-Martigny) fut constituée à Lausanne sous les auspices de la Chambre vaudoise de commerce qui en assume le secrétariat par M. Jean Belet. Elle comprenait les personnalités suivantes : MM. Henry Mayr, Robert Campiche, Paul Martinet, directeur l'Office suisse du tourisme et du côté valaisan MM. Maurice Troillet, conseiller d'Etat, et Marc Morand, président de Martigny-Ville.

Du côté italien, un comité d'initiative identique était constitué à Turin sous la présidence de comte Marone Cinzano, avec la participation de la ville de Turin de la province du Piémont, du val d'Aoste et des usines Fiat.

Dès lors les deux syndicats travaillèrent avec ardeur pour faire aboutir leur idée.

Créer l'opinion

Il fallait, en Valais, créer l'opinion publique qui envisageait — avec un certain scepticisme — la réalisation de cette « généreuse utopie » comme l'appelaient les réalistes de l'époque qui, depuis, ont tourné leur veste avec une étonnante désinvolture...

Des résistances se faisaient également jour : le centre du Valais ne voyait pas la chose sous un œil favorable. Le Haut-Valais, par crainte d'une concurrence avec le Simplon, manifestait même une évidente hostilité, tandis qu'à Berne les milieux officiels considéraient la question avec une morne indifférence, sinon avec un préjugé défavorable. En fait, Berne, comme on a dit, n'a pas versé un centime, mais a tout simplement donné sa bénédiction morale et constitutionnelle. Ce qui est le moindre, mais ce qui est mince comme encouragement !

Cependant la foi s'était emparée d'un certain nombre de personnes. Des conférences furent notamment faites à Martigny sous les auspices de la Société de développement. A Orsières, un meeting important fut organisé, en mars 1950, par les Edmond Joris, Copt et Cie qui réunirent un millier de participants des vallées d'Entremont avec la présence des conseillers nationaux du Valais romand de l'époque, de M. Maurice Troillet alors conseiller aux Etats, sous la présidence de M. Joseph Moulin.

Des résolutions avaient été votées dans l'enthousiasme général, mais elles soulevaient toujours le scepticisme goguenard... La propagande continua. Le mouvement « Pro Saint-Bernard » en fit son cheval de bataille à l'occasion de toutes les réunions avec les Valdôtains.

Une campagne de presse fut organisée. Officiellement, une reticence courtoise mais nette se manifestait ostensiblement, même dans les régions de Martigny et les environs.

Enfin, en 1958, le projet définitif fut présenté d'abord au Grand Conseil valaisan qui vota les crédits nécessaires de 3 350 000 fr. lors d'une séance mémorable en juillet 1958, et cela à l'unanimité des députés, même des Haut-Valaisans autrefois adversaires qui s'étaient ralliés

contre des promesses en faveur du Simplon.

Cette votation unanime déclancha le mouvement sur le plan parlementaire dans le canton de Vaud, où aucune opposition ne s'était manifestée. Le Conseil communal de la ville de Lausanne vota le crédit de 1 650 000 fr. En août 1958, le Parlement vaudois accordait le crédit de 5 millions de francs. Le 9 octobre 1958, la société anonyme pour le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard était fondée à l'Hôtel de Ville de Martigny avec un capital social initial de 10 millions de francs. Le 30 juin, le capital social fut augmenté à 12 200 000 fr. élargissant la société sur le plan romand, même avec la participation de l'Etat de Genève, des cantons de Fribourg, Neuchâtel, et de nombreuses villes et villages des cantons intéressés.

Notons, au surplus, que le premier coup de pioche officiel fut donné solennellement le 18 juin 1959.

L'utopie commençait à devenir une vivante réalité.

L'aspect technique du tunnel du Grand-Saint-Bernard

Le projet général a été mis au point par M. Hans Felber, ingénieur à Monthey. Les plans d'exécution ont été confiés au Bureau d'ingénieurs du tunnel routier du Grand-Saint-Bernard. Du côté italien, c'est une société SITRAB dirigée par M. Dardanelli, professeur à Turin, qui assure l'exécution et la construction du tunnel.

Le tunnel proprement dit a une longueur de 5828 m. Il débouche à une altitude de 1915 m.

Cette altitude peut paraître élevée, mais elle est corrigée par une nouvelle chaussée d'accès partant de Bourg-Saint-Pierre à 1640 m., d'une largeur de 8 m. et entièrement couverte par la société suisse du tunnel.

La chaussée à une largeur de 7 m. 50. Huit places d'évitement sont prévues et tout l'équipement nécessaire en cas de panne éventuelle, de façon à ne pas gêner la circulation.

Il y a deux cheminées de ventilation : l'une de 200 m. de hauteur et l'autre de 357 m., surmontées d'une tour de prise ou d'évacuation d'air.

Deux gares routières sont prévues au portail nord et sud. Tous les contrôles d'entrée seront faits une seule fois, au portail sud. La surface totale de cette gare aura 6000 m² dont 700 seront réservés aux locaux administratifs.

Sur le versant italien, la nouvelle voie d'accès aura une longueur de 9,7 km. et aboutit au-dessus de St-Rémy, à 1530 m. La chaussée aura une largeur de 9 m. et comme sur le versant suisse, sera couverte sur une large partie du parcours.

Mais il en est de tout budget, comme de toute création humaine, il est soumis à des fluctuations inattendues dues aux causes les plus diverses. Au surplus, pour les collectivités publiques intéressées, le problème de la rentabilité est secondaire, attendu que l'œuvre est au premier chef d'intérêt public donc les conséquences, sur le plan touristique et économique, seront tout simplement prodigieuses.

En résumé, le financement est prévu de la façon suivante :

Suisse :	
Canton de Vaud	5 000 000.—
Canton du Valais	3 350 000.—
Ville de Lausanne	1 650 000.—
Autres collectivités et villes	2 250 000.—

Capital-actions couvert à ce jour	12 250 000.—
Solde emprunt par obligations	17 000 000.—

Total 29 250 000.—

Notons que le syndicat suisse a obtenu un accord de principe d'un grand établissement bancaire suisse pour le financement de l'œuvre.

Italie :

Les frais sont entièrement couverts par la ville de Turin, la province du Piémont, Aoste et les usines Fiat.

Conclusion générale : une œuvre européenne

Nous pensons avoir donné un aperçu complet, dans l'ensemble général, quoique forcément sommaire, des divers aspects des tunnels complémentaires du Grand-Saint-Bernard et du Mont-Blanc. A fin 1960, plus du tiers de ces grandioses réalisations sera exécuté d'un côté et de l'autre.

Demain, dans quelques années, les tunnels seront ouverts à la circulation automobile, en progression constante.

Il s'agit pour les responsables de se préparer à accueillir dignement le flot des touristes innombrables qui apporteront à nos régions respectives une prospérité nouvelle incontestable. Les deux tunnels s'inscrivent dans les grandes œuvres de l'Europe de demain qui est en train de se faire malgré les apparences contraires.

Comme le disait récemment le président Charles de Gaulle : « Nous sommes en train de construire l'Europe. Cela est indispensable. Notre Europe c'est le foyer principal de la raison, du progrès, de la fraternité. Elle le fut toujours. Si elle reste disloquée, ce foyer-là s'éteindra. Il faut qu'il brûle. »

Il faut qu'elle se groupe, qu'elle coopère, pour son progrès commun. Car toutes sortes de liens virtuels existent entre les différentes nations qui la composent.

LE GRAND-SAINT-BERNARD

Les précurseurs

Tout comme pour le tunnel du Mont-Blanc et tant d'autres œuvres, le tunnel du Grand-Saint-Bernard ne s'est pas fait en un jour et par un coup de baguette magique. Il a fallu du temps et des discussions innombrables pour que cette « utopie » arrive également à sa réalisation définitive.

Et c'est la raison pour laquelle un peu d'histoire s'impose déjà. Dans une brochure, publiée en 1949, l'ingénieur Henri Chenaud qui fut l'un des premiers sinon le premier à avoir l'idée du tunnel, rappelait que l'idée d'abrèger le parcours de Martigny à Aoste avait été déjà esquissée dans les « Zigzags » du bon Töppfer, il y a plus d'un siècle.

Voici, au surplus, en quels termes Rodolphe Töppfer s'exprimait dans son ouvrage : « Au seuil de l'hospice, nous sommes accueillis par des chiens d'abord, puis par le clavier. La chèvre est simple mais excellente. Un monsieur dîne avec nous. On cause. Il s'agit de la route à ouvrir par le Saint-Bernard. L'entretien va bien jusqu'à ce que nous venions à découvrir que ce bon monsieur s'imagine que le Bas-Valais veut percer un tunnel par-dessous la montagne. Grande idée ! Mais nous ne nous y attendions pas. »

Enregistrons, pour l'histoire de demain, l'opinion de Töppfer.



Dans l'ordre chronologique, citons, en 1852, le projet du tunnel de Menouve dont on aperçoit encore le trou initial, à titre de souvenir... Dû à l'ingénieur Venetz, le principal souci de ses promoteurs était de détourner les voyageurs de l'Hospice du Saint-Bernard... Les travaux avaient été mis en soumission et adjudés pour le prix de 300 000 fr. de l'époque. Ils devaient être terminés pour 1861, mais faute de moyens financiers, ils furent simplement stoppés en 1857 déjà...

En 1853, un projet de chemin de fer Martigny-Aoste-Ivrée est déposé par Juvenal Dorsaz, de Liddes, et Henry Lefèvre, député à l'Assemblée nationale française. L'entrée du tunnel était prévue à l'altitude de 1760 m. avec une gare souterraine au milieu.

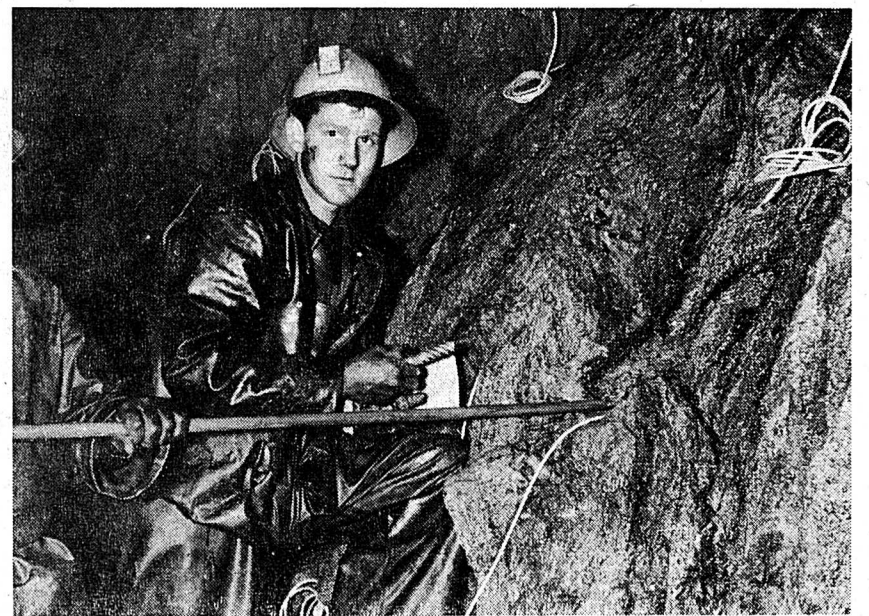
Les projets routiers

Par suite de l'évolution de la technique et de l'apparition de l'automobile dont nous avons parlé plus haut, les projets routiers succédèrent aux projets ferroviaires d'antan.

C'est ainsi qu'en 1936, un projet plus moderne fut lancé, intitulé « Projet de tunnel routier ouvert toute l'année, destiné au trafic automobile reliant la Suisse et l'Italie ».

Ses auteurs étaient l'ingénieur Chauvin de Turin, et les ingénieurs suisses Henri Chenaud et Dubois, de Prilly.

Le premier projet ne parlait pas du Saint-Bernard parce qu'il prévoyait principalement une autoroute Martigny-Courmayeur-Aoste avec un tunnel sous le col



On perce à 3 m. 50 de profondeur, on bourre, et la volée éclate, permettant un nouveau bond dans la roche. (Photos Berreau et Borio)

L'aspect financier du tunnel

D'après le message officiel présenté au Grand Conseil valaisan en juillet 1958, l'aspect financier se présente comme suit :

1. Couverture de la route d'accès :	6 630 000 fr.
2. Tunnel et cheminées :	19 800 000 fr.
Total :	26 430 000 fr.

à la charge de la société suisse.

Ces chiffres sont considérés comme un minimum et peuvent être modifiés selon les circonstances.

Il est prévu un droit de péage sur les bases suivantes :

- motocyclette à 2 roues : 1 fr. 50 ;
- voitures jusqu'à 10 CV. : 5 fr. ;
- voitures de 10 à 15 CV. : 8 fr. ;
- de plus de 15 CV. : 12 fr. ;
- autobus à 40 places : 13 fr. ;
- de plus de 40 places : 14 fr.

Voyageurs à l'exclusion des conducteurs d'autos, par tête : 2 fr. De même, il est prévu pour 100 kg. de marchandises et bagages une taxe de 20 ct.

Les prévisions des recettes, sur la base d'un passage estimé annuellement à 220 000/250 000 véhicules, seraient annuellement au début, de près de 4 millions de francs, dont la moitié serait partagée entre les sociétés suisse et italienne.

Si l'on ajoute à ces chiffres, les recettes non prévues provenant de l'oléoduc en construction, on peut déduire, d'après les prévisions financières, que le tunnel du Saint-Bernard est rentable et viable.

Et si ces nations coopèrent à tous les égards, la prospérité et la puissance de l'Europe atteindront leur sommet.

Les tunnels du Mont-Blanc et du Saint-Bernard dépassent nettement les cadres nationaux pour s'inscrire dans le complexe des grands réseaux routiers européens de demain.

C'est pourquoi, œuvre pacifique avant tout, il faut rendre hommage à tous les pionniers obscurs ou non qui ont travaillé à cette réalisation dont profiteront les générations de l'avenir.

Victor Dupuis, avocat,
président du Pro-Saint-Bernard
et
de l'Office régional du tourisme
de Martigny

Appendice

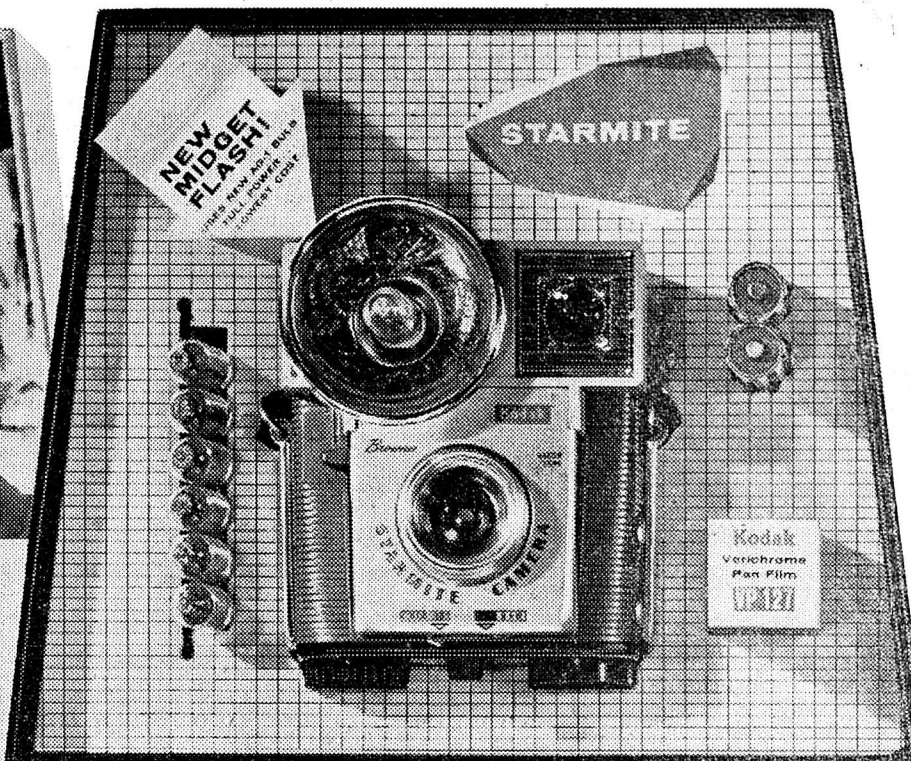
Il est évident que, pour notre canton et pour la Suisse, les deux tunnels du Mont-Blanc et du Grand-Saint-Bernard devront trouver leur complément par la création des tunnels de la Gemmi ou du Rawyl, ou même du Sanetsch, qui relieront directement le Valais au centre de la Suisse.

Cette nouvelle voie d'accès est indispensable pour l'équipement touristique et routier du pays. C'est dans ce sens que devront travailler les organismes responsables de notre tourisme qui, comme on le sait, constitue une source de revenus primordiale puisque, chaque année, elle est de l'ordre de plus de 200 millions.

Pour Noël: nouvelles suggestions Kodak



STARMITE
OUTFIT



Kodak Starmite:
l'emballage de fête complet

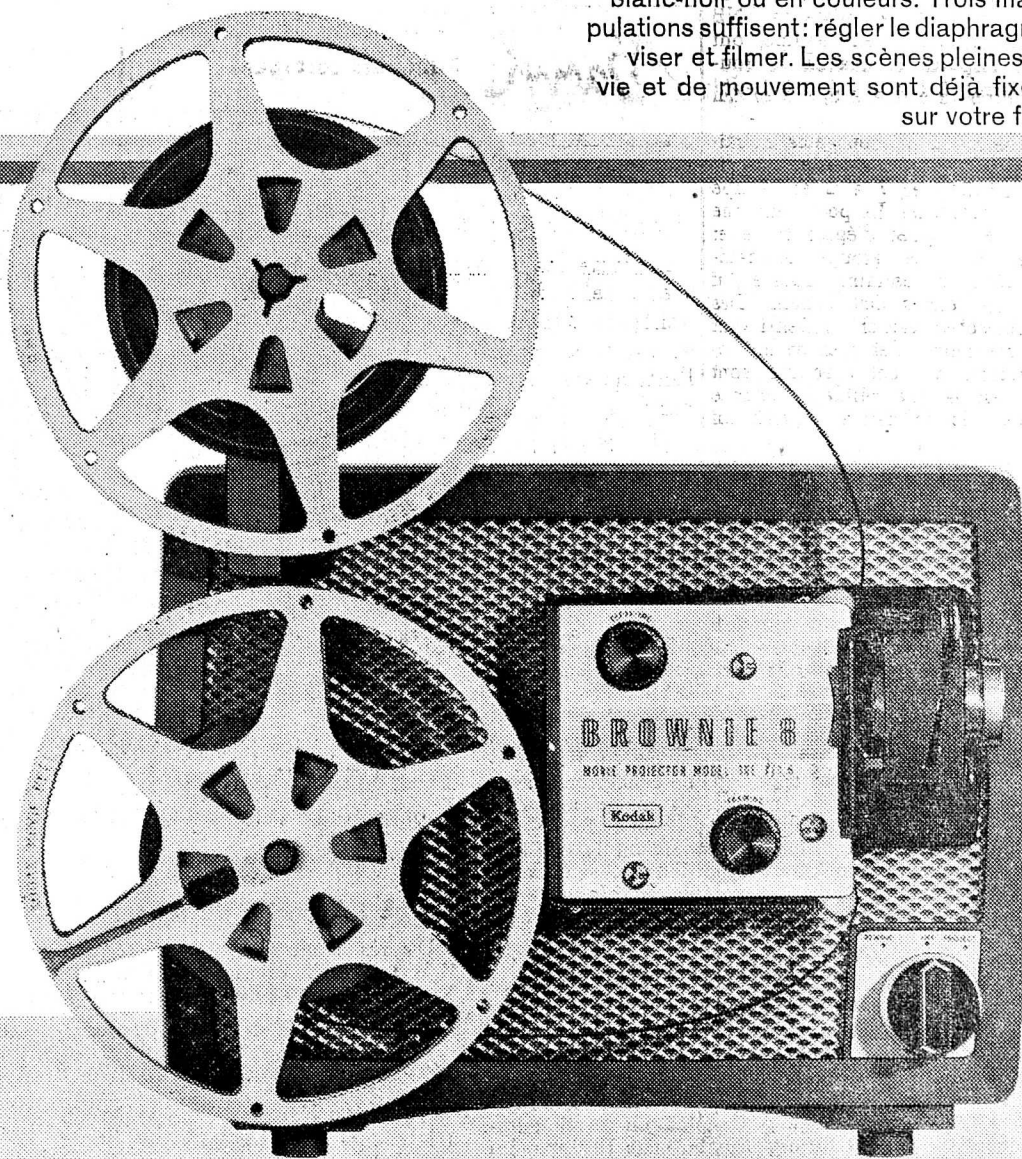
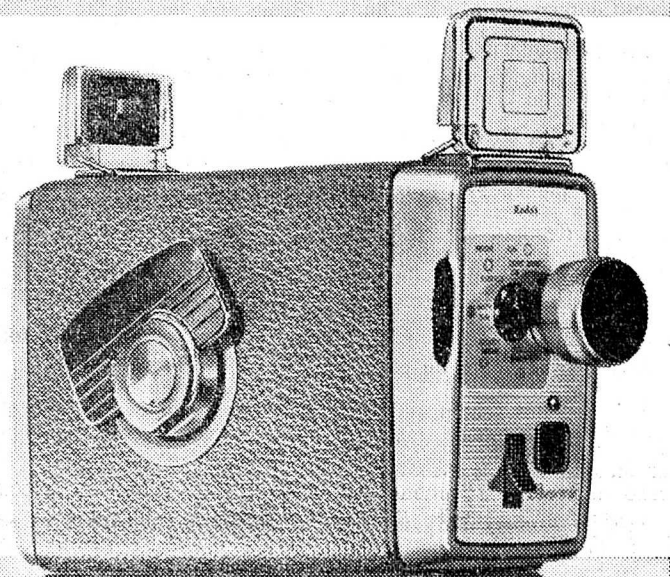
Fr. 48.-

Appareil Kodak Starmite - avec dispositif flash incorporé, dans un séduisant coffret-cadeau, y compris 1 film Kodak pour 12 photos en blanc-noir, 2 piles et 6 lampes-éclair - les plus petites du monde! Un équipement complet pour la photographie en blanc-noir et en couleurs, de jour et de nuit.

Caméra Brownie Ciné 8 pour filmer
à la perfection

Fr. 160.-

Avec la caméra Brownie Ciné, élégante et pratique, vous réussissez à la perfection chaque mètre de film — en blanc-noir ou en couleurs. Trois manipulations suffisent: régler le diaphragme, viser et filmer. Les scènes pleines de vie et de mouvement sont déjà fixées sur votre film.



Projecteur Brownie 8 mm
pour la projection de films chez vous

Fr. 254.-

Films réussis - projection réussie avec le projecteur Kodak Brownie 8 mm. C'est celui qu'il vous faut pour la maison. Il donne de brillantes images, claires et nettes.

Caméra et projecteur ensemble —
20 francs meilleur marché =

Fr. 394.-

si vous achetez en même temps la caméra Brownie Ciné 8 mm et le projecteur Brownie 8-10 E, les deux appareils ensemble ne coûtent que Fr. 394.- au lieu de Fr. 414.-. Que d'événements vous pouvez ainsi saisir et faire revivre ensuite à la maison — aussi souvent qu'il vous plaira.

Démonstration sans engagement
chez les marchands-photographes spécialisés.

Kodak
Kodak SA Lausanne

MARTIGNY

Il a failli basculer dans la Dranse

Un camion de l'entreprise Gianada a failli basculer dans les eaux de la Dranse hier après midi, légèrement en aval du pont de la Bâtiaz. Le poids lourd, chargé de cailloux et de terre, roulait sur les bords de la rivière lorsque soudain sa roue avant partit dans le vide. Le camion s'affaissa pour rester finalement dans une position guère enviable.

Un puissant trax se chargea bientôt non sans peine de le remettre sur la bonne voie.

Ce fait divers avait attiré sur les bords ensoleillés de la Dranse pas mal de badauds qui ne manquèrent pas, mains dans les poches, et à distance, de prodiguer leurs conseils aux spécialistes du dépannage !

Nécrologie

Demain samedi sera ensevelie Mme veuve Alice de Cocatrix, née Frossard. C'était la veuve de M. Paul de Cocatrix, conseiller d'Etat. Elle était âgée de 84 ans. Nous adressons à ses enfants et à toute la famille nos sincères condoléances.

Mort du Dr Paul Torrione

Mercredi est décédé, à l'âge de 60 ans, M. le docteur Paul Torrione, médecin à Prilly. C'était un habitant de Martigny qui avait fait ses études médicales à l'Université de Lausanne ; il avait obtenu en 1926 son brevet fédéral ; sa thèse de doctorat était consacrée à un cas de tumeur de l'encéphale. En 1934, il s'était établi à Prilly pour la médecine générale et les voies respiratoires.

Nous présentons nos condoléances à sa parenté.

Une pianiste aux qualités exceptionnelles

C'est ainsi que s'exprime le « Nieuwe Rotterdamse Courant » en parlant de la pianiste Fernande Kaeser qu'on aura le plaisir d'entendre mardi 6 décembre, à l'Hôtel de Ville.

Fernande Kaeser commença ses études musicales à l'âge de sept ans. A dix ans, elle prenait déjà contact avec le public par une série de récitals qui la conduisirent dans plusieurs villes de Suisse romande. Elle devint ensuite l'élève de Dinu Lipatti et remporta, en 1949, le premier prix de virtuosité avec distinction du Conservatoire de Genève, ce qui lui valut de jouer à Bruxelles et à Paris.

Après avoir entrepris une première tournée nationale des JM et travaillé à Naples sous la direction de Paolo Denza, elle reçoit la plus haute récompense au Concours international d'exécution musicale. En 1954, elle remporta le premier prix de piano de l'un des concours les plus difficiles qui soient : celui de Munich.

Enfin, de nombreuses tournées de concerts dans toute l'Europe confirment ses qualités et recueillent les plus hautes louanges de la critique.

C'est cette artiste que les Jeunesses musicales vous convient à entendre mardi. Elle jouera des œuvres de J. S. Bach, Padre Soler, L. van Beethoven, W.-A. Mozart et Claude Debussy.

Le Comptoir de Martigny

Vu l'énorme succès remporté par le premier Comptoir de Martigny, les organisateurs de la grande manifestation d'automne octodurienne ont décidé de remettre sur pied le Comptoir 1961.

Une grande nombre d'inscriptions sont déjà parvenues au secrétariat qui a arrêté la période du 30 septembre au 8 octobre 1961.

On nous annonce également un pavillon spécial réservé à un pays voisin.

Notre journal souhaite plein succès aux dévoués responsables.

Scoutisme

« Rendons à Madeleine ce qui est à Madeleine »

Sans vouloir minimiser en rien les mérites d'Odile Saudan, nous tenons à rectifier une erreur contenue dans l'article signé « ab. » en ce sens que le groupe de louveteaux a été fondé à Martigny en 1933 déjà par Mlle Madeleine Couchepin, qui fut une cheftaine de haute qualité, avec la collaboration de Mlle Jeanne Sauthier.

Lorsque Mlle Couchepin quitta Martigny en 1940 pour fonder... un foyer, Odile Saudan assura la relève qui continue encore.

Statistique paroissiale

Baptêmes : Carola-Maria Malpeli, d'Elvezio et de Jeanine Fournier, Ville ; Bernadette-Marcelline Genoud, de Marcel et de Marie Widmer, Bourg ; Pierre-Alain Frohlich, de Robert et de Berthe Machoud, Ville ; Michel-Robert Frohlich, de Robert et de Berthe Machoud, Ville ; Véronique-Elisabeth, Marie Zen Ruffinen, de Bernard et de Madeleine Pélissier, Ville ; Brigitte-Cécile Collombin, de Gabriel et de Madeleine Bruchez, Ville ; Romaine-Marie, Christine Visentin, de Victor et de Marie Antoinette Cretton, Bâle ; Martine Darbellay, de Jean et d'Yvonne Gabbud, Bourg ; Viviane, Maryline Closuit, de Georges et d'Aline Besse, Bourg ; Stéphane, Fernand Closuit, de Jean et de Jacqueline Giroud, Bourg ; Georges, Alexis Darbellay, de Pierre et de Germaine Jacquéroiz, Combe ; Maryline, Sophie Terretaz, de Fernand et de Laurence Terretaz, Ville ; Sylviane, Philomène, Célestine Gaudin, de Bernard et de Marie-José Mayansson, Aigent ; Viviane Actis, de Jean et de Renée Boven, Ville.

Mariages : Germain Tolley, de Bernex, et Dora Schneider, de Pinchat-Veyrier ; Jean-Louis Frossard, de Liddes, et Julienne Balmer, de Genève ; Willy Voluz, de Charrat, et Miranda di Nicolo, de Charrat ; Ernest Ammann, de Combe, et Renée Dal Molin, de la Combe ; Edouard Jordi, de Düsseldorf, et Marie-Louise Dal Pont, du Bourg ; Jean-Claude Gianadda, de la Ville, et Gilberte Bosi, de Monthey ; Raymond Frasserren, de Trient, et Gisèle Baumann, du Bourg ; Michel, Léon Terretaz, de Vollèges, et Louise Dely, de Bovermier ; Renato Malpeli, de la Ville, et Rose-Marie Dubuis, de la Ville.

Sépultures : Alexis Gay, 1881, Combe ; Joseph, Marc Fournier, 1910, Bourg ; Arthur Giroud, 1896, Charrat ; Dr Alexis Gross, 1908, Ville

Elections communales

Voici les trois listes des candidats déposées pour les élections à Martigny-Ville :

N° 1 - Liste conservatrice-chrétienne sociale

Favre Jules, conseiller
Roudit Georges, conseiller
Girard André, conseiller
Perruchoud Albert, secrétaire syndical
Thurre Francis, avocat

N° 2 - Liste socialiste

Filliez Marcel, conseiller
Berguerand Aloïs, employé CFF

N° 3 - Liste radicale-démocratique

Puippe Denis, conseiller
Crettex Pierre, conseiller
Cretton Eloi, conseiller
Morand Edouard, député
Conforti Roland, technicien
Vallotton René, agriculteur
Terretaz Aloïs, ouvrier

Candidats juge et vice-juge

M^e Victor Dupuis et M. Jean Bollin.

Elections communales et votation fédérale

Heures du scrutin

Conseil communal et votation fédérale : samedi 3 décembre, de 12 h. à 13 h. 30 ; dimanche 4 décembre, de 10 h. à 13 h.

Election du juge : dimanche 4 décembre, de 15 h. à 17 h.

Election du vice-juge : dimanche 4 décembre, de 17 h. à 19 h.

Election du président : lundi 5 décembre, de 9 h. à 13 h.

Election du vice-président : lundi 5 décembre, de 15 h. à 18 h. 30.

Le parti conservateur-chrétien social de Martigny-Ville communique

On se souvient que le parti conservateur-chrétien social de Martigny-Ville a manifesté son désir de participer au fonctionnement judiciaire de la commune. Dans ce but, revendication a été présentée auprès de la majorité politique pour l'octroi du poste de vice-juge.

Le parti conservateur-chrétien social a pris acte du refus qui lui fut proposé ; toutefois, afin d'écartier toute équivoque, il constate volontiers que la candidature présentée au corps électoral par le parti majoritaire remplit les conditions requises pour l'accomplissement d'un tel mandat. Le comité.

Martigny-Gottéron

C'est avec un plaisir tout particulier que les sportifs de Martigny et environs accueilleront samedi soir 3 décembre à 20 h. 30 les hockeyeurs de Gottéron pour la première rencontre du championnat suisse de LNB de la saison. Les matches entre ces deux équipes ont toujours été ardemment disputés et chacun se souvient encore des scores serrés (5 à 4, 4 à 3, 3 à 2) qui les ont sanctionnés.

Qu'en sera-t-il cette fois ? Les Fribourgeois entraînés par le fameux Bruce Hamilton semblent partir favori et leur récente victoire par 7 à 2 en Coupe Suisse paraît confirmer ce pronostic. Ils possèdent une équipe redoutable avec deux lignes d'égale force et leur stage l'an dernier dans le groupe allemandique leur a permis d'acquiescer une certaine rudesse qui risque de faire souffrir les jeunes Octoduriens. Des hommes comme Baer, Aebischer, Gauch et Gehri sont capables de percer les meilleures défenses et les résultats obtenus cette saison par cette équipe sont flatteurs. Toutefois, et c'est là que réside la chance des Octoduriens, un excès de confiance pourrait lui être fatal.

Quel sera le comportement des hommes de Mudry face à cet adversaire réputé ? C'est bien difficile à prévoir mais l'équipe octodurienne qui a profité d'une semaine de repos pour panser ses blessés peut valoir de belles satisfactions à ses supporters. Une tactique judicieuse appliquée avec discipline risque fort d'enrayer la belle machine fribourgeoise.

C'est pourquoi nous pensons assister à un match animé et très ouvert qu'aucun fervent du hockey ne voudra manquer. Début de la rencontre : samedi soir 3 décembre à 20 h. 30.

Université populaire

Programme des cours à l'Hôtel de Ville : le mardi, à 19 h. 45, philosophie ; le mercredi, à 19 h. 45, littérature ; le jeudi, à 20 h. 15, histoire ; le vendredi, à 20 h. 15, physique.

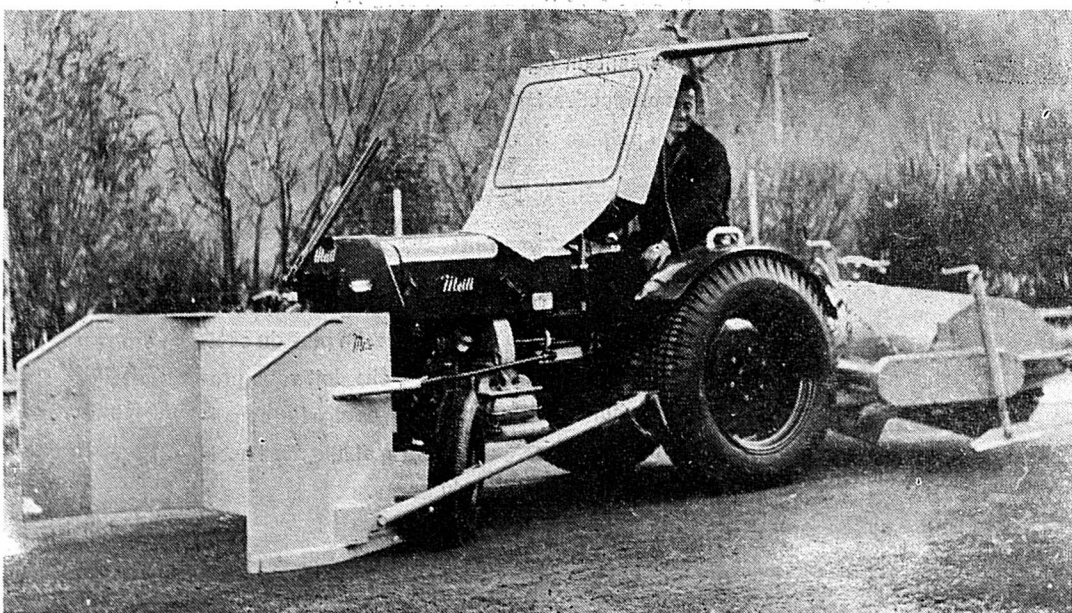
Memento artistique

A la Petite Galerie : Exposition de peinture Ninon Bourquin. Entrée libre.

La glace et le progrès

Une puissante machine-outil vient de faire son entrée sur la patinoire de Martigny, machine moderne transformant en un clin d'œil la piste en un miroir.

(Photo Cuno Gygli)



Hier, au stade de Martigny, plus barbu et plus moustachu que jamais, le grand saint Nicolas a débarqué de son 'hélicoptère' privé.

Joie immense des enfants de retrouver celui dont le cœur a la tendresse du pain d'épice et la saveur des caramels.

Comme il rendait visite aux Martignerains, ce voyageur céleste se devait de confier son hélicoptère à Martignoni.

(Photo Cuno Gygli)

Saint-Nicolas à Martigny

Cette année encore, les grands magasins A l'Innovation, Martigny, avaient organisé, hier jeudi, 1er décembre, une grande réception pour tous les enfants de notre région.

A 10 h. 30, Saint-Nicolas en personne descendait de l'hélicoptère du pilote des glaciers, pour recevoir ensuite, à l'Innovation tous les enfants et leur distribuer une petite surprise.

Ajoutons encore, qu'après cela, St-Nicolas s'est rendu à l'hôpital du District où il fut accueilli avec joie par tous les malades petits et grands.

Harmonie

Ce soir, à 20 h. 30, répétition générale

Médecin de garde

Dimanche 4 décembre : Dr. Gard.

Pharmacie de service

Le service est assuré du 3 au 14 décembre : Lovey.

Banyl Pullovers cardigans

La Tour de Babel

Comme les autres récits de l'Ancien Testament, celui de la Tour de Babel est une merveilleuse synthèse des temps primitifs. Mais — est-ce un sacrilège ? — j'ai peine à croire à l'interprétation que donne son auteur de la confusion des langues.

Y eut-il réellement, avant le drame de la Tour de Babel, compréhension générale entre les humains sous la forme d'une seule langue commune ? Il me semble plutôt que de même qu'aujourd'hui dans des régions incivilisées, chaque tribu parle une langue qui lui est propre, l'incompréhension linguistique était générale dans les millénaires écoulés. Lorsque se formèrent peu à peu de grandes agglomérations, comme ce fut le cas à Babylone, l'afflux d'hommes de toutes tribus, de toutes races, de toutes civilisations, de toutes langues, fit constater la confusion qui existait dans l'art de s'exprimer.

L'histoire de la Tour de Babel n'est pas à mes yeux celle de la confusion des langues, mais bien celle de la constatation de cette confusion.

De nos jours le génie cérébral de l'homme a conquis et utilisé les secrets de la nature jusqu'ici les plus hermétiques : conquête de la mer, conquête des airs, conquête des ondes, début de conquête des espaces inter-stellaires ; avions, téléphone, télégraphe, radio, télévision, ces inventions ont supprimé les grands espaces terrestres qui séparaient les humains. Le contact et immédiat et général.

Ainsi les hommes peuvent aisément tout mettre en commun : leurs préoccupations d'ordre religieux, politique, social, économique, artistique ; or, avides de tout comprendre et de tout connaître et de tout diriger ils oublient l'essentiel : ils ne se connaissent pas eux-mêmes. Gnothi Seauton disait déjà — la sagesse hellénique : « Connais-toi toi-même ? » Ils n'en ont cure, puisqu'ils veulent ignorer leurs propres limites. Le contact immédiat établi entre toutes races, au lieu de créer l'unité de l'humanité, souligne sa diversité et contribue plus que l'ancienne dispersion à la confusion générale.

Au moment où l'Afrique dont la vie s'est jusqu'ici développée de façon très diverse, dans des compartiments séparés, cherche à prendre conscience d'elle-même en se débarrassant hâtivement des vêtements de la vie civilisée européenne en usage dans certaines de ses régions, on ne constate pas moins d'un millier de langues africaines différentes. Comment l'accord se ferait-il sans difficultés considérables. A supposer que les noirs petits et grands, sauvages et civilisés, arrivent à se mettre d'accord, ce qui serait un miracle, il faudra encore qu'ils s'entendent avec les Européens contre lesquels ils entretiennent une solide rancune, l'accord serait plus difficile encore avec les Asiatiques, les uns imbus de leurs religions surannées, les autres conquis en toute méconnaissance de cause à la religion nouvelle de l'anti-religion, cultivée dans les deux grands empires communistes de Pékin et de Moscou.

La confusion a toujours exercé son règne sur l'humanité, mais jamais encore nous semblait-il d'une façon aussi éclatante qu'en ce XXème siècle tourmenté par l'ambition des hommes d'arracher à Dieu la nature et de construire celle-ci à leur façon pour leurs intérêts particuliers et pour leur propre gloire.

La Tour de Babel est de tous les temps.

Jean Martin.

CINEMA

Projection-Conseils

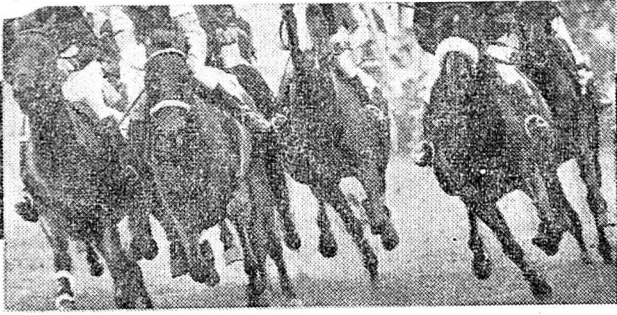
chez M. DARBELLAY,
Martigny, place Centrale 3
☎ 026 / 6 01 71

La coiffure à la mode

Messieurs !

Franco, le spécialiste de la coupe HARDY
Mesdames ! Les dernières créations de la mode
Coiffure ebener place Centrale, Martigny-Ville

Plus de CV :

la nouvelle FIAT 600^e avec moteur **750 cc**

Fr. 5350.-

On demande

jeune fille

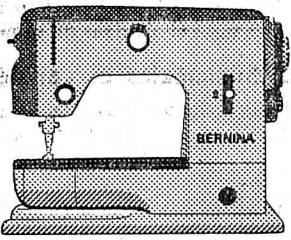
pour aider au ménage. S'adresser à la Fromagerie Valaisanne, Martigny, ☎ 026 / 6 16 48.

Dirren Frères

Martigny - ☎ 6 16 17

Pépinière d'arbres fruitiers et d'ornement - Rosiers
Création de parcs et jardins
Projets-devis sans engagementDisparus à tout jamais
les tracas du raccommodage.

Avec BERNINA-600, la toute dernière née des machines à coudre zigzag, vous coudrez et repriserez tout. Mécanisme zigzag BERNINA original. Réglage de tension du fil automatique. Pieds-de-biche BERNINA brevetés. Table coulissante, coffret élégant.

net au comptant
575.-
Toutes les 80 secondes, une BERNINA sort de fabrication !
Tel est le secret de son prix si avantageux.**BERNINA****R. Waridel, Martigny**

Avenue du Grand-Saint-Bernard ☎ 026 / 6 19 20

Complets nouveautés**Manteaux****Pantalons**

Trévira, Tergal, Térylène

P.-M. Giroud

Avenue de la Gare

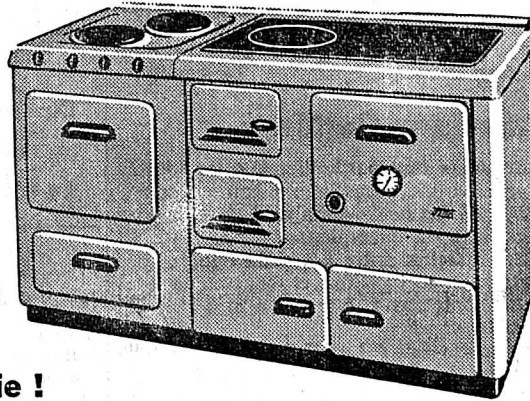
Grand choix, qualité

LE GARDAGE

Les tricots usagés est toujours économique. Emploi : couvre-pieds et literie. Chacun reçoit sa laine.

Renseignements et prix par l'usine
Alexandre Kohler, Vevey. ☎ 021 / 51 97 20**Le potager qui vous fait envie, car il vous servira une vie !****TIBA à Bois/Charbon - Electricité**

TIBA vous offre plus de 60 modèles, pour la campagne, le ménage particulier et les collectivités, avec des avantages techniques sans pareils. Demandez les prospectus avec les 12 avantages de la cuisinière TIBA et comparez ce que TIBA vous offre !

TIBA, Fabrique de fourneauxH. SCHWEIZER FILS & C^{ie}
Bubendorf (BL) - ☎ 061 / 84 86 66
Représenté par M. Grosse-Luquins, Yverdon
☎ 024 / 2 10 62

B O I S	Nom : _____
	Prof. : _____
	Adresse : _____
	Ménage de _____ personnes. T 13

Un fauteuil? ... pour quoi faire?

Bah! c'est plus agréable qu'une pierre au bord du chemin, surtout si l'on est un peu rhumatisant avec l'âge... Et puis, n'est-ce pas le désir légitime de tout homme que de jouir en toute quiétude de ses années de retraite?

Encore faut-il y penser assez tôt

en créant un capital suffisant tout au long de sa vie productive. La police familiale de «La Bâloise-Vie» prépare votre retraite.

Mais ce n'est pas tout

Une assurance moderne doit être l'organe de sauvetage de toute votre famille. En plus du capital-retraite - ou de la rente -, elle doit vous protéger, vous-même et les vôtres, contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident, de l'invalidité ou du décès.

Formidable

comme beauté et qualité...

**Canadiennes**

toile imperméable pour messieurs, Lutteurs-Alaska, intérieur mouton détachable, col fourrure, 4 poches et ceinture, à 195 fr.

Pantalons

velours pour jeunes gens, marque Lafont, teintes mode, bronze, chaudron et castor, très souple, grosses côtes, à 38 fr. 50.

Pantalons

même qualité, pour enfants de 7 à 14 ans, de 22 à 28 fr.

Chemises

luxe Sanco, en Térylène ou Nyl-Suisse, en blanc ou crème, N° 37 à 44, à 29 fr. 80.

Paletots

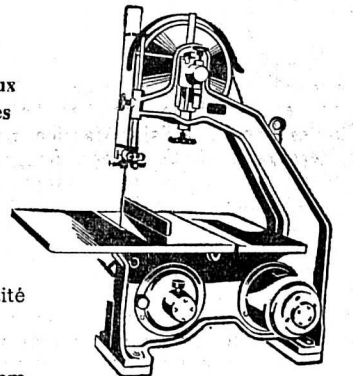
de cuir brun ou noir, de la marque Dura-Cuir, à 178 fr.

Magasins Pannatier à Vernayaz

Bien sûr, essayez donc la

VIRGINIA A
-75-**SCIE A RUBAN transportable**

pour bois métaux étoffes

capacité
300
500
700 mm.

Poulie fixe et folle, ou moteur électrique accouplé, ou moteur à essence, avec ou sans chariot.

BOCHUD S. A. - BULLE
Ateliers de constructions mécaniques
☎ 029 / 2 76 68**L'assurance sur mesure**

c'est ce que vous offre «La Bâloise-Vie» par ses polices de prévoyance universelle établies après un examen précis de votre situation. Ses services cherchent avec vous le meilleur moyen de vous procurer un maximum de prestations en échange d'un minimum de primes.

Confiez à LA BALOISE-ACCIDENTS vos assurances accidents, maladie, responsabilité civile et casco.

Bâloise-VieAgent général pour le canton du Valais :
René Métrailler, avenue de la Gare 14, Sion



Fin tragique d'un bûcheron

Un terrible accident s'est produit hier dans une forêt de la région de Monthey, accident qui devait coûter la vie à M. Henri Martenet, âgé de 53 ans, domicilié à Troistorrens. M. Martenet était occupé aux travaux d'abatage de bois lorsque, soudain, il fut atteint par plusieurs troncs qui lui passèrent sur le corps. On le transporta de toute urgence à l'hôpital de Monthey, où il ne devait pas tarder à rendre le dernier soupir des suites de lésions internes.

A sa famille vont nos plus sincères condoléances.

Décisions du Conseil d'Etat

Dans sa dernière séance, le Conseil d'Etat a pris les décisions suivantes :

Saillon : Les travaux de correction de la Salentze, secteur les Moulins-rout Leytron-Saillon, sur territoire de la commune de Saillon, ont été adjugés.

Sembrancher : Le projet du chemin forestier des Chamouilles-Mont Brin, 3^e secteur, présenté par la commune de Sembrancher, a été approuvé. Les travaux prévus seront subventionnés par l'Etat.

Emd : L'administration communale d'Emd a été autorisée à adjoindre les travaux d'adduction d'eau potable au hameau de Schalb.

Sion : Mlle Marcelle Pellouchoud, de Sion, a été nommée provisoirement sténo-dactylo au Tribunal du district de Sion.

— M. Louis Dallèves, de Sion, notaire, a été autorisé à exercer le notariat.

— M. Jacques Arnold-de Kalbermatten, de Sion, porteur du diplôme fédéral suisse de médecine, a été autorisé à exercer l'art médical sur territoire du canton du Valais.

Viège : La démission présentée par le gendarme Jean-Pierre Roten, du poste de Viège, a été acceptée.

Crimisuat : Le Conseil d'Etat a accepté avec remerciements pour les vingt ans de services rendus la démission présentée par le major Robert Mayor, de Bramois, en sa qualité de président de la commission cantonale de tir 2. Il a été fait appel au major Georges Roux, de Crimisuat, pour le remplacer.

Brigue : M. l'abbé Franz Halter, de Viège, a été nommé provisoirement professeur de langues anciennes au collège de Brigue.

Savièse : Mlle Marcelline Dumoulin, de Savièse, employée au service cantonal des automobiles, vient de présenter sa démission. Elle a été acceptée avec remerciements pour les services rendus.

Monthey : M. Rodolphe Weiglun, sous-chef infirmier à la Maison de santé de Malévoz, a été autorisé à pratiquer le massage dans la région de Monthey et environs.

Chalais : M. Alain Rebord, de Chalais, a été nommé définitivement technicien au service cantonal des améliorations foncières.

Nouveaux médecins scolaires

Dans cette même séance, le Conseil d'Etat a nommé plusieurs nouveaux médecins scolaires. Voici les noms : M. Dr Charles Imesch, à Saint-Maurice, pour la commune de Vernayaz ; M. Dr Joseph Roggo, à Riddes, pour les communes de Riddes, Iséables, Leytron et Saillon ; M. Dr Roland Coquoz, à Saint-Maurice, pour la commune de Salvan ; M. Dr Hyacinthe Parratte, à Saint-Maurice, pour la commune de Dorénavaz, et M. Dr Philippe Anderreggen, à Brigue, pour les classes du collège et de l'institut.

D'autre part, M. Dr Jean-Jacques Pahud, de Biolley-Magnous (VD), porteur du diplôme fédéral suisse de médecine, a été autorisé à exercer la profession de médecin sur territoire du canton.

Nouveau greffier au Tribunal cantonal

M. Alphonse Volken de Greggiols vient d'être nommé greffier au Tribunal cantonal en remplacement de M. Paul-Eugène Burgener, élu récemment juge cantonal.

M. Volken est docteur en droit. Il a fait ses études aux universités de Fribourg, Lausanne, Cologne et Bonn. Après un stage à l'étude de Me Alfred Escher à Brigue il a passé avec succès les examens d'avocat et de notaire. Depuis 1958 il occupe le poste de secrétaire au Tribunal cantonal.

Violent incendie à Grône

Un violent incendie devait jeter l'émoi hier dans le hameau de Erdesson, sur territoire de la commune de Grône. Dans le courant de la matinée, le feu se déclarait dans une maison d'habitation attenante à une grange. Les deux bâtiments ont été la proie des flammes. La demeure appartenait à M^{me} Martine Ballestraz, née Jacquod, veuve avec six enfants.

Des parents et des amis se sont immédiatement occupés d'héberger les sans-abri.

Dans la grange tout a été détruit. Celle-ci appartenait à M. Rémy Morard, de Grône. On déplore la perte de fourrage et de machines agricoles.

Les dégâts sont estimés à plusieurs dizaines de milliers de francs.

Le sinistre est dû à une imprudence d'enfant qui s'amusa avec un petit fourneau alimenté par une bougie.

Les pompiers de Grône sont intervenus sitôt le sinistre déclaré, soit vers 11 h. 30, mais ils durent se borner à protéger les demeures avoisinantes.

Les élections dans le Haut-Valais

Plusieurs changements surviendront dans le Haut-Valais à l'occasion des prochaines élections. C'est ainsi que M. Jean Meichtry, président de Agarn ainsi que trois membres du conseil de la même commune viennent de donner leur démission.

D'autre part la commune d'Eyholz perd également trois anciens membres de son conseil.

Succès professionnels

Milles Lina Giachino de Naters et Rosemerie Brantschen de Randa viennent de passer avec succès à l'hôpital cantonal de Lucerne le diplôme d'infirmière.

Un pyromane arrêté

Nous avons signalé comment dimanche dans la soirée un incendie avait complètement détruit dans les mayens d'Ardon une étable abritant une vingtaine de têtes de bétail, le tout propriété de M. Arthur Sauthier, marchand de bétail à Châteaufort. Le lendemain déjà les soupçons de la police se portaient sur un habitant de la localité M. Gustave Rebord, âgé de 51 ans. Lorsque le feu se déclara dans la nuit ce dernier se trouvait sur place et l'on savait que certaines difficultés existant entre divers propriétaires dans les mayens d'Ardon.

La police de sureté a procédé hier à un nouvel interrogatoire de Rebord. Ce dernier a finalement avoué être l'auteur du sinistre. Il a immédiatement été conduit au pénitencier de Sion.

Si tout le bâtiment est détruit aucune des 23 gènisses n'a dû être abattue. Certaines portent cependant des traces de brûlure. En effet lorsque les premiers hommes sont arrivés sur place le toit s'était déjà affondré et plusieurs bêtes avaient des planches enflammées sur le dos.

Chasseurs ne les manquez pas !

La chasse au lapin de garenne est ouverte tous les jeudis et samedis, du 10 décembre au 1er avril 1961 inclus, aux Crêtes de Maladeires, à Tourbillon et dans le Cône de la Losentze.

Cette chasse pourra également être pratiquée dans la plaine entre Sion et Ardon, uniquement aux dates ci-après : 24 et 31 décembre 1960 et 7 janvier 1961 (réserves exclues).

D'autre part diverses battues seront organisées par le service cantonale.

Les gagnants

On se souvient que la dernière tranche de la Loterie Romande, tirée à Villaz-St-Pierre, comportait deux gros lots de 75 000 francs.

Un de ces gros lots a été gagné en entier à Genève. L'autre, réparti en trois tiers, est allé à Morges, Rolle et à Sion. Ce sont donc Vaud, Valais et Genève qui, cette fois-ci, ont été touchés par la chance. Quant au bénéfice entier de la Loterie, on sait qu'il est réparti équitablement dans tous les cantons romands.

Près de 500 km. en ballon

Un ballon lâché dernièrement à Saint-Maurice vient d'atterrir dans la région de Casevecchio, en Corse. Il a couvert une distance de 485 km. à vol d'oiseau, obtenant ainsi le premier prix.

ÉTRANGER

Un nouveau satellite russe navigue dans l'espace

Le nouveau navire cosmique lancé hier en URSS est le troisième engin spatial du genre envoyé par les savants et techniciens soviétiques dans le Cosmos. Il pèse, à lui seul, 4563 kg.

A bord, se trouvent deux chiennes : « l'Abeille » et « la Mouche », ainsi que des insectes et des végétaux.

A une altitude comprise entre 265 et 187 km. au-dessus de la Terre, ce nouveau satellite soviétique transmet les observations à l'aide d'appareils de radio-télévision.

C'est le troisième engin de cette sorte qui est lancé dans l'espace par les Soviétiques. A bord du dernier, des animaux avaient également été enfermés, et récupérés vivants après être revenus sur terre. Les Russes tenteront très certainement de ramener également au sol cette nouvelle capsule spatiale.

En trois lignes

— Les Etats-Unis vont nommer sept nouveaux ambassadeurs dans les pays indépendants d'Afrique.

— Les violents incidents qui se sont produits hier matin entre policiers et grévistes ont fait 121 blessés parmi lesquels 55 policiers.

— Dix morts, 150 blessés, 250 arrestations, tel est le bilan des troubles qui se poursuivent à Caracas depuis près d'une semaine.

— La police de Berlin-Ouest vient de procéder à l'arrestation de six personnes soupçonnées de haute trahison. Celles-ci faisaient partie de la société allemande de la paix, organisation communiste camouflée.

Raphaël JERYEN MARTIGNY-VILLE
Traite toutes les branches d'assurances
Bureau : Bât. des Messageries - Tél. 6 19 67

De bourgs en villages

Fully

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE «LA CAECILIA». — Après la magnifique réussite de son cinquantième anniversaire, la Caecilia, sous la présidence de M. Roland Bruchez, a tenu son assemblée annuelle en la fête de la Sainte-Cécile.

L'ordre du jour accepté, la parole fut donnée au secrétaire, M. Roger Lovey, pour la lecture du protocole et M. Meinrad Roduit-Bender, caissier, pour la gestion des comptes de la société.

Dans son rapport présidentiel, M. Bruchez a su comme à l'ordinaire captiver son auditoire par des paroles simples et franches. Puis ce fut l'admission de quelques nouveaux membres reçus par acclamations.

Le point principal de l'ordre du jour fut celui des nominations statutaires. Le comité était à réélire au complet. Le nouveau président fut nommé en la personne de M. Marcel Carron, instituteur. Le reste du comité se compose comme il suit : MM. Jules Granges-Caillet (50 ans de chant), vice-président ; Michel Roduit, secrétaire ; Meinrad Roduit-Bender, caissier ; Michel Taramaraz, archiviste ; Jacques Carron et Romain Bruchez, membres.

Au comité musical, un changement : M. François Dorsaz-Ançay prend la place de M. Carron appelé à la présidence. Dorsaz s'occupera du solfège pour les jeunes. La direction est toujours confiée à M. Marcel Gally, de Massongex, remplaçant M. Meinrad Cajeux étant sous-directeur.

L'ordre du jour achevé, il ne restait plus qu'à trinquer une fois de plus la verre de l'amitié, et c'est dans une cordiale ambiance que ce termina cette cinquantième assemblée annuelle. Que vive la Caecilia ! Geta

ELECTIONS COMMUNALES. — Ouverture des bureaux de vote samedi 3 décembre de 16 à 17 h., dimanche 4 décembre de 10 à 13 h.

Elections du Conseil communal à la salle de vote ; élection du juge à la salle de gymnastique ; votation fédérale à la salle de l'Ecole ménagère.

L'Administration communale.

Finhaut

CE N'EST QU'UN AU REVOIR... — C'est donc aujourd'hui que paraît le dernier numéro du « Rhône ». Comme toute chose familière qu'il faut abandonner, pour une cause ou une autre, ce n'est pas sans un brin d'émotion qu'on le voit pour la dernière fois. C'est la fin d'un chapitre, un nouveau va commencer et, comme dans la célèbre chanson du « Vieux Chalet », il sera plus beau qu'avant...

Qu'il nous soit permis de remercier la Direction du « Rhône » pour l'accueil bienveillant réservé aux modestes chroniques d'un informateur de dernière heure. Les lecteurs de cette chronique de nos villages retrouveront cette rubrique dans le nouveau journal « Nouvelle du Rhône ». Donc, au revoir !

PAUVRE FACTEUR ! — Hier après midi en revenant de sa tournée de Giétroz M. Michel Vouilloz, facteur de notre localité, a dérapé avec son vélo sur le verglas. Il est tombé lourdement sur le sol et dut être conduit à l'hôpital de Martigny. Il souffre d'une fracture de bras et de diverses contusions.

ELLE TOMBE D'UN MUR. — Une fillette de Finhaut la petite Elisabeth Vouilloz est tombée si malencontreusement d'une murette qu'elle s'est fissurée une jambe. Elle a pu regagner son domicile mais on dut mettre son membre dans le plâtre. Vacances de Noël avancées, certes, mais un peu tristes tout de même.

Dorénav

ELECTIONS COMMUNALES. — Réunis en assemblée, les citoyens se rattachant au Groupement d'entente démocratique progressiste ont arrêté leur ligne de conduite à l'occasion des prochaines élections communales.

Après avoir pris connaissance de la déclaration de ses 3 représentants au Conseil communal (le président et 2 conseillers), de ne pas accepter de candidature pour la prochaine période, et après avoir entendu les raisons fondées qui motivaient cette attitude, le Groupement a décidé à l'unanimité de ne pas participer à la composition du nouveau Conseil.

Une seule liste est donc déposée soit la liste « indépendante ». Ses adhérents qui avaient jusqu'à maintenant 2 représentants verront donc leurs 5 candidats élus sans difficulté.

Salvan

DÉCÈS. — Mercredi a été ensevelie Mme Vve Etienne Gross. La défunte était âgée de 75 ans.

A ses proches va tout notre sympathie.

ELECTIONS. — Des listes des candidats pour les élections communales viennent d'être déposées. La liste conservatrice porte les noms suivants : MM. Max Jacques, président ; Jean Fiora, conseiller ; Gustave Gross (nouveau) et Jean Gay (nouveau). La liste indépendante, qui paraît pour la première fois, avance MM. Roger Coquoz et Léon Décaillet. Quant à la liste radicale, elle porte les noms des trois conseillers sortants, soit MM. Joseph Gross, Max Décaillet et Roger Fournier.

MM. Edouard Gross, vice-président et Frédéric Coquoz sont démissionnaires.

Chamoson

MORT SUBITE. — C'est avec une profonde tristesse que l'on a appris à Chamoson et dans tous les villages environnants le décès subit de M. Alexis Carrupt. Le défunt était âgé de 64 ans. Quelques jours auparavant, il vaquait à ses occupations comme si de rien n'était.

Le « Rhône » présente aux siens ses plus sincères condoléances.

TROIS DEVRONT «COULER». — Douze candidats sont en présence à Chamoson pour repousser les neuf sièges du Conseil communal. Voici comment se présentent les différentes listes :

Chez les conservateurs, MM. Oscar Crittin, Albert Biollaz, Marc Gaist et Paul Crittin (anciens), et Maurice Martin (nouveau).

Chez les radicaux, MM. Alexis Rémondoulaz et Joseph Comby (anciens), Gabriel Crittin, Martial Carrupt et Léonide Maye (nouveau). M. Jérôme Crittin ne se représente pas.

Chez les sociaux-paysans, MM. Marc Mayencourt (ancien), et Henri Nicollier (nouveau).

Saillon

NOS MEILLEURS VŒUX. — Nous apprenons qu'à Saillon, fait qui n'est guère commun, un frère et une sœur, M. Serge Thurre et sa sœur Marinette, vont se marier le même jour, soit mercredi prochain. Nous leur adressons tous nos vœux.

MONTHEY

Soirée de l'Alperöseli

La société de chant de langue allemande nous annonce pour demain soir samedi sa soirée annuelle qui remporte chaque fois un grand succès.

Le programme comporte six chœurs français et allemands que l'Alperöseli interprétera sous la baguette de M. Marcel Gally, directeur.

Une comédie en dialecte suisse allemand, de Freddy Schein, puis un bal conduit par Diddy's Band, l'orchestre monthesyan dont la renommée n'est plus à faire, termineront en beauté cette manifestation.

SIÈRE

Intoxiqué par des gaz

Alors qu'il était occupé à peindre une citerne à benzine, M. Raphaël Plaschy, âgé d'une trentaine d'années, employé dans un atelier mécanique de Sierre, mais domicilié à Salquenen, a été sérieusement intoxiqué par les gaz d'essence. C'est dans un état jugé grave qu'il a été hospitalisé.

SION

Elections municipales et votation fédérale

L'assemblée primaire de la commune de Sion est convoquée pour les 3 et 4 décembre 1960 à l'effet : 1. de procéder à l'élection du Conseil municipal, du juge et du vice-juge, du président et du vice-président de la Municipalité ; le bureau de vote (Casino) sera ouvert samedi le 3 décembre de 10 h. à 13 h., et de 16 h. à 19 h., dimanche le 4 décembre de 10 h. à 13 h. Sont électeurs, en matière cantonale, les citoyens suisses âgés de 20 ans révolus, qui ne sont pas exclus du droit de citoyens actifs et qui sont domiciliés dans la commune depuis 3 mois.

2. de se prononcer sur l'adoption ou le rejet de l'arrêté fédéral du 30 juin 1960 relatif à l'économie laitière. Le bureau de vote (Hôtel de Ville, salle du Conseil municipal) sera ouvert samedi le 3 décembre de 10 h. à 13 h. et de 16 h. à 19 h., dimanche le 4 décembre de 10 h. à 13 h. Sont électeurs, en matière fédérale, les citoyens suisses âgés de 20 ans révolus et qui ne sont pas exclus du droit de citoyens actifs.

La présentation de la carte civique est obligatoire. La même carte sera également valable pour l'élection du Conseil général les 10 et 11 décembre 1960.

L'Administration.

L'homme ne médite plus assez

Une retraite pour hommes commencera à Notre-Dame du Silence le mercredi soir 7 décembre, à 19 heures, pour se terminer le dimanche 11 décembre, à 17 heures.

Cette retraite sera prêchée par le R. P. Colliard, de la Mission de France.

Inscriptions à la Maison de retraites, chemin de la Sittérie, Sion.

ALIMENTATION NATURELLE

et produits diététiques. Régimes sans sel et pour diabétiques. — Huiles de tournesol et de germes de blé pressées à froid.

Magasin André Lugon

MARTIGNY-VILLE — Place Centrale

Utiles et chics

les articles que vous offre la maison spécialisée de la branche

vêtements

sport et ville

Renko Sport

CRETTON S. A.
MARTIGNY-VILLE tél. 026 / 6 01 35

Du choix - De la qualité

Patinoire de Martigny

Samedi le 3 décembre à 20 h. 30

Championnat suisse ligue nationale B

Martigny - Gottéron / Fribourg

Les oléoducs sonneront-ils le glas de la navigation fluviale dans notre pays ?

Si les milieux ferroviaires ne considèrent pas d'un œil très favorable les projets d'oléoducs destinés à emprunter notre territoire, les promoteurs de la navigation fluviale suisse — à l'exception des Bâlois qui veillent jalousement sur leurs intérêts portuaires — ne leur sont pas opposés. Ils estiment, au contraire, et c'est notamment le point de vue défendu par l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, que les importations de carburants et combustibles liquides se développant à un rythme toujours plus rapide, l'aménagement par étapes d'un réseau d'artères fluviales ne fera pas double emploi. Bien mieux, il contribuera à décharger le rail et la route, qui donnent déjà des signes manifestes d'engorgement. Dès que nos principaux cours d'eau pourront s'ouvrir à la circulation des chalands du gabarit européen de 1350 tonnes (norme prévue pour le futur « transhelvétique »), ils recevront une partie importante du trafic des matières pondéreuses et liquides.

L'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin a fait procéder à une vaste enquête auprès des grandes compagnies s'occupant du transport et de la vente des hydrocarbures, enquête dont les résultats apportent un démenti à ceux qui prétendent que les oléoducs sonneront le glas de la navigation fluviale. Il en ressort que les pétroles bruts s'achemineront par les oléoducs, parce que représentant de grosses quantités d'une même qualité, jusqu'aux grandes centrales de raffinage. Par contre, les produits raffinés qui représentent toute une gamme en quantités très fractionnées, trouveront dans le chaland le moyen de transport le mieux adapté.

Il ressort également de cette enquête que les progrès réalisés dans la construction des automoteurs et surtout des convois poussés composés de

plusieurs barges ont permis d'abaisser le prix de transport des carburants de façon telle qu'il devient possible de lutter à égalité de prix avec le pipe-line tout en présentant un beaucoup plus grande souplesse. Le pipe-line ne condamne donc pas le transport par chaland. Une partie importante du trafic restera à la voie d'eau, mais avec des cheminements différents qu'actuellement.

On prévoit, dès maintenant par exemple, que la navigation sur le Rhin supérieur aura à transporter pour l'aéroport de Kloten seul une quantité d'essence pour avions plus grande que le total des hydrocarbures qui était prévu pour toute la zone d'influence du Rhin à l'amont de Bâle jusqu'au lac de Constance. A ce propos, remarquons que le récent projet bâlois visant à ravitailler par tubes en produits raffinés les principaux centres de consommation suisses alémaniques apparaît surtout comme une parade inspirée d'intérêts purement locaux.

Un autre exemple typique est celui de la Seine, entre Le Havre et Paris, où le trafic des produits noirs n'a pas cessé, ni diminué, contre l'avis des armateurs eux-mêmes qui voyaient dans le pipe-line un concurrent imbattable. En conclusion, on peut affirmer que l'avenir de la navigation fluviale n'est pas compromis par la concurrence des oléoducs, pas plus que ceux-ci ne sonneront le glas du transport par wagons-citernes. Mais il s'en faut encore de beaucoup pour que cette évidence soit unanimement reconnue dans notre pays.

Meubles pour tous

Coopérative du Meuble Lausanne
75, rue de Genève

Au service de la famille



La petite Christine voudrait, elle aussi, pouvoir parler comme ses camarades. Les spécialistes de l'Institut de pédagogie de l'Université de Fribourg mettent tous leurs efforts au service de la jeunesse.

Cours du change

	Billets de banque	
	Achat	Vente
2 décembre 1960		
France	85.50	88.50
Angleterre	11.95	12.25
USA	4.28	4.32
Belgique	8.40	8.70
Hollande	112.25	115.25
Italie	— 67 1/2	— 70 1/2
Allemagne	101.50	104.50
Autriche	16.30	16.80
Espagne	6.90	7.30
Portugal	14.90	15.20
Canada	4.37	4.42
Danemark	60.50	63.50
Suède	81.50	84.50
Norvège	58.50	61.50

Cours communiqués par la Banque suisse d'Épargne et de Crédit

Les morts étranges

On trouve dans l'histoire mille exemples de morts banales ou tragiques d'hommes qui paraissent marqués pour s'en aller dans une apothéose.

Le cas le plus frappant est peut-être celui de Napoléon Ier. On pouvait penser qu'un boulet guettait ce conquérant et c'était la conclusion que lui-même aurait souhaitée à sa vie aventureuse. Cependant, lui-même ne comptait guère être servi à sa convenance par le destin et, certain jour que la question se posait en face de ses maréchaux, il conclut mélancoliquement par cette prédiction qui devait se réaliser quelques années plus tard : « Ça ne se passera d'ailleurs pas ainsi et je mourrai dans mon lit comme un c... ». Il mourut simplement comme un homme abandonné et un cancer l'emporta.

Que dire aussi de la fin de Charles le Téméraire trouvé nu, au lendemain d'une bataille, dans un ruisseau glacé, criblé de blessures et à moitié dévoré par les loups ?

Plus douloureuse peut-être encore est la mort du roi Frédéric VIII, souverain du Danemark, frappé d'apoplexie foudroyante, un soir de 1912, sur un quai de Hambourg et qui, faute de pièces d'identité, fut transporté à l'hôpital où il ne fut reconnu que longtemps plus tard.

Peut-on mesurer l'abîme qui se dresse parfois entre un puissant du jour que la chance a gâté et la mort qui l'abat ? Le poète Catulle Mendès, en pleine renommée littéraire et, à moitié endormi et l'esprit un peu trouble, ouvre la portière du wagon au lieu de celle du lavabo et roule sous le train. Un autre poète, Emile Verhaeren veut monter dans un convoi en marche, glisse sous les roues et est broyé.

Pierre Curie, le grand savant auquel on doit le radium, tombe, en sortant de chez lui, sous un camion qui l'écrase. Quelques années plus tard, le même accident cause la mort du physiologiste Albert Dastre.

On dit que la gravelle dont souffrait Napoléon III ne fut pas étrangère au désastre de Sedan ; l'empereur devait en mourir, trois ans plus tard, sur la table d'opération. Cromwell eut la même fin et les conséquences en furent grandes. Qui sait ce qu'il fut advenu du prince Louis-Napoléon, s'il n'était pas tombé tragiquement sous les zagaies des Zoulous, et

La larme du linotypiste

Le « Rhône » cesse aujourd'hui de paraître. Cet événement me frappe douloureusement, car trente et un ans de labeur consacré à ce journal m'avaient solidement attaché à lui ; une séparation eût été impensable.

Ainsi Martigny n'aura plus sa sympathique feuille qu'attendaient impatiemment ses abonnés.

Du regret j'en ai, oui, comme tous mes collègues qui sommes depuis si longtemps à la tâche. Aussi, chers lecteurs, en qualité de vétéran de cette équipe, laissez-moi en son nom vous faire nos adieux.

Un merci d'abord à tous ceux qui ont contribué à faire vivre le « Rhône », gagne-pain des employés autant que du propriétaire. Je veux parler des annonceurs, abonnés, lecteurs, de tous ceux, enfin, qui s'intéressaient à lui.



Mais comme linotypiste, je voudrais encore dire tout le plaisir que j'ai eu (ainsi que mes camarades, d'ailleurs) à transcrire la prose de ces messieurs les rédacteurs et correspondants divers. Je ne prétends pas avoir collaboré (ce serait trop présomptueux) ; nous avons plutôt uni nos efforts pour quelque chose de bien, en tâchant, de mon côté, de maintenir intact le produit de leurs méditations, tout en remédiant parfois à de petites inattentions. Par contre, je n'oublie pas la bienveillance avec laquelle on me pardonnait les quelques coquilles qui pouvaient m'échapper.

D'autre part, j'ai toujours su apprécier la faveur dont jouit le linotypiste : de par sa fonction, il est le premier à prendre connaissance de la matière à paraître. Cela donne souvent des satisfactions, je vous assure.

Venons-en maintenant aux artisans de la belle réussite de notre journal. Quel bon souvenir je garderai de

vous, M. Bérard (CL...n.) ! J'ai rarement eu le plaisir de vous voir, mais vos écrits m'ont subjugué dès le début (c'était en 1929, lorsque nous fûmes le « Rhône » sur les fonts baptismaux). Votre style simple, sensé, dépourvu de fioritures inutiles, a fait la force de ce journal. Vous étiez aussi à l'aise dans les sujets concernant la paysannerie du canton que dans ceux touchant l'économie générale, la politique suisse ou internationale ; on sentait que vos réflexions étaient mûries par l'expérience et le bon sens. Aussi votre succès a été grand.

Comment ne pas citer l'exquise sensibilité d'Anileo qui fit, j'en suis persuadé, se mouiller bien des paupières féminines.

M. Edouard Morand, lui, m'a toujours étonné par la prodigieuse facilité à écrire ses articles, tous précis, d'une tournure agréable et d'une clarté étonnante.

Rappelons encore Freddy, Al., conteurs agréables très appréciés, Berreau, le lino-reporter-photographe, qui se trouvait mêlé à toutes les sauces. Et M. Fernand Donnet, l'homme des sports, M. Joseph Rymondeulaz aussi, un des tout premiers correspondants aux chroniques détaillées, soignées, auxquelles il ne manquait pas une virgule.

Je ne puis les nommer tous, car ils ont été innombrables les rédacteurs et correspondants du « Rhône » tout au long de son existence. Je veux cependant encore parler de M. Pascal Thurru, un jeune talentueux dont les lignes sont parsemées d'un humour pétillant plaisant au lecteur et qui lui fait rechercher sa prose. J'aurais eu plaisir à prolonger encore ma carrière en sa compagnie.

Un mot encore à l'adresse de M. Willy Stalder, du département de la publicité. Nous débutâmes presque ensemble dans l'entreprise de M. Pillet. C'est ainsi que je puis dire qu'il a eu une très grande part dans la réussite de celle-ci, grâce à sa ténacité et à son travail intelligent autant que compétent.

C'est avec respect et considération que j'admire l'œuvre de M. Jules Pillet, de sa famille tout entière. Ils se dévouent depuis longtemps à une tâche immense, dépassant souvent leurs possibilités. Leur décision, après un si épuisant effort, est compréhensible.

Me voici au bout. Je vous salue, chers lecteurs. Je connais la perplexité qui vous étreint au moment de choisir le successeur du « Rhône ». Bien sûr, les candidats (c'est le mot, car nous sommes en période électorale) ne manquent pas...

Mais zut, on me demande, il s'agit de continuer ma tâche... La « Terre valaisanne », les « Treize Etoiles », d'autres travaux m'attendent. Dino Lottini.

Un tour de force!

Qui dit mieux?

CAPORAL
EXTRA-FIN

75 CTS

AVEC FILTRE
SANS FILTRE
PAPIER MATS

20 CIGARETTES ÉPATANTES GOÛT FRANÇAIS

CAPORAL

Quel beau choix de tapis!

Passages coco

70 cm. de large
90 cm. » »
120 cm. » »

de 6.90 à 9.50
de 8.90 à 12.—
de 11.90 à 15.90

Carpettes coco, carpettes sisal pour cuisine. Passages poil de vache en différentes largeurs et qualités, beaux dessins modernes.

TAPIS D'ORIENT

Dès le 1^{er} décembre nous tenons en stock un choix important de tapis d'Orient. Täbris, Mahal, Hamadan, Shiras, Bachtiar, Hertz, Afghan, Serabend, etc.

Venez votre notre choix sans engagement

A. Gertschen Fils

Meubles - Rideaux - Tapis

S. A.

Expositions à

Brigue

Avenue de la Gare

Martigny-Ville

Avenue de la Gare



Depuis longtemps vous désirez un beau tapis pour votre intérieur.

N'oubliez pas de visiter notre grande exposition. Vous trouverez dans notre magasin le tapis qui vous convient, à un prix adapté à vos possibilités ; ainsi votre tapis ne sera plus un vague rêve, mais une réalité que vous apprécierez et qui émerveillera vos visites.

Nous vous offrons :

Tapis moquette de laine

200 x 300 cm.

170 x 240 cm.

de 195.— à 500.—

de 120.— à 280.—

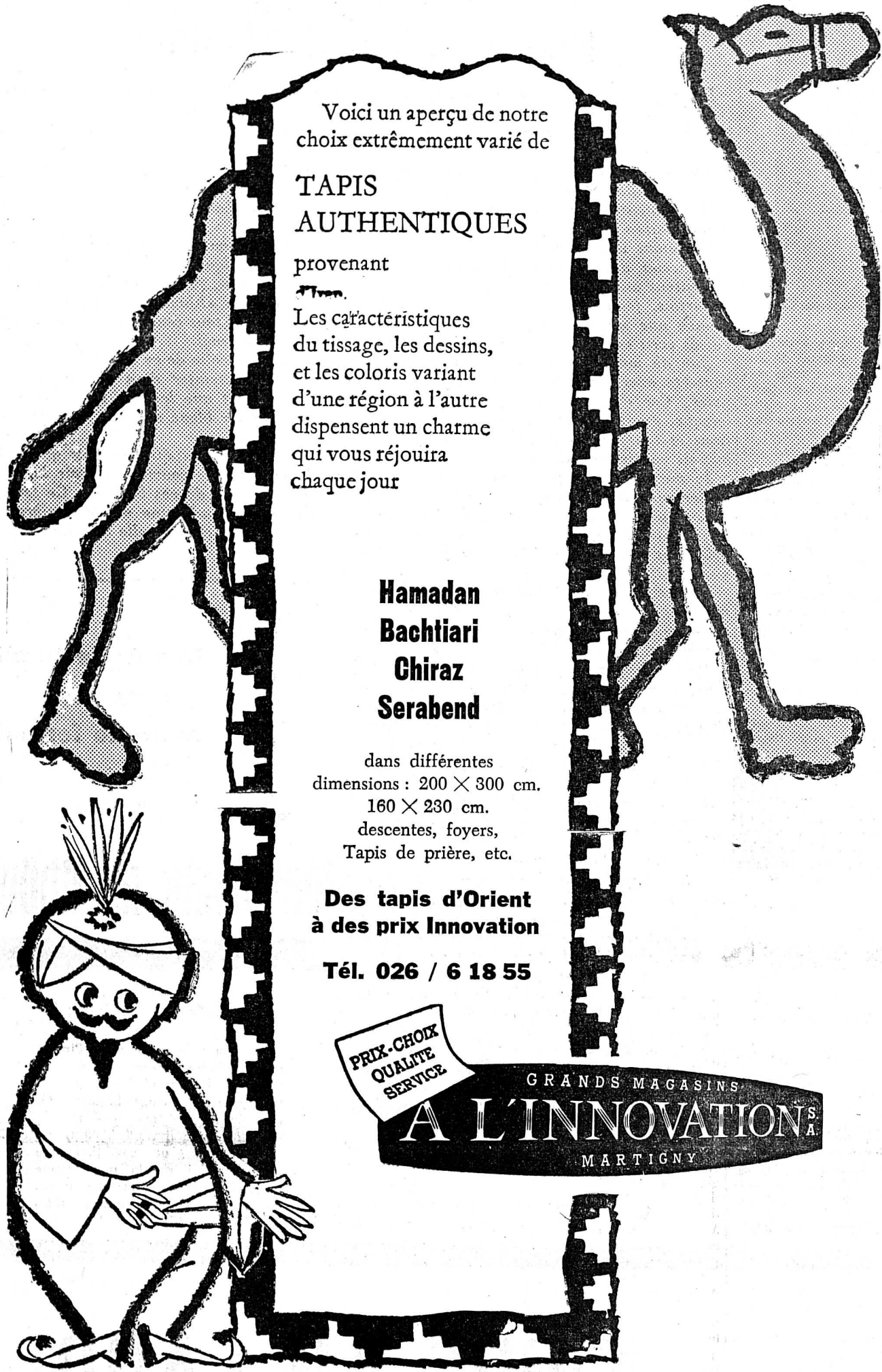
Tapis poil de vache

200 x 300 cm.

170 x 240 cm.

de 130.— à 250.—

de 85.— à 150.—



Voici un aperçu de notre choix extrêmement varié de

TAPIS AUTHENTIQUES

provenant d'Iran.

Les caractéristiques du tissage, les dessins, et les coloris variant d'une région à l'autre dispensent un charme qui vous réjouira chaque jour

**Hamadan
Bachtari
Chiraz
Serabend**

dans différentes dimensions : 200 x 300 cm.
160 x 230 cm.
descentes, foyers, Tapis de prière, etc.

Des tapis d'Orient à des prix Innovation

Tél. 026 / 6 18 55

GRANDS MAGASINS A L'INNOVATION S.A. MARTIGNY

PRIX-CHOIX QUALITE SERVICE

A l'occasion de la foire au lard

vous trouverez un bel assortiment de gilets, pullovers pour dames et messieurs, casaque pour dames et enfants, magnifiques jupes lainage et Térylène, pantalons de ville dames et enfants, sous-vêtements, GRAND CHOIX DE JOUETS

au Magasin Friberg

MARTIGNY-BOURG — Tél. 026 / 6 18 20



Voire essai sera décisif...
Le café Hag se distingue par son

Bouquet

prestigieux
-il réenrage le cœur et les nerfs.
Maintenant le nouveau paquet avec bon-prime - Fr. 2.95 moins rabais du détaillant.



Viande à saler

Il s'agit de marchandise de première qualité de vaches grasses âgées de 5 à 7 ans. Prix très avantageux. Veuillez demander nos prix courants détaillés.

Boucherie Hans Riesen, Liebefeld - Berne
Tél. 031 / 63 44 62

Pour tous travaux d'

APPAREILLAGE FERBLANTERIE

une seule adresse :

Léon Michaud, Bovernier
Ø 026 / 6 01 44

Travail rapide et soigné
Prix intéressants

A vendre, cause de non-emploi,

Jawa 125

modèle 1959, 18.000 km., parfait état. S'adresser au journal sous R. 4862.

A vendre cause double emploi

Fiat 1100

modèle 58, en parfait état, toit ouvrant, pneus X et neige. Téléphoner entre 20 et 21 heures au 026 / 6 02 78.

A vendre faute d'emploi un

bassin en ciment

armé, très pratique pour le bétail ou autres usages, de 3 m. 30 de long, facilement transportable, cédé à 75 fr. S'adresser à Adrien Jacquier, rue du Rhône, Sion.

A vendre

train Märklin

électrique, avec table. Transformateurs 220 volts. En parfait état.

S'adresser au journal sous chiffre R. 4859.

Attention ! Pantalons militaires

neufs Fr. 30.—, peu portés Fr. 25.—. Manteaux militaires et CFF Fr. 20.—. Vareuse militaire Fr. 12.—. Gros morceaux d'étoffe militaire pour réparations, Fr. 3.—. Commandez à temps. Pour les pantalons, indiquer le tour de taille et la longueur entre jambes.

Decker, Strehlgasse 17, Zurich I. Expédition prompt contre remboursement.



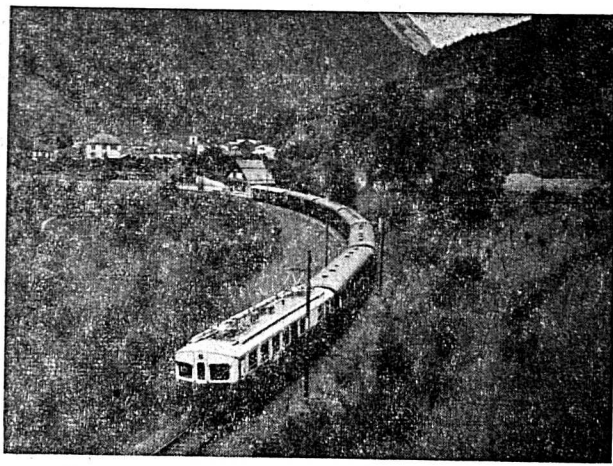
DURomatic

la marmite à vapeur aux lignes élégantes

est le cadeau idéal pour votre femme ou votre mère... le cadeau dont on fait son ami de tous les jours.

Les cocottes DURomatic se font aussi en acier inoxydable à toute épreuve (5 et 7 litres). Ce métal, le plus noble qui soit pour un ustensile de cuisine, conserve indéfiniment l'aspect neuf et son beau poli, il ne s'oxyde pas et résiste aux acides. En un mot, la super-cocotte absolument hygiénique qui fait la fierté de toute ménagère!

A propos du M.-O.



Il a été fait état dans la presse d'une suppression éventuelle, à plus ou moins longue échéance, du chemin de fer du M.-O.

Tant M. Clément Bérard que la Direction du chemin de fer ont pris clairement position à ce sujet dans la presse.

Les communes soussignées désirent souligner qu'elles approuvent pleinement cette prise de position.

Elles croient utile de s'exprimer plus explicitement à ce sujet

Elles estiment — et cela a été relevé déjà à la dernière assemblée des actionnaires — qu'il ne saurait être question, dans un avenir prévisible, de la suppression du M.-O.

Comme le laissait au reste entendre M. Bérard dans le « Rhône », un service de cars ne saurait remplacer le chemin de fer pour les populations intéressées, que ce soit au point de vue de la fréquence du trafic, du transport des marchandises, de la sécurité, du confort, et du coût.

Il s'agit ici, en premier lieu, de service à rendre à la population — dont l'immense majorité n'est pas motorisée —, et non pas d'exploitation d'une affaire à dividende. Le chemin de fer M.-O. doit être considéré comme un service public, au même titre que les Services industriels des communes.

Qu'on songe aux propriétaires de vignes, et à leur trafic saisonnier, voyageurs et marchandises, aux ouvriers et aux étudiants qui font leurs courses journalières. On a pu lire à ce sujet les chiffres impressionnants publiés par la Direction. Qu'on songe également aux dangers d'une route qui, l'hiver, sera toujours verglacée entre Martigny et l'Entremont et qui sera toujours plus encombrée, surtout lors du trafic futur par le Grand Saint-Bernard; qu'on songe aussi l'inconfort, l'hiver, de cars non ou mal chauffés, aux courants d'air, aux coups de froid, au manque de place, etc.

Qu'on songe enfin qu'en supprimant le chemin de fer, on réduirait d'autant les chances d'implantation d'industries dans les localités de l'Entremont, car le chemin de fer, avec sa voie normale, qui permet l'expédition de wagons directs et vers les centres sans transbordement, est l'un des meilleurs atouts pour l'implantation d'industries dans les régions de montagne.

Vraiment, la suppression du chemin de fer ne doit pas être envisagée.

Il n'y a qu'une solution que l'on doit étudier sérieusement :

Il s'agira, d'une part, de chercher à procurer le plus de recettes possibles au chemin de fer et d'éviter tout service parallèle de cars qui, en principe, concurrencerait le chemin de fer; d'autre part, de travailler à réduire les dépenses d'exploitation (suppression de certains trains; réduction et simplification du service,

par exemple par l'introduction de voitures à un seul watmann, système analogue à celui des trams de Zurich; réduction, petit à petit, du personnel, mais ceci seulement au fur et à mesure des vacances de poste ou de retraites; réduction au minimum des investissements nouveaux; répartition et adaptation du matériel actuel, par exemple, pour les voitures, dont la suspension est jugée trop dure, remboursement des sièges, etc).

Que l'on fasse seulement la réflexion suivante: Si ce chemin de fer n'existait pas aujourd'hui, et qu'on vint le proposer aux populations, mais en leur demandant de se contenter de matériel usagé, tel que le matériel actuel, il ne fait pas de doute qu'elle accueillerait la proposition avec enthousiasme.

Or, nous avons la chance d'avoir déjà ce chemin de fer, dont la construction aujourd'hui serait bien trop onéreuse pour être même envisagée. Et nous commettrions la grave erreur de le supprimer de gaité de cœur, sous prétexte de faire « moderne », c'est-à-dire d'être moins bien servi par la suite et de payer plus cher!

En 1951, lorsqu'il s'est agi de décider la construction du tronçon Sembrancher-Le Châble, les commissions du Conseil des Etats et du Conseil national, s'étant rendues sur place, ont, à l'unanimité, décidé de recommander cette construction aux Chambres fédérales. Or, le problème a été examiné alors déjà sous ses divers aspects. Il n'y a pas aujourd'hui, que nous sachions, d'éléments essentiellement nouveaux.

On a fait état des charges que le maintien de ce chemin de fer représente aussi pour l'Etat et la Confédération. On oublie que le trafic routier est plus dispendieux, car il faut tenir compte, si l'on veut faire une comparaison objective, du coût très élevé des routes elles-mêmes.

Travaillons donc à rendre l'exploitation de notre chemin de fer viable. Ayons au moins autant de courage pour maintenir, que nos devanciers en ont eu pour construire.

C'est la foi qui dicte les mesures à prendre, c'est l'optimisme raisonné qui est une source de succès.

Les communes de l'Entremont.

Le 30 novembre 1960.

CORS enlevés par L'HUILE DE RICIN

Finis les emplâtres gênants et les rasoirs dangereux. Le nouveau liquide, NOXACORN, stoppe la douleur en 60 secondes. Dessèche les durillons et les cors jusqu'à (y compris) la racine. Contient de l'huile de ricin pure, de l'iode et de la benzocaïne qui supprime instantanément la douleur. Un flacon de NOXACORN à Fr. 2.30 vous soulage d'un vrai supplice. Résultats garantis, sinon vous serez remboursé.

Imp. PROFAR S.A. - GENEVE

Billet d'adieu d'Anilec

Le temps, cette chose fluide, si impalpable et cependant si tangible aux êtres et aux choses, s'est écoulé comme les eaux de notre fleuve, comme les lignes de mes billets dans ce cher journal « Le Rhône » qui remplira son dernier feuillet sur un brillant passé.

Il y a bientôt trente ans que je faisais une timide entrée dans les pages de ce journal.

En jetant un regard sur ce passé, je vois s'amonceler des lignes et des lignes qui représentent une part de vie.

Parfois, feuilletant ces billets fanés, j'éprouve une surprise et je me dis: « Tiens, j'avais écrit cela, j'avais pensé cela... »

Que de mots, que de bavardages, que de contacts avec des êtres inconnus: les lecteurs. Car c'est bien à eux que je pensais lorsque, exprimant mes sensations, mes émotions et tout ce qui passait dans ma tête, je laissais courir ma plume.

Je me disais, un peu émue: « Y aura-t-il un lecteur qui se penchera sur ces lignes? »

Lorsqu'on écrit, on doute, on est inquiet, on ne sait pas si cela vaut la peine et c'est effrayant ce que l'on peut accumuler de « si »!

Puis vint le temps heureux où, par vous mes chers lecteurs, j'ai pris confiance, puis conscience que je pouvais bavarder ainsi sans contrainte.

Par vous, par votre gentillesse, votre amabilité, vous m'avez apporté cette délicieuse sensation qu'un lien était formé entre vous et moi, que vous attendiez, en quelque sorte, ces lignes par lesquelles nous communiquions dans nos joies, nos peines et tout ce qui est la vie.

Durant ces trente années vous m'avez donné tant de preuves de votre sympathie par de petits mots ou lettres venant de tous côtés de la Suisse et même de l'étranger que je me fais une joie de vous le rappeler et vous remercier aujourd'hui.

Il m'est arrivé d'avoir éprouvé une douce émotion lorsque, présentée à différentes personnes, elles s'écriaient: « c'est vous Anilec! Mais je vous connais depuis longtemps, ma grand-mère puis ma mère me parlaient de vous. Elles me lisaient vos articles et vos contes chaque fois que le « Rhône » en publiait ».

Cela n'a l'air de rien et cependant c'est ça le lien qui, durant tout ce temps, s'est tendu entre vous et moi.

Aujourd'hui que l'inéluctable se produit, ce n'est pas sans une certaine mélancolie qu'il me faut vous dire « adieu » fidèles lecteurs de ce journal que vous et moi avons aimé.

Il s'en va, comme l'onde, vers une autre destinée, mais son passé ne s'oubliera pas,

parce qu'il a été un véritable ami et que, malgré tout, son nom ne s'efface pas complètement du générique des journaux valaisans.

Cependant il reste une petite lueur d'espoir. Peut-être, entre vous et moi, amis lecteurs, un fil tenu subsistera-t-il et ce petit pseudo « Anilec » viendra-t-il vous rendre visite un jour, quand vous n'y penserez plus?

Dans ces quelques lignes qui sont un adieu à tant de choses, je ne saurais oublier toute la rédaction du « Rhône », les anciens rédacteurs et amis et tous ceux qui œuvraient pour la vie de ce journal.

Que la mélancolie de ce billet d'adieu laisse sa grisaille se teinter d'un peu de rose et de bleu. On dit que les écrits restent, alors tout ce noir sur blanc ne peut s'effacer tout à fait.

Il se trouvera peut-être un jour quelqu'un qui dira: « Je me souviens d'avoir lu, dans « Le Rhône », un de vos billets ». Ce sera, si un jour je l'entends, une douce lumière sur un passé qui est cher à celle qui signe:

Anilec

Depuis le lundi
5 décembre
nouvelle formule

Nouvelliste du Rhône

14.000 fr. le litre!

Dans la ville anglaise de Pinner, le propriétaire d'un magasin de vins désire vendre un vénérable bouteille de fine Napoléon, millésime 1811, pour la somme tout aussi respectable de mille livres (14.000 francs suisses). Mais à une condition: que l'acheteur lui recède une gorgée du glorieux alcool pour cent livres. « C'est une fantaisie que je tiens à m'offrir », a-t-il dit.

Martigny-Bourg Lundi 5 décembre FOIRE AU LARD

pas d'amour pour Jeannette

Roman de Sonia Fournier

24

« Qu'est-ce qu'il lui prend? songe-t-elle. Je ne lui demande pourtant que de simples renseignements, elles les connaît à coup sûr et je ne comprends pas qu'elle mette si mauvais gré à me répondre. Cette fuite dans la cuisine, où elle n'a rien à faire, n'est qu'une échappatoire. Elle s'y est réfugiée pour éviter mes questions. Son attitude ne peut s'expliquer autrement. Pourquoi se refuse-t-elle à m'aider, à satisfaire ma curiosité somme toute naturelle? Elle veut me faire croire que le rappel de la mort de ma mère lui est insupportable. Il y a autre chose. Mais quoi? »

L'étrangeté du comportement de la nourrice à son égard fait d'abord naître en elle le doute, puis la certitude d'un mystère que Pascale connaît et que, pour des raisons obscures, elle ne veut pas dévoiler. Que signifie cette nouvelle énigme? Etait-il possible que la vie de ses parents, aux environs de sa naissance, cachât un secret, que Pascale s'obstinât à la maintenir dans l'ignorance? Jeannette avait le droit de connaître le passé de ses parents.

Elle arrivait à cette conclusion que Pascale ne voulait pas lui révéler certaines réalités pour lui épargner de la peine. Quelque événement terrible avait dû se produire à l'aurore de sa vie, mais lequel?

Pascale le connaissait, mais gardait le secret. Une nouvelle inquiétude vint s'ajouter aux soucis dont elle était accablée. Mais la vérité, un jour ou l'autre, éclaterait. Quelle triste révélation viendrait encore l'atteindre, la blesser? Le malheur la poursuivrait toujours avec acharnement.

XIII

Serge, assis derrière la fenêtre, regardait le ciel, un ciel plus bleu que celui du Midi de la France. Il entraînait maintenant en convalescence. Après qu'il eut pris le dessus, sa santé s'était améliorée rapidement. Sa forte constitution, sa jeunesse, avaient vaincu la mort. Il n'en ressentait aucune joie. Que lui importait maintenant sa guérison? Il n'éprouvait pas le plaisir rare que connaît tout convalescent à se lever, marcher, sortir, se promener, mener presque la vie d'un homme normal. Jeannette n'était plus là. Et puisque les yeux de la bien-aimée ne pouvaient constater l'amélioration, sa main soutenir son bras, sa voix l'encourager, à quoi bon se réjouir?

A ses pieds s'étendait le jardin. Il aurait peut-être été agréable de cheminer dans les allées. Il ne s'en sentait pas le courage. Souvent il croyait apercevoir Jeannette, silhouette blanche venant à sa rencontre. Hé-

las, la vision s'évanouissait et Serge retombait dans sa mélancolie accablante. Quels jours affreux il avait passés dans cet hôpital, depuis le départ de la jeune infirmière!

Il essayait de lire, mais au bout de dix à vingt pages, il refermait le livre. Sur sa table de nuit s'amoncelaient les romans policiers, d'aventures et d'amour. Aucun ne parvenait à l'intéresser. Au bout d'un moment, les caractères d'imprimerie se brouillaient et, à leur place, se formait l'image de Jeannette. Il n'arrivait pas à oublier l'accent désespéré des paroles prononcées par l'infirmière à leur ultime rencontre.

Pourquoi était-elle partie? Sans elle, cet hôpital était un enfer. Elle lui manquait! Il l'aimait. Rien ne pourrait jamais porter atteinte à l'amour qu'il lui avait voué dès le jour où ils s'étaient connus. Au rappel de leur dernière conversation, la révolte s'emparait de lui. S'il n'avait pas été cloué sur son lit, elle ne serait pas partie, il aurait su l'empêcher de fuir, la convaincre. Mais, faible, en proie à la fièvre, il n'avait pu forcer le destin!

Il songeait:

« Je n'accepte pas la ruine de notre amour. Ce n'est pas possible. J'ai cru longtemps qu'elle ne m'aimerait jamais... Aujourd'hui, je sais qu'un même tendre sentiment nous lie l'un à l'autre. Le bonheur nous fuit, mais je ne me résigne pas encore à la défaite. Je lutterai. Il faudra bien que je parvienne à la fléchir. »

Serge échafaudait mille projets. Une fois guéri, il obtiendrait une permission et partirait à la recherche de Jeannette. Il la trouverait, où qu'elle fût. Où qu'elle s'abritât, il la découvrirait et la ramènerait à lui.

« Son père est fou, mais sa mère n'était pas folle, elle. Moi-même, je suis sain d'esprit, mes parents aussi. Pourquoi nos enfants, si nous en avons, devraient-ils hériter d'une tare qui remonterait à la grand-mère de ma femme? »

Serge était prêt à vaincre n'importe quel obstacle pour que Jeannette fût à lui et connaître à deux le bonheur. Tant qu'il avait cru que son amour n'était pas partagé, Serge s'était soumis et n'aurait rien tenté pour fléchir Jeannette. Mais, après l'aveu de la jeune fille, il refusait la séparation à laquelle Jeannette les condamnait. Il était décidé à poursuivre la lutte et à vaincre toute résistance, d'où qu'elle vint. Pour le moment, il ne pouvait qu'attendre.

Serge pensa qu'il n'était pas seul à regretter le départ de Jeannette. Il y avait Pierre Dutin.

« On dirait un martyr, remarquait-il amèrement, lorsqu'il apercevait son ancien ami traînant avec lui une tristesse permanente. N'ai-je pas mille fois plus de raisons de me plaindre, moi? »

Aiguillonné par la jalousie, Serge guettait le chagrin de Pierre, qui s'efforçait quand il se savait observé, de le cacher sous une gaité factice. Il n'était pas dupe, surprenait dans les yeux, dans toute l'attitude étudiée de son camarade — il le connaissait trop bien — le désarroi et la détresse.

Si le départ de Jeannette avait désespéré les deux hommes, il ne les avait pas rapprochés pour autant. Depuis que Serge pouvait marcher seul, il avait eu maintes fois l'occasion de rencontrer Pierre dans le jardin, les couloirs, sur la terrasse. Ils échangeaient que de brèves paroles bana-

les et s'en absteinaient le plus souvent, quand ils le pouvaient. Ni l'un ni l'autre n'aurait pu préciser la raison de cet état de choses, puisque celle qui avait été la raison de leur inimitié n'était plus là.

Une rivalité avait brisé leur amitié, puis la jalousie semblait avoir confirmé la rupture. Pourtant, cette jalousie était maintenant sans objet, du fait que Jeannette avait fui l'un comme l'autre. Pour quelle chimère se haïssaient-ils alors?

Peu à peu, à leur insu même cette évidence prit corps dans leur esprit. Ils finirent par se rendre compte combien la situation était ridicule. Qui ferait le premier pas? Leur amitié se devait de survivre au différend qui les avait dressés l'un contre l'autre et sortir intacte de l'épreuve. Une affection d'hommes, scellée par le combat et le danger ne meurt jamais tout à fait.

Un matin, ils se rencontrèrent dans le couloir. Ils étaient seuls. Serge fit l'effort sur lui-même et demanda à Pierre:

— Alors, vieux, tu dois commencer à trouver le temps long, depuis que tu moisiss dans cette baraque?

— Tu as raison, je commence à en avoir assez.

Les deux hommes se regardèrent. L'image de Jeannette était entre eux. Pourtant, aujourd'hui, ils n'éprouvaient pas le besoin de s'entredéchirer. A partir de cette seconde, ils comprirent qu'il s'étaient, sans mots inutiles, réconciliés. Jeannette ne les séparait plus. Une commune souffrance, au contraire, les rapprochait. Serge tendit à Pierre son étui à cigarettes pour qu'il en prit une.

ETOILE

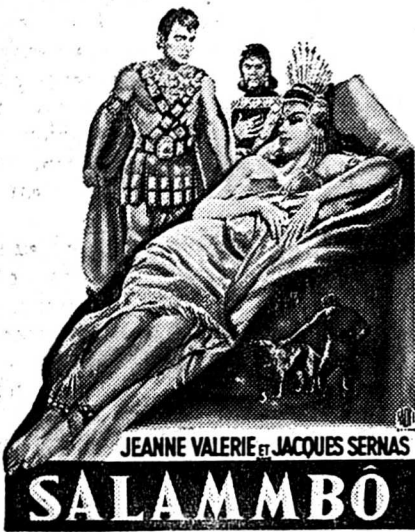
Jusqu'à dimanche 4 décembre (Dimanche : 14 h. 30 et 20 h. 30)

CORSO

SPECTACLES

CINÉMAS VALAISANS

Une fresque grandiose d'après l'œuvre immortelle de Gustave FLAUBERT



Un spectacle riche en action... fastueux dans sa réalisation Cinémascope - Couleurs

Dimanche 4 à 17 h. et lundi 5 Un western... mené à la cravache ! LA FEMME AU FOUET avec Rhonda Fleming et Guy Madison Cinémascope - Couleurs

Le plus grand film français de cape et d'épée • Dès 18 ans

BELINDA LEE ALAIN SAURY DARIO MORENO



MAGALI NOËL et FOLCO LULLI UN FILM DE GEORGES COMBRET

Dès lundi 5 • Scope - Couleurs Le grand spectacle magique et fascinant ! Voyage au centre de la Terre d'après l'œuvre de Jules Verne avec James Mason et Arlene Dahl

Une œuvre d'une exceptionnelle grandeur à l'Etoile

Jusqu'à dimanche 4 (dimanche : 14 h. 30 et 20 h. 30). Une fresque grandiose d'après l'œuvre immortelle de Gustave Flaubert, dont l'adaptation à l'écran nous restitue la civilisation lointaine, étrange et fascinante de Carthage : SALAMMBO. Ce film à grand spectacle est présenté en cinémascope et en couleurs et interprété par Jeanne Valérie, la nouvelle révélation du cinéma français. Elle campe magistralement la belle et troublante Salammbô. A ses côtés, le séduisant Jacques Sernas et Edmund Purdom lui donnent la réplique. Dimanche 4 à 17 h. et lundi 5. Un western plein d'action... mené à la cravache ! LA FEMME AU FOUET. Rhonda Fleming, une femme de feu !... et Guy Madison, un homme de fer !... sont les deux principaux interprètes de ce film captivant aux bagarres sans merci de ce film qui brûle la peau ! Cinémascope, couleurs.

De l'action, du mouvement, au Corso

Jusqu'à dimanche 4 (dimanche : 14 h. 30 et 20 h. 30). Un film gigantesque, présenté en couleurs. Le plus important film de cape et d'épée du cinéma français : MARIE DES ISLES. La belle, la troublante, la fascinante Belinda Lee est une « Marie des Isles » que vous ne serez pas près d'oublier. A ses côtés nous trouvons : Magali Noël, Folco Lulli, Jacques Castellet, Alain Saury, Dario Moreno, Noël Roquevert et Jean Tissier. Dès 18 ans révolus. Dès lundi 5, un film fantastique... le grand spectacle magique et fascinant : VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE, d'après l'œuvre de Jules Verne. Ce film éblouissant, phénoménal, incroyable d'audace, atteint le sommet du fantastique. Il est présenté en cinémascope et en couleurs, et est interprété par James Mason, Arlene Dahl, Pat Boone et Diane Baker. Ne manquez pas ce film... il est inoubliable, car il nous montre le monde hallucinant et féérique des entrailles de la terre.

Cinéma Michel, Fully

Jusqu'à dimanche 4 (dimanche : 14 h. 30 et 20 h. 30). 2^e époque d'un des plus grands films français de tous les temps, une œuvre immense présentée en cinémascope et en couleurs : LES MISÉRABLES. Jean Gabin, Bourvil, Danièle Delorme et Bernard Blier sont les principaux interprètes de cette nouvelle version cinématographique du chef-d'œuvre de Victor Hugo. Attention ! Un résumé de la première époque est présenté au début du film.

Cinéma Rex - Saxon

Jusqu'à dimanche 4. Vous qui êtes en panne de rire, le « Rex » vous offre cette semaine le plus délassant des spectacles interprétés par les acteurs les plus drôles : Fernandel et Gino Cervi, dans LE RETOUR DE DON CAMILO. Pendant deux heures vous rirez... vous rirez tellement que vous en perdrez le souffle !

Cinéma d'Ardon LA VIOLETERA

Et voici une de ces belles histoires d'amour telles que vous les aimez tous. Elle se situe dans l'ambiance si charmante de « La Belle Epoque » où naissent comme par enchantement tant de joyeux refrains faits pour vivre toujours. C'est sur l'écran Panoramique-East-Mancolor — le format le plus agréable encore connu — que vous applaudirez la sensationnelle étoile espagnole Sarita Montiel qui incarne la Violettera dans ses amours tourmentées et sa fulgurante ascension artistique... La nuit de St-Sylvestre à Madrid dans les exubérants débordements de joie de ses matifs vaudrait déjà à elle seule le déplacement. Samedi et dimanche à 20 h. 30. Dès 16 ans.

La création la plus sensationnelle de Michel Simon, à Riddes

Samedi et dimanche à 20 h. 30, la création la plus sensationnelle du grand Michel Simon : UN CERTAIN M. JO avec Raymond Bussières et Geneviève Kervine. Michel Simon a créé dans « M. Jo » un personnage que vous ne serez pas prêts d'oublier ! Ce film, basé sur des faits divers authentiques, est l'histoire vécue de Jo Guardini, l'ex-gangster mêlé au rapt de la petite Yvette Lemarchand. Interdit sous 18 ans.

« Treize Etoiles »

CINE MICHEL - FULLY

Jusqu'à dimanche 4 (dimanche : 14 h. 30 et 20 h. 30) 2^e époque du film grandiose... d'après le roman de Victor Hugo

Les Misérables

avec Jean Gabin et Bourvil Cinémascope - Couleurs

REX - SAXON

Jusqu'à dimanche 4 2 heures de fou rire !... avec un film désopilant :

Le retour de Don Camilo

avec Fernandel et Gino Cervi

CINEMA D'ARDON

Tout l'enchantement de la « Belle Epoque » sur écran panoramique Eastmancolor :

La Violettera

Une belle histoire d'amour avec Sarita Montiel et Raf Vallone

Samedi, dimanche, 20 h. 30 - Dès 16 ans

CINEMA L'ABELLE - RIDDES

Samedi et dimanche à 20 h. 30 - Dès 18 ans

La création la plus sensationnelle de Michel Simon

Un certain Mr Jo

Un drame puissant et pathétique

Visiteurs de la

foire au lard de Martigny-Bourg

Faites vos achats au Magasin

A. Gay-Crosier-Michaud

Grand choix pour les fêtes en

Jouets - Tabacs - Chocolats

Mont-Blanc - Martigny-Bourg

La boucherie est faite. Toutes les gammes de la cochonnaille. Tripes maison.

RESTAURATION A TOUTE HEURE

Chaussures à des prix extrêmement bas !

Après-skis dames depuis Fr. 22.— ; hommes Fr. 38.—. Bottes doublées mouton véritable, Fr. 65.—. Chaussures de ski à tous les prix. Pantoufles mouton véritable, Fr. 18.— et 20.— ; etc. Profitez à la foire du lard : c'est ici que vous trouverez le mieux.

CORDONNERIE BAPRI - MARTIGNY-BOURG

ONDES ROMANDES

SAMEDI : 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour !... 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos. Concert matinal. 7.45 L'anglais chez vous. 8.00 Route libre !. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Midi à quatorze heures : Le quart d'heure de l'accordéon. 12.20 Ces goals sont pour demain. 12.30 Harmonies et fanfares romandes. 12.45 Informations. 12.55 Demain dimanche ! et Mais à part ça ! 13.30 Trésors de notre discothèque. 14.00 La terre est ronde : 15.00 Plaisirs de longue durée. 15.30 Les documentaires de Radio-Lausanne. 15.50 Eddie Barclay et son orchestre. 16.00 Nos patois. 16.20 Chasseurs de sons. 16.50 Moments musicaux. 17.05 Swing-Serenade. 17.30 L'heure des petits amis de Radio-Lausanne. 18.15 Clochés de Cugy (FC). 18.20 Le micro dans la vie. 19.00 Ce jour en Suisse. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.50 Chanson vole ! 20.05 Le siège de Namur, évocation historique. 20.45 Masques et musiques. 21.20 Envoyé spécial. 21.50 Radio-Lausanne à Montmartre. 22.30 Informations. 22.35 Entrons dans la danse ! 23.15 Fin de l'émission.

DIMANCHE : 7.10 Salut dominical. 7.15 Informations. 7.20 Sonnez les matines. 8.00 Concert dominical. 8.45 Grand-Messe. 10.00 Culte protestant. 11.15 Les beaux enregistrements. 12.15 L'actualité paysanne. 12.30 Musiques de chez nous. 12.45 Informations. 12.55 Disques sous le bras. 13.25 Sans paroles... ou presque. 14.00 Le pendu insolite, pièce. 14.25 Sur la touche... musique légère. 15.00 Reportages sportifs. 17.10 L'heure musicale. 18.15 Point de vue catholique-chrétien sur l'actualité religieuse. 18.25 Une page de Josquin des Prés. 18.30 L'actualité protestante. 18.45 Suite N° 2 de l'Arlésienne, de Bizet. 19.00 Les résultats sportifs. 19.15 Informations. 19.25 Qu'est-ce qui ne va pas ? 19.40 La Fête fédérale de chant, Genève 1960. 20.10 Les dieux engloutis. Le sort des monuments de Nubie dans les projets du barrage d'Assouan. 20.30 A l'occasion du 3^e centenaire de la naissance d'André Campra. 21.00 Les fâcheux, comé-

die-ballet de Molière. 22.00 La Symphonie du soir, avec l'OSR. 22.30 Informations. 22.35 Romance : Intempéries. 23.00 Rêves d'hiver... 23.15 Fin de l'émission.

Télévision

SAMEDI : 17.00 Images pour tous : 1. Ivanhoe. Les Tisserands. 2. Dessins animés. 3. Magazine almanaque. La nature en danger. 18.00 Le week-end sportif. 18.10 Fin. 20.00 Téléjournal. 20.15 Deux de dôle, fantaisie. 20.40 Avant que je meure, pièce. 21.50 Count Basie et son orchestre. 22.10 Dernières informations. 22.15 C'est demain dimanche, par l'abbé Paul Bouvier. 22.20 Téléjournal. 22.35 Fin. DIMANCHE : 9.30 Culte protestant. 10.30 Fin. 16.45 Continents sans visa. 18.00 La vie agricole. Embd à la vie, des paysans de montagne. 18.15 Premiers résultats sportifs et Sport-Toto. 18.30 Fin. 20.00 Téléjournal et bulletin météorologique. 20.15 Music-hall à domicile. 20.45 En tête d'affiche. Comment sont-ils devenus vedettes. 21.15 Les beaux-arts. 21.30 Chronique des Chambres fédérales. 21.35 Rencontre de catch. L'Ange blanc - Mario Matassa. 22.00 Dernières informations. 22.05 Téléjournal. 22.20 Fin.

Viande de boucherie. Marchandise fraîche (non congelée) 1^{er} choix haché... en morceaux... pour sécher... boyaux courbes (fraîs)...

TRACTEURS ET MONOAXES BUCHER. Hache-paille, coupe-paille, coupe-racines combinés avec broyeur, couteaux de coupe-racines, moteurs. — Toutes réparations et revisions. Charles Méroz Martigny-Ville

— Viens-tu me voir cet après-midi ? demanda-t-il. — C'est entendu. — Ainsi se renouèrent leurs anciennes relations. Leur amitié, miraculeusement ressuscitée par l'épreuve récente, ne leur avait jamais semblé plus belle. — Ils se rencontraient souvent, échangeant leurs idées sur les sujets les plus divers. Un domaine cependant restait interdit : le nom de Jeannette n'était jamais prononcé. — Assis côte à côte sur le bord de la fenêtre, une cigarette aux lèvres, quelquefois Pierre et Serge restaient sans parler, plongés dans leurs pensées respectives. Interrompant le silence qui s'était fait, ce jour-là, plus insistant que de coutume, Pierre demanda : — Le cafard, Serge ? — Oui. — Jeannette ? — Oui. — Le nom tabou était dit. — Serge regarda son ami. Il n'en pouvait plus de ressasser pour lui seul, et depuis si longtemps, ses pensées déprimantes. Il comprit qu'il avait besoin de parler de l'absente. — Je n'ai pas eu de nouvelles depuis son départ de l'hôpital. — Crois-tu qu'il a été dû à son état de santé déficient ? — Je ne sais pas. Malade, elle l'était certainement, mais si elle a quitté Constantine, c'est surtout pour me fuir. — Te fuir ? Pourquoi t'aurait-elle fui, puisqu'elle a avoué qu'elle t'aimait ? — Pierre regardait au loin ; il n'osait pas regarder son ami. — D'un geste agacé, Serge éteignit sa cigarette.

— Elle m'aime, oui. Cependant, elle ne sera jamais ma femme. — Pierre l'interrogea du regard. Son ami poursuivit : — Avant son départ, je l'ai suppliée de venir me voir. Je ne pouvais rester dans l'incertitude. Je ne croyais pas à sa maladie. Mais elle était vraiment à bout de forces. Quand je lui ai parlé de... de nous, ce fut alors que j'ai compris la vraie raison de son départ, ou plutôt de sa fuite. Elle m'a dit qu'elle avait décidé de ne jamais se marier. — Pourquoi ? — Parce que son père est fou. — Et Serge fit à son ami le récit de sa dernière et tragique entrevue avec Jeannette, rapporta comment ses supplications n'avaient pu vaincre la résolution inébranlable de celle qu'il aimait. — Jeannette ne m'épousera jamais, ni moi ni personne, conclut Serge avec accablement. Tu devines mon désespoir. Pour la faire revenir sur sa décision, j'ai tenté l'impossible. En vain ! Elle était simplement venue me dire adieu et, pourtant, elle m'a avoué qu'elle m'aimait. Est-ce possible ? — Cela ne fait aucun doute, Serge. Tu devrais être heureux... — Heureux ! Voilà un mot vide de sens, désormais, pour moi. Cela ne change rien à mon avenir. Loin de moi, qu'elle m'aime ou non, je ne saurais être heureux. C'est peut-être une consolation que cet aveu, mais le résultat, peux-tu me le dire ? — Je sais... — Pierre n'ajouta rien. Il avait fait la cruelle expérience du renoncement. Serge ne doutait pas que, dans le cœur de son ami, l'abandon du rêve ne fût définitif.

Si Jeannette avait assisté à cette conversation entre ses rivaux, sa peine eût été soulagée. Serge et Pierre redevenaient les inséparables de naguère. Ils se rencontraient dès qu'ils le pouvaient et c'était surtout la chambre de Serge qui abritait leurs confidences. — Ni l'un ni l'autre n'avait reparlé de leur dispute et de leur rancune passées. Cette période était révolue, oubliée. Sans rien se dire, ils savaient tous deux qu'ils s'étaient pardonnés. — Maintenant, leur principal sujet de conversation était Jeannette. Ils en parlaient à cœur ouvert et sans contrainte. Pour eux, les faits étaient bien établis ; ils avaient tous les deux la même jeune fille. Jeannette aimait Serge. Pierre admettait l'inclémence du sort, sans éprouver de rancœur. Il souffrait encore, mais espérait qu'un jour viendrait où il oublierait cet impossible amour. — Serge se promenait, chaque soir, dans le jardin. Son ami l'accompagnait. — As-tu des cigarettes, Pierre ? Ma dernière, je l'ai fumée tout à l'heure. — Tiens, prends ce paquet. J'en ai d'autres. — Tout en marchant le long des allées, Serge ne cessait de penser à Jeannette et au cas de conscience qui la déchirait. — La folie comporte plusieurs aspects, plusieurs degrés, n'est-ce pas, Pierre ? Peut-être le mal dont souffre le père de Jeannette n'est-il pas héréditaire. — Que t'a-t-elle dit à ce sujet ? — Seulement ceci : je me refuse à mettre éventuellement au monde des enfants tarés. Elle croit à la théorie de l'hérédité, ou plutôt de l'atavisme, cette forme de

l'hérédité qui saute une ou plusieurs générations. — Pierre tira une bouffée de sa cigarette et regarda les volutes se dissiper dans l'air du soir. Au début, le seul nom de Jeannette le faisait fuir. Maintenant, il se maîtrisait. — En est-elle sûre ? demanda-t-il au bout d'un moment. — Je le crois, mais elle ne m'a donné aucun détail. — Sans doute en est-elle persuadée. Mais Jeannette est une fille tellement scrupuleuse ! Elle serait capable de se sacrifier, même sans chercher à contrôler ses doutes. — Un fragile espoir passa dans les yeux de Serge. — Tu crois qu'elle pourrait se tromper, avoir été mal informée ? — Je n'ai rien dit de semblable, répondit Pierre, désireux de calmer l'exaltation de son ami. C'est possible, mais pas certain. D'abord, pour émettre une opinion exacte sur le cas de son père, il faudrait le connaître à fond. Et seule la psychiatre qui le soigne pourrait nous renseigner. Que sais-tu du père de Jeannette ? — Hélas, je ne sais rien de lui, soupira Serge. J'ignore même dans quelles circonstances il est devenu fou. J'aurais dû le demander à Jeannette, obtenir des détails, mais je ne songeais qu'à la retenir auprès de moi. — Entre eux, il n'existait plus de secret. Partageant leurs pensées, leurs espérances et leurs doutes, ils n'avaient jamais été aussi unis. Serge sentait moins le poids de son chagrin maintenant qu'il pouvait le partager. — Pierre, de son côté, refoulant ses propres sentiments, recherchait le moyen qui permettrait à Serge et à Jeannette d'être réunis. Qu'elle fût heureuse, tel était son vœu sincère. Même avec un autre que lui. Il l'aimait tellement ! — Chaque jour, ils échangeaient leurs avis sur le même problème, qui les préoccupait : le père de Jeannette. — Il faudrait d'abord savoir, dit Serge, comment cet homme a perdu la raison. Jeannette ne m'a donné aucune explication là-dessus. — Où est-il, d'abord ? Dans quel asile ? demanda Pierre, installé dans un fauteuil, près de son ami. (A suivre.)

Ici s'achève, pour le « Rhône », ce roman d'amour qui, nous l'espérons, aura intéressé lectrices et lecteurs. Mais l'histoire n'est pas finie et si vous désirez en savoir davantage, lisez dans le « Nouvelliste du Rhône », dès la semaine prochaine, la suite et le dénouement de notre feuilleton.

ACTUALITÉ POLITIQUE

L'heure de l'Afrique noire

Vingt-sixième Etat indépendant d'Afrique, et quatorzième de ceux que, depuis un an, la France a conduits à leur majorité politique, la Mauritanie a fêté lundi son accession au rang de pays autonome. Les cérémonies se sont déroulées dans la nouvelle capitale de Nouakchott en présence d'une délégation française (que conduisait M. Debré) et des représentants d'une vingtaine de pays, dont le prince Karim Khan, envoyé par le Pakistan, et M. Masmoudi, ministre tunisien de l'information, qui a été l'objet d'égarés tout spéciaux vu l'important appui que la Tunisie a apporté à la cause mauritanienne en prenant position contre la thèse du Maroc. De l'avis unanime, ces fêtes ont été très dignes et parfaitement organisées.

Le premier ministre Moktar Ould Daddah, qui paraît être un homme remarquable, comme d'ailleurs la plupart des chefs de gouvernement de ces jeunes Etats, mais qui ajoute à cela cette qualité d'être un homme de bonne volonté, a rendu hommage à la France pour la mission civilisatrice qu'elle a remplie dans son pays et affirmé la solidarité des liens qui unissent celui-ci à l'ancienne métropole.

Mais plus importante que les fêtes elles-mêmes — encore qu'elles aient affirmé à la face du monde et à celle de l'ONU, qui n'a pu se mettre d'accord sur le problème mauritanien, la volonté populaire de former un pays à part, séparé du Maroc — aura été la réunion qui a eu lieu tout de suite après les cérémonies, et à laquelle ont participé les premiers ministres des pays de la Communauté présents à Nouakchott. Ils ont tenu une véritable conférence qui avait théoriquement pour but de préparer la grande rencontre africaine de Brazzaville, fixée au 15 décembre prochain. Mais en fait il semble bien que l'on se soit surtout occupé du problème algérien et de ce que pourraient faire pour hâter sa solution les pays qui ont gardé leurs attaches avec la France.

Il s'agissait aussi de fixer une attitude commune en vue de la séance de l'ONU au cours de laquelle ce problème viendra sur le tapis; et ce ne doit pas être facile... Il est nécessaire en effet de ménager la chèvre et le chou: la France, dont

chacune des anciennes colonies attend encore beaucoup dans les années à venir — tant en aide matérielle qu'en techniciens et en éducateurs — et l'Algérie libre vis-à-vis de laquelle il n'est pas possible de prendre une attitude négative sans paraître trahir la cause africaine.

De leur côté le Ghana et le Mali, qui représentent avec la Guinée la tendance « dure » de l'Afrique noire, ont annoncé leur intention de constituer un parlement commun. Le Dr N'Krumah, président du Ghana, a formé le monde de la chose, mais sans donner de précision, en sorte que l'on ne sait ni quand ni comment cette fusion parlementaire pourrait avoir lieu. A Londres, l'on se demande si le Ghana quitterait alors le Commonwealth ou si le Mali, tournant totalement le dos à la France, demanderait à être admis dans l'alliance britannique.

En tout cas, on n'a pas l'air de prendre très au sérieux l'annonce de M. N'Krumah. Il est vrai qu'il a coutume de parler de ses rêves comme de réalités: le Ghana ne devait-il pas, cette année encore, lancer un satellite artificiel, ou, dans un autre domaine, s'unir à la Guinée?

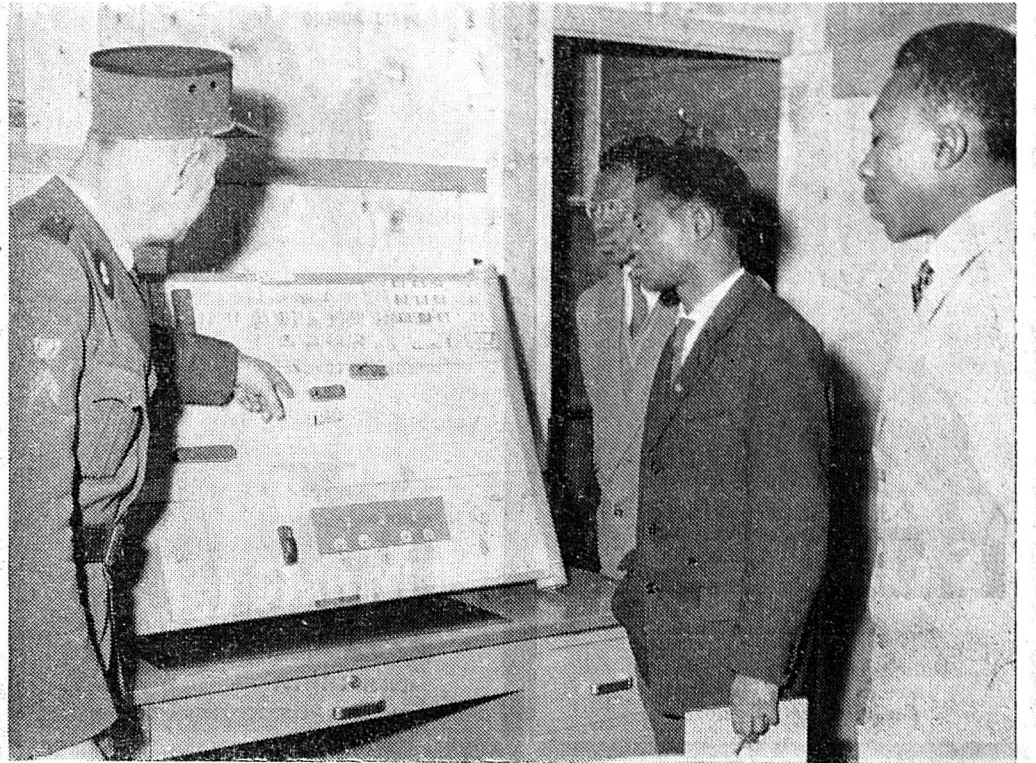
On a accueilli avec la même réserve l'information ghanéenne selon laquelle se créerait à brève échéance un « haut commandement militaire africain » au sein duquel seraient représentés le Ghana, le Mali, la Guinée, le Libéria, le Maroc, la Tunisie, la Libye, le Soudan, la RAU et l'Ethiopie... Il semble à première vue bien problématique que des pays aussi disparates et aussi dispersés parviennent à s'entendre pour former entre eux une sorte d'« OTAN africain ».

Aussi les Anglais, qui ne voient encore de ce côté-là aucun péril imminent accordent-ils pour l'instant beaucoup plus d'attention à la mission qu'a entreprise à Tunis, après avoir conféré à Londres avec M. Macmillan, Sir Abubakar Tafawa Balewa, le « Premier » nigérien; celui-ci paraît être leur homme de confiance et pourrait bien, à l'ONU, grouper autour de lui les Africains « modérés » pour promouvoir une résolution qui, après avoir posé le principe de l'indépendance algérienne, appuierait la politique du général de Gaulle.

J. HUGLI.

Des Katangais à l'école de notre démocratie

L'année 1960 entrera sans doute dans l'histoire comme l'année africaine. Pour la plupart des populations devenues subitement indépendantes et par conséquent responsables, la démocratie est néanmoins encore un livre aux sept sceaux dont le contenu ne dépasse pas le stade de vagues notions. Et c'est à l'Occident qu'incombe la grande tâche de guider les nouveaux citoyens dans leurs droits et leurs devoirs. La Suisse, en tant que démocratie-témoin, a là aussi une occasion de collaborer efficacement à l'avancement du monde.



Notre photo: vingt jeunes Katangais sont arrivés à Neuchâtel pour s'y familiariser avec les problèmes de l'administration communale. Trois d'entre eux, policiers de leur métier, reçoivent ici d'un agent neuchâtelois des notions précises des règles de la circulation dans notre pays.

De Gaulle passera six jours en Algérie

Il se confirme que le prochain voyage du général de Gaulle en Algérie sera relativement court: six jours au maximum, peut-être un peu moins.

Les nécessités du maintien de l'ordre ont conduit les responsables de la sécurité à déconseiller au chef de

l'Etat un séjour dans les grands centres. Il se peut néanmoins que le Président de la République décide de rendre une rapide visite à telle ou telle ville.

On a parlé de trois grands discours. En fait, c'est au moins cinq ou six fois que le général sera amené à prendre la parole en public. Il s'adressera sans doute à des maires, à des notables, à des élus, mais en public, sans préjudice, bien entendu, des entretiens qu'il pourra avoir en privé avec les personnalités locales, les officiers. En ce qui concerne ces derniers, le président de la République aura avec eux de nombreux contacts.

Le thème général des discours et allocutions du chef de l'Etat seront sans doute le référendum.

Retourné à Paris, le général de Gaulle n'en aura pas fini pour autant avec les servitudes de l'art oratoire puisqu'il compte prononcer le 18 ou le 19 décembre, sur les antennes et devant les écrans de la Radio-Télévision, un grand discours qui marquera le début de la campagne pour le référendum.

L'archevêque de Cantorbéry à Rome

Le Dr Geoffroy Fisher, archevêque de Cantorbéry, est arrivé à Rome par avion venant d'Istanbul. Il a été salué à l'aéroport par plusieurs personnalités, dont sir Ashley Clarke, ambassadeur de Grande-Bretagne en Italie, sir Peter Scarlet, ministre près le Saint-Siège dont il sera l'hôte pendant son séjour à Rome, et le comte Adorni Braccisi, représentant du ministère italien des affaires étrangères.

On sait que le primat de l'Eglise anglicane fera aujourd'hui une « visite de courtoisie » au pape.

En style télégraphique...

* M. Henri Ruegger, 83 ans, retraité, habitant Genève, qui traversait les voies en gare de Coppet, jeudi après midi, a été atteint par la locomotive du direct Genève-Lausanne et tué sur le coup.

* M. André Mirimanoff, professeur à l'Université de Genève et chef du laboratoire de pharmacologie de cet établissement, vient d'être l'objet d'une flatteuse distinction. Il a été nommé, en effet, docteur honoris causa de l'Université républicaine de Montpellier.

* M. Josef Hug, âgé de 36 ans, de Maugwilien (Saint-Gall), a été trouvé mort sous sa voiture. Il soulevait le véhicule au moyen d'un cric qui bascula, lui enfonçant la cage thoracique.

* La ferme du Montaigu, appartenant à la Bourgeoisie des Vernes, a été complètement détruite par un incendie. Seul le bétail a pu être sauvé et les dégâts s'élèvent à 80 000 francs.

* Les Turcs ayant fait des études en Suisse projettent de créer, avec la participation des Suisses résidant en Turquie, une Société d'amitié turco-suisse. Il s'agit, pour la plupart, d'ingénieurs et d'architectes.

* La plus importante station self-service de casiers à bagages des CFF est en voie d'achèvement à la gare de Zurich. Les voyageurs pourront disposer d'un millier de casiers.

* Le roi et la reine de Thaïlande ont été reçus mercredi par le Conseil d'Etat vaudois au château de Lausanne. Ils visiteront ensuite une école d'agriculture, puis dînèrent au château de Chillon.

* On signale la disparition, dans la région de Châtel-Saint-Denis, de M. Arthur Grin, originaire du canton de Vaud, employé postal, âgé de 47 ans.

PRESSING PRESSING PRESSING

- Nettoyage chimique à sec
- Repassage à la vapeur
- Détachage
- Décattage
- Imperméabilisation
- Stoppage
- Atelier sur place avec la meilleure installation
- Service dans les 24 heures
- Teinture

Complet Fr. 8.50

Jupe Fr. 8.50

H. Kummer, rue des Hôtels, ☎ 026 / 6 19 74, *Jartigny

Coup de théâtre dans le monde des lettres

Vintila Horia refuse le prix Goncourt

L'écrivain Vintila Horia a annoncé qu'il renonçait au prix Goncourt qui lui avait été attribué pour son livre « Dieu est né en exil », dans une lettre qu'il a adressée au président de l'Académie Goncourt, M. Roland Dorgelès.

Dans cette lettre, l'écrivain déclare notamment: « A la suite des campagnes menées aussi bien contre l'Académie que vous présidez que contre moi-même et bien qu'elles comportent beaucoup d'inexactitudes, je ne veux pas être une cause de dissension dans un pays qui veut bien m'accueillir. »

« Ce serait à la fois ingrat et desservir les Lettres françaises », précise-t-il.

Un enlèvement en plein Paris

Un bébé de trois mois a été enlevé, hier après midi, à Paris, tandis que sa mère effectuait des achats dans un magasin.

L'enfant, une petite fille prénommée Nicole, reposait dans son landau que la mère, M^{me} Béry, avait laissé à la porte du magasin situé dans une rue commerçante et où la circulation est particulièrement dense. Lorsque M^{me} Béry ressortit quelques minutes plus tard, le landau et le bébé avaient disparu.

Kennedy nomme ses premiers collaborateurs

Le président élu John Kennedy a nommé le gouverneur sortant du Michigan, M. Mennen Williams, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Afrique, dans la nouvelle administration.

M. Kennedy a souligné que ce nouveau poste était d'une importance capitale, les pays africains constituant plus d'un quart des nations représentées à l'ONU.

Commentant cette nomination, M. Kennedy a souligné l'importance du continent noir, terrain d'essai gigantesque pour l'application de la liberté, où de grandes masses vivent en marge de l'existence et connaissent l'insécurité, la maladie, la sous-alimentation et la division. Le sort de l'Afrique est actuellement l'objet d'une vaste offensive communiste et son avenir préoccupe tout citoyen des Etats-Unis.

M. Kennedy a désigné également un autre membre de son gouvernement: il s'agit du gouverneur du Connecticut, M. Abraham Ribicoff, qui a été choisi comme secrétaire à la santé et à l'éducation.

Le Congo rompt ses relations diplomatiques avec la RAU

Le Congo a décidé de rompre les relations diplomatiques avec la République arabe unie. M. Kasavubu, président de la République congolaise, dans une lettre au président Nasser, a demandé, hier matin, à ce dernier de « rappeler immédiatement M. Ghaleb, ambassadeur de la RAU à Léopoldville, avec tous ses collaborateurs. Je vous saurais gré, déclare M. Kasavubu, de ne pas pourvoir pour le moment à leur remplacement. »

Le Prix de la nouvelle vague

Le Prix de la nouvelle vague a été décerné au premier tour à M. Claude Simon pour son livre « La route des Flandres » par cinq voix contre deux à Albert Simonin pour son livre « Du mouron pour les petits oiseaux ».

C'est la troisième année que le Prix de la nouvelle vague est décerné. La première année, il est allé à Christiane Rochefort pour « Le repos du guerrier » et l'année dernière à Yves Bonnefoy pour un recueil de poèmes, « Hier, régnant désert ».

Patrice Michelin en liberté provisoire

Patrice Michelin, apparenté aux propriétaires de la firme de pneumatiques, qui avait été inculpé d'homicide sur la personne de sa femme Nicole Michelin, tuée au cours d'une partie de chasse, le 16 octobre dernier, a été mis en liberté provisoire.

A nos annonceurs!

Le développement prodigieux de l'économie valaisanne ne pouvait manquer de se répercuter sur la presse du pays. Pour trouver une solution rationnelle au problème de leur extension, les deux principaux journaux du canton, le « Rhône » et le « Nouvelliste valaisan », ont décidé d'unir leurs forces pour présenter à leurs lecteurs un journal digne du Valais moderne.

Cette fusion a le très grand avantage d'offrir aux annonceurs un tirage de

plus de 15.000 exemplaires

En effet, dès lundi 5 décembre, les abonnés des deux journaux recevront le

« Nouvelliste du Rhône »

TOUR D'HORIZON

Les droits de l'homme

On en parle toujours plus que de ses devoirs.

Et le monde d'aujourd'hui fait mentir la devise selon laquelle il n'y aurait rien de changé sous le soleil. Il est piquant de voir comme à droite et à gauche, à l'est et à l'ouest, ce grand principe est à l'ordre du jour.

C'est en vertu des « droits de l'homme » que la résolution sociétative demande à l'ONU de décréter la fin du colonialisme et l'indépendance de tous les peuples... C'est encore au nom de cette déclaration historique que le groupe des vingt-huit délégations afro-asiatiques a remis à l'Assemblée des Nations Unies une résolution dans le même sens... Et que le délégué de l'empereur d'Iran a félicité « le grand pays qui proclama les droits de l'homme et fit la Révolution française » (AFP à New York dixit!)

L'Assemblée a repris son débat sur la question de l'abolition de la colonisation. Elle aura à statuer sur l'admission de la nouvelle république de Mauritanie et après viendra sans doute le débat sur l'Algérie. La discussion préalable sur ce dernier point à la Commission politique a été fixée au 5 décembre. Les dirigeants de l'Afrique d'expression française paraissent bien décidés à éviter une humiliation à la France devant les assises internationales; aussi s'emploient-ils en ce moment à trouver une formule de résolution qui respecte les intentions du gouvernement du général de Gaulle quant à l'autodétermination. Car on sait

que le groupe afro-asiatique des Nations Unies critique la politique française en Algérie.

L'affaire algérienne

Les actes criminels des terroristes du FLN continuent, ce qui ne peut que nuire à la cause de l'indépendance.

A Alger, le nouveau ministre d'Etat, M. Joxe, prépare le référendum ainsi que l'imminente tournée du général de Gaulle auquel on prête l'intention de reprendre un contact direct avec l'armée. Ce qu'on sait, c'est qu'au cours de trois grands discours publics, le général préfacera la campagne du référendum.

es agités...

Dans la plupart des républiques latino-américaines, la fièvre révolutionnaire sévit encore. L'exemple de Fidel Castro y a fait des prosélytes rêvant à de nouveaux prononcements... C'est ainsi qu'au Guatemala et au Venezuela, par exemple, des mouvements ont marqué l'opposition de certains éléments qui accusent de dictatures leurs régimes présidentiels.

Et là comme ailleurs, se manifestent les tendances Est-Ouest: les Etats-Unis soutenant les gouvernements établis — avec lesquels ils entretiennent des relations profitables — et l'URSS appuyant les partisans, les considérant comme des « victimes de l'impérialisme ».

Au Venezuela, le président Bétancourt a dû prendre des mesures de rigueur pour enrayer une

révolte déclenchée par des étudiants extrémistes.

Hier, des nouvelles d'Argentine annonçaient une tentative (peut-être péroniste?) de soulèvement à Rosario et à Buenos Aires. Mais l'armée, disait-on avait réaffirmé sa fidélité au gouvernement.

L'année 1960 va bientôt appartenir au passé. Mais la vie continue et le calendrier recommence. Et déjà, prenant de l'avance, le nouvel organe issu de la fusion du « Nouvelliste » et du « Rhône » a pris la relève.

Longue vie et succès au « Nouvelliste du Rhône »!

Avec ce dernier numéro du journal, c'est la fin d'une série de petit commentaires de grands événements, commentaires que le sousigné avait coutume de vous donner chaque semaine depuis quelques années.

Son propos d'aujourd'hui pouvait donc être teinté de mélancolie. Mais si le chroniqueur éprouve un regret certain — celui de quitter d'aimables lecteurs — il se console en pensant que la vie est un perpétuel changement et que les hommes se remplacent.

Il remercie celles et ceux qui ont eu la patience de faire avec lui ces « tours d'horizon » dans le maquis de la politique internationale.

Et il souhaite que le grand espoir de paix ricé au cœur de l'homme prenne dans les faits, à l'approche de Noël, sa signification divine.

Alphonse Mex.